



# RAPPORT

DE LA VINGT-HUITIÈME RÉUNION  
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

ANKARA, 09-10 MAI 2012



Bureau de Coordination du COMCEC  
[www.comcec.org](http://www.comcec.org)

**OIC/COMCEC-FC/28-12/REP**

## **COMCEC**

**Comité Permanent pour la Coopération  
Économique et Commerciale de  
l'Organisation de la Coopération Islamique**

## **RAPPORT**

### **DE LA VINGT-HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**

**Ankara, 09-10 mai 2012**

**Bureau de Coordination du COMCEC  
[www.comcec.org](http://www.comcec.org)  
Ankara, mai 2012**

**ADRESSE:**

**BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC**

**Necatibey Cad. 110/A**

**Ankara-TURQUIE**

**Tél : 90-312-294 57 10 - 294 57 30**

**90-312-294 57 06**

**Fax : 90-312-294 57 77 - 294 57 79**

**Website : [www.comcec.org](http://www.comcec.org)**

**e-mail : [comcec@dpt.gov.tr](mailto:comcec@dpt.gov.tr)**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport de la Vingt Huitième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique .....	7
<b>A N N E X E S</b>	
I. Liste des participants à la Vingt Huitième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC .....	27
II. Message de S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC .....	39
III. Discours d'ouverture par S.E. Cevdet YILMAZ, Ministre du Développement de la République de Turquie .....	47
IV. Message de S.E. le Professeur Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique.	55
V. Ordre du jour de la Vingt Huitième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC .....	61
VI. Revue de la Mise en œuvre du Programme d'Action Décennal et du Plan d'Action visant à renforcer la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OIC.....	65
VII. Rapport de l'atelier sur « Modèles de Partenariats de Pays avec l'Asie Centrale ».....	93
VIII. Rapport de la 20 <sup>ème</sup> Réunion du Comité de Session.....	103
IX. Rapport de suivi du CIDC sur la mise en œuvre du «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des Objectifs du Commerce Intra-OIC» .....	113
X. Rapport de la CIFC sur les Activités de la Promotion du Commerce.....	135
XI. Rapport de l'INMPI sur ses Activités .....	149

	<u>Page</u>
XII. Rapport de la 8 <sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture, le Développement Rural, et la Sécurité Alimentaire.....	159
XIII. Rapport du 2 <sup>ème</sup> atelier sur la coopération du secteur privé pour la promotion du tourisme Intra-OCI.....	165
XIV. Communiqué Final de la 11 <sup>ème</sup> Réunion de la Banque Centrale et des autorités monétaires de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI).....	173
XV. Rapport de la CICIA sur ses activités.....	177
XVI. Rapport de la BID sur l'état de la mise en œuvre du FSID et du PSDA.....	189
XVII. Projet d'ordre du jour de la Vingt Huitième Session du COMCEC.....	201
XVIII. Discours de Clôture de S.E. Ahmet YAMAN, Sous-secrétaire d'Etat Adjoint du Ministère du Développement de la République de Turquie, Président de la Séance de Clôture de la Vingt Huitième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.....	205

**NOTES DU  
BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC**

- Note sur le Commerce /SPC-OCI.....	213
- Note sur la Coopération Agricole.....	221
- Note sur la Coopération dans le Domaine du Tourisme .....	227
- Note sur la Coopération dans le Domaine du Transport.....	233

# **R A P P O R T**

**DE LA VINGT- HUITIÈME RÉUNION  
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT  
POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET  
COMMERCIALE DE L'ORGANISATION  
DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE**

**(Ankara, 09-10 Mai 2012)**



Original : Anglais

**RAPPORT  
DE LA VING-HUITIEME REUNION DU COMITE DE SUIVI  
DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION  
ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION  
DE LA COOPERATION ISLAMIQUE**

**(Ankara, 9 et 10 mai 2012)**

1. La Vingt-huitième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue à Ankara les 9 et 10 mai 2012.

2. Des représentants des Etats Membres du Comité suivants ont assisté à la Réunion :

1-République de Turquie	: (Présidence permanente) ;
2-Royaume d'Arabie Saoudite	: (Vice-présidence, membre permanent) ;
3-Gouvernement de Palestine	: (Vice-présidence, membre permanent) ;
4-République du Sénégal	: (Vice-présidence, Présidence actuelle du 11 <sup>ème</sup> Sommet) ;
5-Etat du Qatar	: (Vice-présidence, représentant de la région arabe) ;
6-République du Kazakhstan	: (Vice-présidence, représentant de la région asiatique) ;
7-République du Mali	: (Vice-présidence, représentant de la région D'Afrique) ;
8-République Islamique du Pakistan	: (Rapporteur) ;
9-Etat du Koweït	: (Membre du bureau précédent) ;
10-République Islamique d'Iran	: (Membre du bureau précédent) ;
11-République du Cameroun	: (Membre du bureau précédent)

3. Des représentants de la Malaisie et de la République d'Iraq ont également assisté à la réunion en tant qu'observateurs.

4. De plus, des représentants du Secrétariat Général de l'OCI, du Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), de la Chambre Islamique du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (CICIA), de l'Université Islamique de Technologie (UIT), de l'Institut des Normes et de Métrologie des Pays

Islamiques (INMPI) et l'Organisation du Développement Industriel des Nations Unies (ONUDI) ont assisté à la Réunion.

(La liste des participants est jointe en Annexe I.)

### **Session d'ouverture (Point 1 de l'ordre du jour)**

5. A la suite d'une récitation du Saint Coran, S.E. DR. Cevdet YILMAZ, Ministre du Développement de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.

6. S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et président du COMCEC, a envoyé un message aux participants de la Réunion. Son message a été lu par le Conseiller du Président Monsieur Ersat HÜR MÜZLÜ. Dans ce message, S.E. Abdullah GÜL a souligné le changement rapide apporté par la mondialisation et a insisté sur la nécessité d'améliorer la coopération, particulièrement la coopération multilatérale entre les pays pour bénéficier des opportunités et minimiser les risques engendrés par la mondialisation.

7. Dans ce contexte, S.E. Abdullah GÜL a souligné le rôle exceptionnel du COMCEC, qui consiste depuis 28 ans à établir une plateforme de coopération économique et commerciale entre les Etats Membres non seulement pour améliorer la compréhension commune et la coopération mais aussi pour partager les expériences de développement. Dans le but de maintenir les efforts de coopération dynamiques et orientés vers des objectifs, S.E. Abdullah GÜL a invité tous les Etats Membres à accroître leur soutien aux projets de coopération et activités développés sous l'égide du COMCEC.

8. S.E. GÜL a exprimé sa satisfaction quant aux programmes de coopération développés dans différents secteurs économiques et aux progrès réalisés dans le but de la finalisation de ces projets ces dernières années. Il a également demandé aux Etats Membres d'accroître leur soutien et de participer aux programmes de coopération.

9. S.E. Abdullah GÜL a conclu son message avec ses vœux sincères de réussite de la Réunion.

(Une copie du texte du message de S.E. le Président Abdullah GÜL est jointe en Annexe II.)

10. A la suite du message de S.E. le Président Abdullah GÜL, S.E. Dr. Cedvet YILMAZ s'est adressé aux participants. Dans sa déclaration, S.E. YILMAZ a mis en lumière les récents développements économiques mondiaux, évalué les progrès actuels en matière de coopération économique et commerciale, et a insisté sur les étapes nécessaires qu'il faut suivre pour mener la coopération aux niveaux souhaités.

11. Au regard des développements économiques actuels du monde, S.E. Cedvet YILMAZ a souligné que les perspectives économiques fragiles des pays développés pourraient affecter négativement le commerce extérieur des Etats Membres. Pour atténuer ces effets négatifs, S.E. YILMAZ a insisté sur la nécessité pour les Etats Membres de mettre plus l'accent sur les projets de coopération et les programmes sous l'égide du COMCEC qui ont pour objectifs d'accroître le commerce intra-OCI, particulièrement le SPC-OCI, et de les mettre en œuvre sur une base prioritaire.

12. S.E. YILMAZ a évoqué les activités et développements récents dans les secteurs prioritaires et souligné l'importance de la participation et de la propriété des Etats Membres afin d'atteindre de bons résultats. Il a également souligné le rôle vital du secteur privé dans l'accroissement du commerce et le soutien du développement économique et a demandé que les efforts de coopération tiennent compte des besoins du secteur privé. A cet égard, S.E. YILMAZ a insisté sur l'importance du thème des échanges de vues de cette année et a invité les Etats Membres à participer activement à la session des échanges de vues pour partager les expériences et élaborer des recommandations pour la viabilité et la compétitivité des PME dans les Etats Membres.

(Le texte de la déclaration de S.E. Cedvet YILMAZ est joint en Annexe III.)

13. Le message de S.E. le Professeur Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par S.E. l'Ambassadeur Hameed OPELOYERU, Assistant du Secrétaire Général de l'OCI. Dans son message aux participants à la Réunion, S.E. le Professeur İHSANOĞLU a souligné l'importance de l'établissement de modalités de mise en œuvre fiables pour tous les programmes de l'OCI, y compris en ce qui concerne la question cruciale de la mobilisation de fonds pour ses divers projets de développement et de coopération, en particulier pour de tels secteurs critiques que l'agriculture, le développement rural et la mise à disposition de mesures de protection sociale.

14. Il a également souligné l'importance cruciale d'approfondir la propriété nationale des projets de l'OCI et d'élaborer des projets rentables dans l'objectif de susciter davantage de confiance, de participation et des collaboration de la part des bailleurs de fonds internationaux et des partenaires régionaux.

15. Le Secrétaire Général a exprimé son estime à l'égard du Président, du gouvernement et du peuple de la République de Turquie pour leur soutien continu aux activités de l'OCI en général et du COMCEC en particulier.

(Une copie du texte du message de S.E. le Professeur Ekmeleddin İHSANOĞLU est jointe en Annexe IV.)

16. Les Chefs de Délégations de la République Islamique de l'Iran, de l'Etat du Koweït, de la République du Pakistan et de la République du Mali ont adressé leurs

remerciements et leur appréciation au Président de la République de Turquie, au Gouvernement et au peuple de Turquie pour leur soutien continu à la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres ainsi que pour leur chaleureux accueil et leur excellente organisation de la Réunion. Les délégués ont exprimé leurs opinions concernant l'importance du renforcement de la coopération économique et commerciale mise en œuvre sous l'égide du COMCEC en vue de réduire les effets néfastes des crises économiques mondiales et de réaliser le développement.

### **Sessions de Travail**

17. S.E Mehmet Ceylan, Vice-ministre du Développement de la République de Turquie et S.E. Mehmet YAMAN, Sous-Secrétaire Adjoint du Ministère du Développement de la République de Turquie ont présidé les sessions de travail de la réunion.

18. L'ordre du jour de la Réunion a été adopté à l'unanimité par le Comité.

(Une copie de l'ordre du jour figure en Annexe V.)

### **Examen de la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD) et du Plan d'Action pour Renforcer la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI (Point 2 de l'Ordre de Jour)**

#### ***i) Rapport de base de l'OCI :***

19. Le Comité **a pris note** du Rapport de base présenté par le Secrétariat Général de l'OCI au sujet de la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI.

20. Le Comité **a réitéré** sa demande adressée au Secrétariat Général pour se focaliser sur l'évaluation générale de la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal et le Plan d'Action pour le Renforcement de la Coopération Economique et Commerciale.

21. Le Comité **a de même demandé** aux Institutions de l'OCI à se concentrer sur l'évaluation de leurs activités dans leurs rapports présentés aux Sessions et Réunions du Comité de Suivi du COMCEC.

22. Le Comité **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC, en coordination avec le Secrétariat Général de l'OCI et les institutions de l'OCI concernées, de préparer une liste d'activités à organiser pour l'année à venir, et de la présenter à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

(Le rapport du Secrétariat Général de l'OCI sur l'Examen de la mise en œuvre du PAD, et le Plan d'Action de l'OCI figurent en Annexe VI.)

*ii) Plan d'Action de l'OCI pour la Coopération avec l'Asie Centrale*

23. Le Comité **a salué** l'organisation de l'Atelier « Modèles de Partenariats entre Pays avec l'Asie Centrale » les 22 et 23 février 2012 à Ankara en Turquie par le Bureau de Coordination du COMCEC and l'Agence Turque pour la Coopération et la Coordination (TIKA).

24. Le Comité **a pris note avec satisfaction** des recommandations de l'Atelier « Modèles de Partenariats entre Pays avec l'Asie Centrale » et **a demandé** au Comité Exécutif d'examiner ces recommandations lors de la planification de ses activités futures.

(Le rapport de l'Atelier figure an Annexe VII.)

*iii) Rapport du Comité de Session*

25. Le Comité **a pris note** du rapport du Comité de Session et **s'est félicité** des développements positifs en ce qui concerne la mise en œuvre des projets à l'ordre du jour du Comité de Session.

26. Le Comité **a aussi pris note** des recommandations de la Conférence d'Istanbul portant sur l' « Evaluation des Besoins des Etats Membres de l'OCI dans le Domaine des Lois et Politiques de la Concurrence », tenue les 21 et 22 novembre 2011 à Istanbul, Turquie, comme activité de lancement du Projet du Comité de Session intitulé « Coopération Technique dans le Domaine des Lois et Politiques de la Concurrence ».

27. Le Comité **a demandé** aux Etats Membres intéressés de participer activement au processus de mise en œuvre des projets à l'ordre du jour du COMCEC.

(Le rapport de la 20<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Session figure en Annexe VIII.)

**Coopération dans le domaine du Commerce (Point 3 de l'Ordre du Jour)**

*i) SPC-OCI*

28. Le Comité **a salué** la ratification des Règles d'Origine par l'Etat de la Palestine ; la ratification de l'Accord-Cadre par la République de l'Irak et la présentation de listes de concessions par la République Populaire du Bangladesh et la République Arabe Syrienne et **a également salué** l'annonce de la République Islamique du Pakistan en ce qui concerne sa ratification des Règles d'Origine du SPC-OCI et la présentation de sa liste de concessions.

29. Le Comité **a exhorté** les Etats Membres qui ont ratifié le PRETAS de notifier au Secrétariat du Comité des Négociations Commerciales leurs annuités spécifiques de

réduction ainsi que la liste des produits et le taux appliqué depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2003 dans le cadre de la NFP.

30. Le Comité a également **demandé** aux Etats Membres qui ont ratifié les Règles d'Origine de compléter les mesures législatives et administratives internes nécessaires dont l'impression du Certificat d'Origine du SPC-OCI et l'envoi de l'échantillon du cachet d'impression au Comité des Négociations commerciales.

31. Le Comité **a exhorté** les Etats Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir L'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, à le faire dans les meilleurs délais.

32. Le Comité **s'est félicité** de l'organisation du séminaire sur le SPC-OCI au profit des Etats Membres de la Ligue Arabe par l'Etat du Koweït en collaboration avec le CIDC et qui aura lieu au Koweït les 14 et 15 mai 2012.

33. Le Comité **a demandé** aux institutions de l'OCI concernées d'accentuer leurs efforts afin de sensibiliser les Pays Membres ainsi que les blocs de commerce régionaux des Etats Membres sur le SPC-OCI.

*ii) Foires Commerciales des Pays Islamiques*

34. Le Comité **apprécie** les offres des Etats Membres suivants pour organiser les prochaines foires commerciales :

- Les Emirats Arabe Unis (1<sup>er</sup> Salon Islamique des Produits Halal de l'OCI, Sharjah, du 10 et 12 décembre 2012)
- Le Royaume du Maroc (1<sup>er</sup> Salon de l'Artisanat de l'OCI, du 11 au 14 avril 2013, à Casablanca)
- La République Islamique d'Iran (14<sup>ème</sup> Foire Islamique du Commerce de l'OCI, 2013, Téhéran)
- Le Royaume d'Arabie Saoudite (1<sup>er</sup> Salon de l'Ameublement, de la Décoration et des Appareils Electroménagers des Etats Membres de l'OCI, du 12 au 17 mai 2013, Médine)

35. Le Comité **s'est félicité** de l'offre du Royaume d'Arabie Saoudite d'accueillir la 17<sup>ème</sup> Foire Islamique du Commerce de l'OCI en 2019.

36. Le Comité **a demandé** à tous les Etats Membres d'encourager leur secteur privé à participer activement à ces Foires.

37. Le Comité **a demandé** au CIDC de préparer des rapports réguliers sur l'avancement des projets concernant les Foires commerciales, les Foires du Tourisme

ainsi que les autres salons spécialisés des Etats membres de l'OCI, lesquels comprendront l'évaluation de ces Foires.

38. Le Comité **a salué** l'offre de l'Union des Chambres et des Echanges de Produits de Turquie de faire partager ses expériences par le biais de l'organisation de foires internationales en collaboration avec les Etats Membres intéressés dans le cadre de son Programme *Chamber Academy*.

**iii) Feuille de Route pour le renforcement du commerce intra-OCI**

39. Le Comité **a pris note** du rapport de suivi du Programme Exécutif de la Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce intra-OCI.

40. Le Comité **a demandé** aux institutions de l'OCI d'accroître leurs efforts pour la mise en œuvre des projets et programmes du Programme Exécutif et **a invité** les Etats Membres à offrir le soutien nécessaire aux Institutions de l'OCI en vue de la mise en œuvre du Programme.

41. Le Comité **a demandé** aux Etats membres de continuer à fournir au CIDC les données les plus à jours en ce qui concerne les statistiques commerciales.

(Le Rapport de Suivi du Programme Exécutif de la Feuille de Route figure en Annexe IX.)

**iv) Assistance Technique relative à l'OMC**

42. Le Comité **a exprimé** son estime à la République de Turquie, la BID et le CIDC qui ont organisé des programmes de renforcement des capacités sur des sujets relatifs à l'OMC pour les Etats Membres qui sont en processus d'accession à l'OMC.

43. Le Comité **a appelé** la BID et le CIDC à coordonner leurs efforts en vue de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats Membres de l'OCI afin de faciliter leur intégration totale dans le système de commerce multilatéral sur une base juste et équitable.

44. Le Comité **a exhorté** la BID et le CIDC à continuer à fournir aux Etats Membres leur assistance technique au sujet des questions relatives à l'OMC.

**v) Activités pour le financement du Commerce**

45. Le Comité **a pris note avec satisfaction** du rôle joué par la CIFC dans le renforcement et la promotion du commerce intra-OCI.

46. Le Comité **a également noté** l'annonce par la CIFC de sa proposition de conditions concurrentielles pour ses opérations commerciales, y compris en matière de lignes de financement.

47. Le Comité **a demandé** à l'IRCICA de développer davantage ses programmes d'assurance des investissements dans les Etats Membres et Observateurs, en vue d'accroître les flux d'investissements intra-OCI.

48. Le Comité **a salué** l'offre de la République Islamique d'Iran de tenir un conférence sur « La Coopération et Collaboration Entre les Organismes de Crédit à l'Exportation des Etats Membres de l'OCI » à Téhéran.

(Le Rapport de la CIFC sur les Activités de la Promotion du Commerce figure en annexe X.)

*vi) Institutionnalisation de l'INMPI*

49. Le Comité **s'est réjoui** de la visibilité croissante de l'INMPI dans son domaine de compétence et **a demandé** aux Etats Membres de participer activement à ses activités.

50. Le Comité **a pris note** des rapports de la Troisième Assemblée Générale et Quatrième Réunion du Conseil d'Administration de l'INMPI qui ont eu lieu du 3 au 5 mai 2012 à Istanbul, Turquie.

51. Le Comité **a salué** la finalisation des normes de l'INMPI et **a demandé** à ses Membres de prendre les mesures nécessaires dans leur pays respectif.

52. Le Comité a favorablement **accueilli** l'adhésion de la République d'Iran, la Gambie, la République du Gabon et la République du Sénégal à l'INMPI.

53. Le Comité **a demandé** à l'INMPI d'élaborer des programmes de renforcement des capacités en matière des normes en coopération avec les Etats Membres et les organisations internationales.

54. Le Comité **a demandé** aux Etats Membres, qui ne l'ont pas encore fait, d'adhérer à l'INMPI pour tirer profit des services qu'il procure.

(Le rapport de l'INMPI sur ses activités figure en Annexe XI.)

*vii) Mécanisme d'arbitrage*

55. Le Comité **a appelé** les Etats Membres à faire connaître leurs points de vue concernant l'Etude portant sur « La Pertinence de l'Etablissement d'un Mécanisme d'Arbitrage » circulée par le Secrétariat Général de l'OCI d'ici août 2012.

**Coopération dans les Secteurs prioritaires (Point 4 de l'Ordre du Jour)**

*i) Agriculture*

56. Le Comité **a pris note** du rapport de la 8<sup>ème</sup> Réunion du Groupe du Travail sur l'Agriculture du COMCEC tenue le 8 mai 2012 et **a demandé** au Secrétariat Général

de faire circuler le Projet-Cadre pour la Coopération dans le domaine de l'Agriculture, le Développement Durable et la Sécurité Alimentaire aux Etats Membres de l'OCI afin de recenser leurs points de vue et commentaires.

57. Le Comité **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC, en collaboration avec le SESRIC et la BID, de finaliser le Projet-Cadre groupant les commentaires et les points de vues prospectifs des Etats Membres et de le soumettre à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC pour l'adopter.

58. Rappelant les décisions pertinentes de la 6<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle sur la Sécurité Alimentaire, l'Agriculture et le Développement Durable tenue en 2011, le Comité **a appelé** les Etats Membres à partager les connaissances et les bonnes pratiques dans le domaine de l'agriculture avec les Etats Membres qui s'y intéressent. Et ce, en vue d'augmenter la coopération et la solidarité dans ce domaine.

59. Les participants à la Réunion **ont salué** la proposition de la République de Kazakhstan d'établir un Bureau pour la Sécurité Alimentaire de l'OCI au Kazakhstan et **ont demandé** aux experts concernés des Etats Membres et institutions de l'OCI de présenter une étude détaillée du mandat et des fonctions du Bureau, ses aspects financiers et son fonctionnement en coordination avec d'autres entités et centres régionaux ainsi qu'avec les Etats Membres et les institutions de l'OCI.

60. Le Comité **a salué** l'initiative du SESRIC d'organiser des programmes de renforcement des capacités dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en collaboration avec le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de l'Elevage de la République de Turquie et **a demandé** aux Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait de répondre aux questionnaires de ces programmes.

(Le Rapport de la 8<sup>ème</sup> Réunion du COMCEC du Groupe de Travail sur l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire figure en annexe XII.)

*ii) Tourisme*

61. Le Comité **a pris note** du rapport du 2<sup>ème</sup> Atelier sur « Coopération du Secteur Privé pour le Développement du Tourisme au sein de l'OCI » qui s'est tenu les 9 et 10 décembre à Izmir, Turquie.

62. Le Comité **a salué** l'établissement du Forum du Secteur Privé sur le tourisme de l'OCI/COMCEC qui devrait regrouper, régulièrement, les représentants du secteur privé des Pays Membres de l'OCI.

63. Le comité a exhorté les membres du Comité de Coordination sur le Tourisme à participer activement à la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité qui se tiendra les 12 et 13 juin 2012 à Téhéran.

64. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République de Turquie pour accueillir la 1<sup>ère</sup> Réunion du Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/COMCEC en décembre 2012 à Izmir et a exhorté les Etats Membres à encourager leurs représentants du secteur privé opérant dans le secteur touristique à participer activement à cet événement.

65. Le Comité **a de mêmesalué** l'offre de la République du Soudan pour accueillir la 8<sup>ème</sup> Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) à Khartoum en 2012, et l'offre de la République Arabe d'Egypte pour organiser la 2<sup>ème</sup> Foire du Tourisme des Membres de l'OCI du 20 au 23 décembre 2012 au Caire.

66. Le Comité **a salué** l'offre de la République de Turquie de partager ses expériences dans le tourisme médical avec les autres Etats Membres.

(Le Rapport du 2<sup>ème</sup> Atelier de la Coopération du Secteur Privé pour la Promotion du Tourisme Intra-OCI figure en annexe XIII.)

### *iii) Transport*

67. Le Comité **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC d'achever l'étude sur la modalité de travail du Groupe de Travail sur le Transport et de la soumettre à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

68. Le Comité **a appelé** les Etats Membres et les institutions de l'OCI de soutenir à fond la mise en œuvre du Document d'Izmir en élaborant des projets de coopération conformes à l'esprit dudit document.

69. Le Comité **a demandé** aux Etats Membres de participer au séminaire et à l'exposition sur « Construction de navires » qui sera organisé par l'UIT les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2012 à Dhaka, Bangladesh.

## **Coopération Financière (Point 5 de l'Ordre du Jour)**

### *i) Coopération entre les Bourses :*

70. Le Comité **a pris note** du progrès réalisé dans le contexte du Forum des Bourses de l'OCI et **a soutenu** le lancement de l'Indice S&P OCI/COMCEC à la dernière semaine de juin 2012.

71. Le Comité **a salué** l'offre de la République de Turquie pour accueillir la 6<sup>ème</sup> Réunion du Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI les 24 et 25 septembre 2012 à Istanbul et **a invité** les Etats Membres à participer activement à cette Réunion.

72. Le Comité **a favorablement accueilli** l'offre du SESRIC pour organiser deux stages de formation pour le personnel des Bourses du Kirghizistan et du Tadjikistan en

2012 et **a demandé** au SESRIC d'organiser les mêmes programmes de formation pour les autres membres de l'OCI.

**ii) *Coopération entre les Autorités Réglementaires des Marchés de Capitaux***

73. Le Comité **a salué** l'établissement du Forum des Organes Régulateurs des Marchés de Capitaux et **a appelé** les Etats Membres à étendre leur soutien pour couvrir les activités du Forum.

74. Le Comité a de même **salué** l'offre de la République de la Turquie pour accueillir la 1<sup>ère</sup> Réunion du Forum des Organes Régulateurs des Marchés de Capitaux les 24 et 25 septembre 2012 à Istanbul et **a exhorté** les Etats Membres à participer activement à cette Réunion.

**iii) *Coopération entre les Banques Centrales***

75. Le Comité **a pris note** de la recommandation de la 11<sup>ème</sup> Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires tenue du 14 au 16 novembre 2011 en Malaisie.

76. Le Comité **s'est félicité** de l'organisation de la 12<sup>ème</sup> Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires les 14 et 15 mai 2012 à Istanbul par la Banque Centrale de Turquie en collaboration avec le SESRIC, en sa qualité de secrétariat lors de cette réunion, et **a appelé** les pays membres à participer activement à cette Réunion.

77. Le Comité a également **salué** les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par la Banque Centrale de Turquie et le SESRIC dans le cadre de la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats Membres dans divers aspects de coopération et **a demandé** aux autres Etats Membres de se joindre à ces efforts.

(Le Communiqué Final de la 11<sup>ème</sup> Réunion de la Banque Centrale et des Autorités Monétaires de l'Organisation de la Coopération Islamique figure en annexe XIV.)

**Coopération du Secteur Privé (point 6 de l'Ordre du Jour)**

78. Le Comité **a salué** l'organisation des Programmes du *Chamber Academy* par l'Union Turque des Chambres et d'Echanges de Produits de Base (TOBB), en collaboration avec la BID/CIFC et la CICIA, et **a appelé** les représentants du secteur privé des Etats membres à participer davantage dans les programmes à venir. Le Comité a exhorté les Etats Membres concernés d'organiser des activités de renforcement de capacité similaires.

79. Le Comité **a invité** la CICIA à mener davantage de programmes de renforcement des capacités, d'événements professionnels business-to-business (B2B)

et business-to-government ainsi que davantage d'études afin de promouvoir les transactions commerciales et l'investissement entre les Etats Membres de l'OCI.

80. Le Comité **a pris note** de la tenue par la CICIA d'un programme et d'un atelier de formation pour le secteur privé dans les domaines de la valeur ajoutée, de la micro-finance et du développement de l'entrepreneuriat chez les PME.

81. Le Comité **a invité** les Etats Membres à encourager leur secteur privé à participer activement à la 15<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé qui aura lieu dans la République Islamique d'Iran en 2013.

(Le Rapport de la CICIA sur les activités de la Chambre figure en Annexe XV.)

- *Echange de vues sur « l'intensification de la Concurrence des petites et moyennes entreprises dans les Etats Membres ».*

82. Le Comité **s'est félicité** de l'organisation de l'atelier sur « l'Intensification de la Concurrence des PME dans les Etats Membres de l'OCI », par le SESRIC en collaboration avec le CID, l'Organisation du Développement des PME de Turquie (KOSGEB) et la Corporation des PME de la Malaisie, du 12 au 14 juin 2012, à Ankara, en Turquie et **a appelé** les Etats Membres à participer activement à cet événement.

83. Le Comité **a appelé** les Etats Membres à envoyer les rapports de pays sur les PME au Bureau de Coordination du COMCEC avant le 15 septembre 2012 pour leur distribution à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

84. Le Comité **a invité** les agences du gouvernement, les chambres, les associations des entreprises et les universités des Etats Membres à intensifier leur soutien aux PME en vue d'assurer leur durabilité et leur compétitivité.

85. Le Comité **a invité** les Etats Membres désireux de partager leurs meilleures pratiques et expériences, à communiquer leurs propositions appropriées de coopération technique au Bureau de Coordination du COMCEC pour leur soumission à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

86. Le Comité **a salué** l'offre de l'Organisation de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ODPME) de Turquie d'organiser un programme d'échange d'experts et de renforcement des capacités en 2013.

- *Thèmes potentiels pour la session d'échange de vues de la 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC*

87. Le Comité **a pris note** des thèmes potentiels suivants pour la Session Ministérielle d'échange de vues du 29<sup>ème</sup> COMCEC :

Thème 1 : Le rôle du PPP (Partenariat Public-Privé) pour le développement du secteur du tourisme dans les Etats membres.

Thème 2 : Accroître les flux d'IDE dans les Etats Membres

Thème 3 : Promouvoir les Services Financiers Islamiques dans les pays de l'OCI.

88. Le Comité **a demandé** au SESRIC de faire circuler un questionnaire aux Etats Membres pour sonder leurs opinions concernant les thèmes susmentionnés et de les communiquer à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

### **Réduction de la pauvreté (Point 7 de l'ordre du jour)**

#### ***i) FSID et PSDA***

89. Le Comité **a salué** les efforts de la BID en vue de la réalisation des objectifs du FSID et du PSDA.

90. Le Comité **a réitéré** sa requête auprès des Etats Membres qui se sont engagés dans le FSID pour qu'ils remplissent leurs engagements afin de permettre au Fonds de financer plus de projets dans les Etats Membres et dans les Communautés et Minorités Islamiques.

91. Le Comité **a exhorté** la Banque Islamique de Développement (BID) à mobiliser des ressources additionnelles de différentes institutions de financement afin d'accroître le fonds pour le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA).

92. Le Comité a appelé les Etats Membres et les institutions de l'OCI concernées à fournir l'assistance requise à la République du Mali en vue de résoudre sa crise alimentaire en cours.

(Rapport de la BID sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du FSID et le PSDA est joint en Annexe XVI.)

#### ***ii) Le Programme du Coton de l'OCI***

93. Le Comité **a demandé** au Groupe de la BID de finaliser son examen des projets qui ont déjà été présentés en vue d'obtenir un soutien financier.

94. Le Comité **a également demandé** au Groupe de la BID de présenter régulièrement des rapports aux Réunions du COMCEC au sujet de l'état d'avancement des projets étudiés en vue d'un financement.

95. Rappelant la résolution pertinente de la 27<sup>ème</sup> Session du COMCEC, le Comité **a salué** la proposition d'organiser un forum de l'investissement pour les projets du Programme de Coton de l'OCI en décembre 2012.

96. Le Comité **a pris note** des Programmes de Formation sur le Coton du SESRIC et **a exhorté** les Centres d'Excellence pour la Recherche sur le Coton à renforcer leur coopération avec le SESRIC pour la mise en œuvre de ces programmes.

*iv) Programme EFP-OCI*

97. Le Comité **s'est réjoui** des efforts du SESRIC pour la mise en œuvre des sous-programmes de l'EFP-OCI, et **a demandé** au SESRIC et à la BID de déployer davantage d'efforts en vue de la mise en œuvre des projets prévus dans le cadre des sous-programmes de l'EFP-OCI, et de faire rapport de leurs résultats à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

98. Le Comité **a appelé** les Etats Membres à participer et soutenir le Programme de Maître Formateur d'ISMEK, le Réseau de la Sécurité et la Santé Occupationnelles et le Programme des Stages pour les Etudiants Internationaux de l'OCI (OCI-PSEI).

99. Le Comité **a pris note** des efforts du SESRIC et de la BID en vue de la préparation du « Cadre Stratégique pour la Gestion des Risques de Catastrophe dans les Etats Membres de l'OCI » et **leur a demandé** un rapport d'avancement pour la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

**Projet d'Ordre du Jour de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC (Point 8 de l'ordre de jour)**

100. Le Comité **a décidé** de présenter le Projet d'Ordre du Jour à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

(Une copie du Projet d'Ordre du Jour à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC figure en Annexe XVII.)

**Questions diverses**

101. Le Comité **a demandé** au Groupe de la BID/SIACE de finaliser leur étude sur les flux d'investissements intra-OCI qui contient des informations sur les climats d'investissement et les lois régulant l'investissement dans les Etats Membres de l'OCI et de la présenter lors de la 28<sup>ème</sup> Session de l'OCI.

**Expression de remerciements et d'estime.**

102. Le Comité **a remercié et estimé** les efforts de la République de Turquie en tant que pays hôte, des Etats Membres, du Secrétariat Général de l'OCI, du Bureau de Coordination du COMCEC, du Groupe de la BID, du SESRIC, de CIDC, de la CICI, de l'UIT et de l'INMPI ainsi que de tous les autres partenaires qui ont effectué les activités mentionnées dans la partie de ce rapport intitulée « Sessions de Travail ».

**Session de Clôture**

103. Lors de sa Session de Clôture, dirigée par S.E. Ahmet YAMAN, Sous-Secrétaire d'Etat Adjoint du Ministère du Développement de la République de Turquie, le Comité **a adopté** son Rapport ainsi que les Annexes associées. Le Comité **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de distribuer le Rapport aux Etats Membres, et de le présenter à la Vingt-Huitième Session du COMCEC.

104. Le Chef de la Délégation du Gouvernement de Palestine **a proposé** d'envoyer un message de remerciement à S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et du COMCEC pour le précieux message passé à la Réunion.

105. S.E. l'Ambassadeur Hameed OPELOYERU, Assistant du Secrétaire Général de l'OCI **a lu** le message de S.E. Prof. Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secrétaire Général de l'OCI. Dans son message, S.E. Prof. İHSANOĞLU a exprimé son appréciation la plus profonde envers le Gouvernement et la population de la République de Turquie pour l'accueil chaleureux et traditionnel et l'hospitalité fraternelle envers toutes les délégations de cette Réunion. S.E. le Secrétaire Général **a déclaré** que cette Réunion et les diverses recommandations qui en découlent vont approfondir la propriété des programmes du COMCEC pour les Etats Membres.

106. Le Chef de la Délégation de la République du Mali a fait une déclaration au nom des délégués. Il a exprimé sa profonde gratitude envers le Gouvernement et le peuple de Turquie pour l'accueil chaleureux et l'excellente hospitalité accordée aux délégués au cours de leur séjour à Ankara. Il a également remercié le Président de la Réunion et toute l'équipe d'encadrement pour l'excellente organisation de la Réunion.

107. Lors de son discours de clôture, S.E. Ahmet YAMAN a mis en exergue les récents progrès du COMCEC en matière de coopération et a exprimé le désir de renforcer cette coopération à travers des actions commensurables. S.E. YAMAN a remercié tous les participants, notamment les Etats Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs estimables contributions et soutiens. Enfin, S.E. YAMAN a souhaité à tous les délégués un bon voyage de retour.

(Une copie du texte du Discours de Clôture de S.E. Ahmet YAMAN est jointe en Annexe XVIII.)

-----  
-----



# ANNEXES



# **ANNEXE**

## **I**



Original: Anglais

**LISTE DES PARTICIPANTS  
A LA VINGT HUITIEME REUNION  
DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC**

**(Ankara, 09 – 10 mai 2012)**

**A. MEMBER STATES OF THE OIC**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

- H.E. IYA TIDJANI  
Ambassador of Republic of Cameroon in Riyadh
- Mr. BOUBA AOUSSINE  
Sub Director, Ministry of Trade
- Mr. EVANE EVARISTE  
Attache, Prime Minister's Office

**ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN**

- Ms. ZOHREH BAHREHBAR  
Division Chief, Grants and Credit Facilities, Office for Loans, International Organizations and Institutions, Organization for Investment, Ministry of Finance
- Ms. MAHSA ZIAEDDINI  
Expert, Office for Loans, International Organizations and Institutions, Organization for Investment, Ministry of Economic Affairs and Finance

**REPUBLIC OF KAZAKHSTAN**

- Mr. MUSLIM UMURYAYEV  
Vice Minister, Ministry of Agriculture
- Ms. MALIKA BILYASHEVA  
Head of Division, Nonfinancial Support
- Mr. BAKHYT BATYRSHAYEV  
Permanent Representative of Kazakhstan to the OIC
- Ms. ARMAN BAYSUANOV  
Representative of the Permanent Mission of Kazakhstan to the OIC
- Ms. ZARINA KALIASKAROVA  
Chief Expert of the Ministry of Transport and Communications

- Ms. DINARA IZANOVA  
Counselor of the Embassy of the Republic of Kazakhstan
- Mr. ALMAZ AZHIBAYEV  
Attache of the Embassy of the Republic of Kazakhstan

**STATE OF KUWAIT**

- Mr. ISHAQ ABDULKARIM  
Director of International Economic Co-operation Department, Ministry of Finance
- Mr. SAAD AL-RASHEDI  
Head of OIC Affairs Division,, Ministry of Finance
- Mr. SALEM AL-BATHER  
Economic Researcher, Ministry of Finance
- Mr. TAREQ AL-KHASHRAM  
Third Secretary of the Embassy of the State of Kuwait
- Mr. RASHED AL-OUWAIHAN AL-ANZI  
Third Secretary in the Ministry of Foreign Affairs of the State of Kuwait

**REPUBLIC OF MALI**

- H.E. MOHAMED MAHMOUD BEN LABAT  
Ambassador of Republic of Mali to Saudi Arabia and OIC
- Mr. OUSMANE DIAKITE  
Consul General of Republic of Mali in Jeddah
- Mr. MOUSSA ALIOU KONE  
Counselor of Republic of Mali in Riyadh
- Mr. HÜSEYİN BAŞARAN  
Honorary Consul of Republic of Mali in Ankara

**ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN**

- Mr. ATIQ-UR REHMAN  
Deputy Secretary (Foreign Trade Wing-III) of Ministry of Commerce
- H.E. MUHAMMAD HAROON SHAUKAT  
Ambassador of Islamic Republic of Pakistan to Turkey

- Mr. MOIN UL HAQUE  
Deputy Head of Mission, Embassy of Pakistan in Ankara
- Mr. SAAD AHMAD WARRAICH  
Second Secretary, Embassy of Pakistan in Ankara

**STATE OF PALESTINE**

- Mr. RAFAT RAYYAN  
Director, Ministry of National Economy

**STATE OF QATAR**

- Mr. AHMED MOHAMMED AL-MARZUKI  
Head of Department of Regional and International Organizations,  
Ministry of Business and Trade
- Mr. HASAN ABDULLAH AL-MOHANNADI  
Senior Specialist for International Cooperation,  
Ministry of Business and Trade

**KINGDOM OF SAUDI ARABIA**

- Mr. ABDULLAH BIN ABDU LWAHAB AL-NAFISAH  
Director General, Ministry of Commerce and Industry
- Mr. NASSER MOHAMMED AL-MUTLAQ  
Economic Researcher, Ministry of Finance
- Mr. HAMDAN ALBAGMI AYED  
Economist, Ministry of Commerce and Industry
- Mr. HUSSAIN BIN EED AL-RASHEED  
Economist, Ministry of Commerce and Industry

**REPUBLIC OF TURKEY**

- H.E. Dr. CEVDET YILMAZ  
Minister of Development
- Mr. MEHMET CEYLAN  
Deputy Minister of Development
- Mr. AHMET YAMAN  
Deputy Undersecretary, Ministry of Development

- Mr. SALİH MUTLU ŞEN  
Consul General of Turkey to Jeddah
- Mr. İSMAİL SEFA YÜCEER  
Head of Department, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. MUSTAFA SEPETÇİ  
Head of Department, Ministry of Customs and Trade
- Ms. DENİZ BERBER  
Head of Department, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
- Mr. SANCAR SEFER SÜER  
Head of Department, Turkish Union of Chambers and Commodity Exchanges (TOOB)
- Ms. TAMAY ÖZSOY  
Head of Department, Turkish Patent Institute
- Mr. SİDDİK KAYA  
Head of Department, Ministry of Customs and Trade
- Dr. İSA ÖZKAN  
Acting Head of Department, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
- Dr. ERALP POLAT  
Manager, İstanbul Stock Exchange Chamber (İMKB)
- Mr. H. EGEMEN KILIÇ  
Manager, Export Credit Bank of Turkey
- Ms. LERZAN KAYIHAN ÜNAL  
Acting Director of International Relations, The Turkish Competition Authority
- Mr. ADNAN HORAN  
Coordinator, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
- Ms. DENİZ YALÇIN  
Acting Manager, Turkish Union of Chambers and Commodity Exchanges (TOBB)
- Mr. YÜKSEL KAYA  
Chief Expert, The Turkish Competition Authority
- Ms. SEÇİL SAYIN GÜNDÜZ  
Chief Expert, Capital Markets Board of Turkey (SPK)
- Ms. HÜLYA ÖRS  
Expert, Ministry of Development

- Mr. KADRİ YAVUZ ÖZBAY  
Expert, Turkish Patent Institute
- Ms. AYŞEGÜL DEMİR  
Expert, Ministry of Economy
- Mr. MURAT ÇİTİLGÜLÜ  
Expert, Ministry of Economy
- Mr. ETKİN ÖZEN  
Expert, Central Bank of the Republic of Turkey
- Ms. NEVAL AYAS  
Expert, Ministry of Culture and Tourism
- Ms. FATMA GÜL İN ÖZYİĞİT  
Expert, Ministry of Culture and Tourism
- Mr. ERTUĞRUL NAZLI  
Expert, Small and Medium Enterprises Development Organization (KOSGEB)
- Mr. M.GÖRKEM GÜRBÜZ  
Expert, Small and Medium Enterprises Development Organization (KOSGEB)
- Mr. YAS İN EKMEN  
Expert, Turkish Union of Chambers and Commodity Exchanges (TOBB)
- Ms. MEHTAP ATAKAN ÖZKAN  
Expert, Ministry of Customs and Trade
- Ms. AYŞE ÖZCAN  
Expert, Turkish International Cooperation and Development Agency (TİKA)
- Ms. GÜL ELÇİN POLAT  
Expert, Ministry of Science, Industry and Technology
- Ms. HÜMEYRA COŞAR  
Expert, Turkish Standards Institutions (TSE)
- Mr. KADİR BURAK YETKİN  
Expert, Turkish Standards Institutions (TSE)
- Ms. GÖKÇE DEMİRDERE  
Expert, Undersecretariat of Treasury
- Mr. AYHAN BARAN  
Engineer, Ministry of Food, Agriculture and Livestock

- Ms. H. BANU ŞENER  
Engineer, Ministry of Customs and Trade
- Mr. ALİ RIZA KARAGÖZ  
Engineer, Ministry of Science, Industry and Technology
- Mr. SEDAT GÜNEYPARLAK  
Teacher, General Directorate of Vocational Education
- Ms. ASLI TA ŞMAZ  
Assistant Expert, Ministry of Development
- Mr. MURAT ERDEM  
Attache, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. SALİH ERDEMÇİ  
Assistant Expert, Ministry of Transportation, Maritime Affairs and Communication
- Mr. CAN BEKER  
Assistant Expert, Export Credit Bank of Turkey
- Mr. ŞEHLA ALİ HASAN  
Assistant Expert, Turkish Union of Chambers and Commodity Exchanges (TOBB)
- Mr. UFUK KADİR ERGİN  
Assistant Expert, Turkish Union of Chambers and Commodity Exchanges (TOBB)
- Mr. ŞENOL SANCAK  
Assistant Expert, Ministry of Customs and Trade

**REPUBLIC OF SENEGAL**

- Mr. MOUSTAPHA SOKHNA DIOP  
Minister Counselor, Embassy of Republic of Senegal, Ankara

**B. OBSERVER**

**REPUBLIC OF IRAQ**

- Mr. FARAJ MOHAMMED ABDULLAH  
Head of Section of Regional Organizations
- Mr. NAZIM HASAN ABBAS  
Iraqi Commercial in Ankara

**MALAYSIA**

- Ms. MAZITA MARZUKI  
Principal Assistant Secretary, Ministry of Foreign Affairs
- Ms. NURYANTE BINTI MOHD YAZID  
Minister Counselor, Embassy of Malaysia, Ankara

**C. THE OIC GENERAL SECRETARIAT**

- H. E. Amb. HAMEED A. OPELOYERU  
Assistant Secretary for Economic Affairs
- H. E. Amb. NABIKA DIALLO  
Advisor to the Secretary General
- H.E. Amb. VEFAHAN OCAK  
Director General of the Cabinet and Chief Advisor to SG
- Mr. GHOLAM HOSSEIN DARZI  
Director, Department of Economic Affairs
- Mr. ABDUNUR MUHD SEKINDI  
Professional Officer in Cabinet of SG.

**D. OIC SUBSIDIARY ORGANS**

**STATISTICAL, ECONOMIC AND SOCIAL RESEARCH AND TRAINING CENTRE  
FOR ISLAMIC COUNTRIES (SESRIC)**

- Dr. SAVA Ş ALPAY  
Director General
- Mr. NABIL DABOUR  
Director of Research Department
- Dr. JIAN MARDUKHI  
Senior Researcher
- Dr. KENAN BAĞCI  
Researcher

**ISLAMIC CENTRE FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)**

- Mr. EL HASSANE HZAINÉ  
Director General of ICDT
- Mr. AMADOU CIRE SALL  
Director of Studies and Training Department

**ISLAMIC UNIVERSITY OF TECHNOLOGY (IUT)**

- Prof. Dr. IMTIAZ HOSSAIN  
Chancellor of a University

**E. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC**

**ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IDB) GROUP**

- Mr. ABDUL BASIT RASHEED JAM  
Cooperation Specialist
- Mr. MOHAMED IQBAL AZAD  
Adviser to CEO (ITFC)

**F. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC**

**ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE, INDUSTRY AND AGRICULTURE (ICCIA)**

- Ms. ATTIYA NAWAZISH ALI KHAN  
Assistant Secretary General

**G. OTHER INTERNATIONAL INSTITUTIONS**

**THE STANDARDS AND METROLOGY INSTITUTE FOR ISLAMIC COUNTRIES (SMIIC)**

- Mr. HALUK DAĞ  
Interim Secretary General of SMIIC

**UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION (UNIDO)  
CENTRE FOR REGIONAL COOPERATION IN TURKEY**

- Mr. SÜLEYMEN YILMAZ  
UNIDO Director in Turkey

**H. COMCEC COORDINATION OFFICE**

- Mr. MEHMET METİN EKER  
Director General,  
Head of COMCEC Coordination Office
- Mr. EBUBEKİR MEMİŞ  
Head of Department

- Mr. SELÇUK KOÇ  
Head of Department
- Mr. MUSTAFA TEK İN  
Head of Department
- Mr. METİN GENÇKOL  
Expert, Drafting
- Mr. MURAT DEL İÇAY  
Expert, Drafting
- Mr. GÖKTEN DAMAR  
Expert, Drafting
- Ms. AYTEN KAÇAR  
Expert, Press Relations
- Mr. ORHAN ÖZTAŞKIN  
Protocol Relations and Press Relations
- Dr. NAZIM GÜMÜŞ  
Protocol Relations
- Mr. KAĞAN AKDOĞAN  
Assistant Expert, Drafting
- Ms. AYLİN ŞENOL GÜN  
Assistant Expert, Drafting
- Mr. MEHMET FİDAN  
Assistant Expert, Drafting
- Mr. EMRAH HATUNOĞLU  
Expert, Drafting
- Ms. MÜKERREM ÖZKILIÇ  
Coordinator of Registration Office
- Ms. BİGE HAMURDAN  
Coordinator of Registration Office
- Mr. KEMAL ARSLAN  
Coordinator of Meeting Rooms
- Ms. SEHER KURUGÜL  
Coordinator of Documentation Center
- Ms. GÜL SAYIN  
Assistant Coordinator of Documentation Center

- Ms. EMİNE DEMİREL  
Assistant Coordinator of Documentation Center
- Mr. ERCAN İBİK  
Assistant Coordinator of Transport Relations
- Ms. Z. LEYLA AŞK  
Social Program
- Ms. NAZİFE GÜLGEN  
Social Program
- Ms. BİLGE GÜLLÜ  
Executive Secretary
- Mr. SEYFİ UYANIK  
Press Relations

**I. DEPARTMENT OF SUPPORT SERVICES OF MINISTRY OF DEVELOPMENT**

- Mr. NURETTİN AYDIN  
Head of Section
- Mr. MEVLÜT YAŞAR  
Coordinator of Transport Relations
- Mr. MEHMET ÖCAL  
Coordinator of Accommodation
- Mr. CAFER ERDOĞAN  
Stock Coordinator

-----  
-----

# **ANNEXE**

## **II**



Original : Turc

**MESSAGE DE S.E. ABDULLAH GÜL, PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE DE TURQUIE  
ET PRESIDENT DU COMCEC  
A LA 28<sup>EME</sup> REUNION DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC  
(Le 9 mai 2012, Ankara)**

Honorable Président,  
Membres Distingués du Comité de suivi,

J'ai le plaisir de vous accueillir, Représentants Distingués participant à la 28<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique.

J'espère que cette réunion, au cours de laquelle vous allez discuter en vue d'accroître notre coopération économique et commerciale, débouchera sur des démarches concrètes visant à promouvoir le bien être de nos pays.

Distingués Délégués,

Nous témoignons d'une transformation historique dans notre région marquée par des appels aux droits, à la justice et à la démocratie, lesquels ont des reflets à l'échelle internationale. Je suis conscient que ce processus de changement et de transformation contribuera à l'instauration de la paix, la sécurité, la stabilité et le bien être dans notre région. Je crois qu'en tant que pays islamiques, nous avons besoin d'orienter ce processus historique vers la solidarité et la coopération basées sur la légitimité de la démocratie et le consensus social.

Estimables Invités,

La vitesse vertigineuse du mouvement des peuples, de l'information, du capital et des biens autour du monde accélère le cours de l'histoire. Avec son apparition, La mondialisation a également engendré un changement dans la balance du pouvoir entre continents et pays.

Alors que la mondialisation soulève des défis et des risques sérieux, elle offre, en même temps, de grandes opportunités. Le moyen permettant de tirer profit des opportunités créées par la mondialisation et d'atténuer les risques y associés, porte sur l'accélération du mouvement des personnes, de l'information, du capital et des biens. Il est basé également sur l'augmentation du commerce et des investissements communs entre nos pays. Vu l'interdépendance qu'elle suscite, la mondialisation rend la coopération multilatérale, aujourd'hui et plus que jamais, une nécessité.

A cet égard, le COMCEC, avec son potentiel pour renforcer la culture de solidarité et de coopération et pour développer un langage et des moyens de compréhension communs à nos pays, sert d'outil stratégique pour transformer les menaces régionales et mondiales en opportunités. Le COMCEC, qui rassemble régulièrement depuis 28 ans des pays de niveaux de développement divers, offre à nos pays une opportunité de partager entre nous nos expériences de développement. A travers l'amélioration de la coopération au sein du COMCEC, nous pouvons empêcher nos pays de devenir des éléments passifs du processus de mondialisation et de les élever à des rangs qu'ils méritent dans la gouvernance mondiale en tant que directeurs de ce processus.

Je suis de près les activités du COMCEC que j'ai l'honneur de présider. Je considère les efforts de nos pays pour renforcer la coopération très prometteurs. J'aimerais souligner une fois de plus le besoin pour nous d'accomplir plus d'efforts dans le but d'exploiter au mieux nos capacités.

A présent j'aimerais attirer votre attention sur quelques entreprises qui sont à l'ordre du jour du COMCEC.

Estimables Délégués,

Comme vous le savez, le Système de Préférences Commerciales. (SPC-OCI), qui est le projet le plus important du COMCEC, servira à rendre possible la libre circulation des biens entre nos pays. Je suis très heureux de vous informer que la base légale pour le SPC-OCI est terminée. A présent, il est temps d'achever la procédure de mise en œuvre. Je suis cette question avec attention. Très récemment, j'ai envoyé une lettre à mes homologues des pays concernés, réitérant mon appel pour achever rapidement les procédures de mise en œuvre. Je suis pleinement convaincu qu'avec les efforts croissants de nos pays, le SPC-OCI sera bientôt mis en œuvre.

Estimables Invités,

Le secteur agricole joue un rôle crucial dans les efforts des pays de l'OCI dans le cadre de la croissance économique, du développement rural et la réduction de la pauvreté. Je suis très heureux que nos efforts dans le secteur de l'agriculture, qui a été désigné comme un secteur prioritaire du COMCEC, aient été intensifiées ces dernières années. J'espère que ces entreprises fourniront des solutions dans un certain nombre de domaines où nous avons des faiblesses tels que l'amélioration de la productivité agricole, la modernisation des processus de production et la facilitation de l'accès des produits agricoles au marché.

Je crois sincèrement que le tourisme, en tant que secteur qui se développe rapidement et qui devient plus compétitif à travers le monde, non seulement contribue au PIB et à l'emploi, mais sert aussi d'outil important pour rapprocher nos peuples qui partagent une histoire et des valeurs culturelles communes. Je suis heureux d'observer que voyager est devenu plus facile et que les interactions culturelles entre nos peuples ont augmenté grâce à un certain nombre d'étapes concrètes telles que l'augmentation du nombre d'accords supprimant les formalités de visa entre nos pays.

Le secteur du tourisme est l'un des principaux domaines pour lesquels nous pouvons bénéficier du dynamisme du secteur privé. Je suis convaincu que les mécanismes de coopération et de dialogue qui vont être développés avec le secteur privé dans ce domaine de coopération prioritaire aideront à accroître la qualité de service dans le tourisme et à améliorer la compétitivité de nos pays dans le marché mondial du tourisme.

L'augmentation récente des activités destinées au secteur privé dans le cadre de la coopération en matière de tourisme sous l'égide du COMCEC est source d'espoir. À cet égard, il m'incombe de préciser que je suis très heureux de la création du Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI / COMCEC en décembre dernier à Izmir. Je crois sincèrement que par l'enrichissement de son ordre du jour à travers des projets concrets, ce Forum permettra la promotion du dialogue et de la coopération entre les représentants du secteur privé, et facilitera les pourparlers en ce qui concerne les possibilités d'affaires et d'investissement : ceci constituera donc une contribution majeure à l'accroissement de la part de nos pays dans le marché mondial du tourisme. Je vous appelle, Distingués Délégués, à encourager vos représentants du secteur privé dans le secteur du tourisme à faire des contributions actives aux activités de ce Forum.

Un autre de nos secteurs prioritaires, le transport, celui-ci est d'une grande importance en ce qui concerne la facilitation de la libre circulation des personnes et des biens entre nos pays, la promotion du tourisme et du commerce ainsi que

l'intégration de nos pays à l'économie mondiale. J'espère que le Document-Cadre pour la Coopération en matière de Transport que nous avons adopté l'an dernier sera mis en œuvre le plus rapidement possible, afin que nos pays commencent à l'adopter davantage.

Distingués Représentants,

Je suis également de près les activités de coopération financière à savoir le Forum des Bourses de l'OCI, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC et les Réunions des Banques Centrales de l'OCI et des Autorités Monétaires. Je suis pleinement convaincu que ces efforts aideront à réduire les obstacles aux mouvements de capitaux entre nos pays, à accroître les investissements, diversifier les produits financiers et à établir un équilibre entre l'offre et la demande de financement. En outre, je crois que, ces efforts constitueront une contribution majeure aux efforts des pays de l'OCI visant à la croissance économique et à la stabilité financière.

En tant que président du COMCEC, je suis fier de voir que les efforts de coopération financière ont commencé à porter leurs fruits. Le lancement de l'Indice S&P de l'OCI et du COMCEC, produit du travail du Forum des Bourses de l'OCI, en est l'exemple le plus concret. Je pense que les progrès enregistrés dans ce domaine seront une source d'inspiration pour les autres efforts de coopération.

Estimables Délégués,

J'ai souvent affirmé que, parmi les activités du COMCEC, la nécessité de renforcer le rôle du secteur privé était le moteur du développement. Je suis persuadé que les foires et les réunions du secteur privé organisées dans le cadre du COMCEC aident nos entreprises à se connaître et constituent une contribution majeure à la croissance du volume de leurs échanges. Je crois que ces activités devraient se poursuivre et être davantage enrichies à l'avenir.

Je considère comme approprié le choix du thème « Renforcement de la Compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises dans les États membres » pour la Session d'Echange de Vues du COMCEC. À cet égard, je suis persuadé que l'atelier préparatoire sur ce sujet, qui se tiendra à Ankara en juin, produira de précieuses recommandations pour augmenter la compétitivité de nos PME.

Honorable Président,  
Estimables Délégués,

Alors que je conclus ces remarques, j'espère que la 28<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi, qui vous réunit ici, produira des résultats qui serviront les intérêts communs de nos pays.

Avec ces pensées à l'esprit, j'adresse mes sincères salutations à tous les participants et je vous souhaite plein succès dans vos efforts.

-----  
-----



# **ANNEXE**

## **III**



Original: Turc

**DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. DR. CEVDET YILMAZ  
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT  
DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE**

**28<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC  
(Ankara, le 9 mai 2012)**

Distingué Secrétaire Général,  
Membres Distingués du Comité de suivi,  
Estimables Invités,

Je tiens à exprimer une fois de plus le plaisir que j'ai à vous rencontrer et à vous accueillir à l'occasion de la 28<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC, ainsi qu'à vous souhaiter la bienvenue à Ankara.

Comme vous les avez tous, lors des Réunions du Comité de Suivi du COMCEC, nous surveillons la mise en œuvre des résolutions de la précédente Réunion du COMCEC, et décidons de l'ordre du jour de la prochaine session. Par conséquent, une tâche majeure incombe au Comité de Suivi en ce qui concerne le développement de la coopération entre nos pays.

En tant que Comité, nous nous devons d'établir l'ordre du jour du COMCEC à la lumière de l'identification de problèmes rencontrés lors du processus de mise en œuvre des résolutions prises au cours des réunions précédentes, ainsi que des développements dans l'économie mondiale. À cet égard, en tant que membres éminents du Comité de Suivi, une participation et un soutien actifs de votre part sont tout à fait cruciaux. A cette occasion, je tiens à remercier tous les représentants pour leur contribution au bon déroulement de la Réunion du Comité de Suivi, et je vous souhaite tous plein succès.

Distingués Invités,

Une reprise fragile mais prometteuse avait été observée dans l'économie mondiale lorsque nous nous sommes réunis à ce moment de l'an dernier. Toutefois, à compter du troisième trimestre de l'année dernière, nous avons été confrontés à un processus durant lesquels risques et incertitudes ont de nouveau augmenté, et les estimations de croissance ont été révisées à la baisse. Les problèmes structurels des économies développées, ainsi que notamment la crise bancaire et la dette de la zone euro, restent à surmonter. Les précautions prises pour surmonter ces problèmes, telles

que le désendettement bancaire et la consolidation budgétaire, risquent de mettre à mal les perspectives de croissance à court terme. Les risques qui pèsent sur la croissance persistent, même si les récentes décisions prises pour rétablir la confiance sur les marchés financiers et offrir une solution à la crise de la dette dans la zone euro ont évité un fort ralentissement de l'économie mondiale. D'autre part, des taux de chômage relativement élevés et une faible demande étrangère, notamment dans la zone euro et les pays développés, sont susceptibles de persister.

Selon les projections du FMI, l'économie mondiale qui avait augmenté de 4% l'an dernier devrait croître de 3,5% cette année. La détérioration de l'économie des pays développés dégrade également les économies des pays en développement et en croissance. La contraction de la demande étrangère et la fluctuation des flux de capital affectent défavorablement les exportations, les investissements et les entrées de capital étranger. Avec le ralentissement des pays en développement de 1% par rapport à l'année dernière, leur taux de croissance devrait se situer autour de 5% cette année.

D'autre part, les prix du pétrole ont augmenté et ceci en dépit des troubles de la croissance prévue de l'économie mondiale. Les effets des événements récents dans notre région ont conduit à des préoccupations accrues en ce qui concerne l'offre, et les prix du pétrole ont de nouveau monté à plus de 120 dollars. L'augmentation des prix du pétrole et son cours fluctuant continuent de constituer un risque et une incertitude pour les perspectives d'une économie mondiale qui tend à ralentir.

Les perspectives pour le commerce mondial se sont détériorées en parallèle avec l'image globale de l'économie. Avec une croissance de 5% en 2011, le volume du commerce mondial devrait encore ralentir en 2012 et ne croître que de 3,7%. Compte tenu d'une croissance moyenne du commerce mondial évaluée à 5,4% au cours des 20 dernières années, l'étendue de la stagnation que nous traversons actuellement se révèle.

A la lumière de ces données, qui laissent entrevoir la persistance d'incertitudes et de risques dans la période à venir et ceci en dépit d'une certaine reprise, l'importance d'établir une coopération plus solide et durable entre nos pays apparaît comme inévitable. Je crois profondément que nous pouvons surmonter nos problèmes par le biais du développement d'une compréhension commune, de l'harmonisation de nos politiques et du partage de nos savoir-faire et expériences.

Membres Distingués du Comité de Suivi,  
Estimables Invités,

En 2010, lorsque les effets de la crise ont été fortement ressentis, nous n'avons pas été en mesure de revenir à des niveaux pré-crise, même si le commerce extérieur

de nos pays a considérablement remonté. Le total de nos exportations qui avait atteint un volume de 1,9 milliards de dollars en 2008 est descendu à 1,3 milliards de dollars en 2009, puis connu une augmentation de 29% pour atteindre un volume de 1,6 milliards de dollars en 2010. Les prix élevés des matières premières sont la raison de cette augmentation. L'excédent de commerce extérieur total des pays de l'OCI en 2010 était de 180 milliards de dollars, ce qui équivaut à la moitié de son niveau d'avant-crise.

Le commerce intra-OCI a atteint le niveau pré-crise de 270 milliards de dollars en 2010. La part du commerce intra-OCI est passée de 16,6% à 17% en 2010. Dix pays ont représenté à eux seuls environ 70% du commerce intra-OCI. Le meilleur moyen pour accroître les échanges entre nos pays, afin d'atteindre 20% et plus, consiste à assurer une structure commerciale plus équilibrée et durable grâce à la diversification des biens et des pays exportateurs.

Comme vous le savez sûrement tous, il y a un nombre important de projets et d'activités au sein du COMCEC dans le but d'améliorer le commerce intra-OCI. Le premier de ces projets et activités est, sans l'ombre d'un doute, le Schéma de Commerce Préférentiel de l'OCI. Les trois accords qui constituent le système ont été ratifiés par le nombre requis de pays et sont entrés en vigueur. Nous avons ainsi établi le terrain juridique pour le SPC-OCI. Ce que nous devons maintenant faire est de compléter certaines procédures et de mener ce projet prestigieux du COMCEC en vigueur dès que possible. À cet égard, j'invite les Pays Membres qui ont ratifié le système de tarifs préférentiels (PRETAS) à présenter leurs listes de concessions au Secrétariat du Comité de Négociations Commerciales aussi rapidement que possible. Je profite de ces circonstances pour remercier le Bangladesh d'avoir présenté ses listes de concessions au Secrétariat au cours des semaines passées. A cette occasion, j'invite les pays qui n'ont pas signé et ratifié les accords de le faire immédiatement. Je suis convaincu que le projet du SPC-OCI permettra d'établir un terrain de coopération solide pour nos pays face aux potentielles incertitudes et aux risques susceptibles de se produire dans l'économie mondiale dans la période à venir.

Je voudrais également attirer votre attention sur les activités menées dans le cadre de la Feuille de Route et du Programme Exécutif, qui ont été conçus pour accroître les échanges commerciaux entre nos pays. Je suis convaincu que les activités menées sous des titres tels que facilitation du commerce, financement du commerce, promotion du commerce, renforcement des capacités et développement de produits stratégiques contribueront à l'expansion de la capacité commerciale de nos pays et au renforcement des échanges entre nous. J'invite tous les pays à soutenir vigoureusement ces activités.

Membres Distingués du Comité de Suivi,

Toutes les activités et les efforts que nous avons réalisés en vue de promouvoir le commerce intra-OCI ont en réalité pour but de donner une marge de manœuvre au secteur privé, qui est le véritable acteur sur le terrain. Il est essentiel que des solides canaux de communication entre la plateforme COMCEC et le secteur privé soient établis de manière à résoudre les problèmes rencontrés par les représentants du secteur privé sur le terrain. À cet égard, il me semble que toutes les plateformes intergouvernementales, et en particulier le COMCEC, devraient être enrichies d'activités annexes, telles que des réunions du secteur privé, des forums d'affaires et des foires commerciales sectorielles et que, par ce biais, la participation à des activités du secteur privé devraient donc être encouragés.

Comme vous vous en souviendrez, nous avons choisi comme thème de la Session Ministérielle d'Echanges de Vues de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC « Accroître la compétitivité des PME dans les Etats Membres de l'OCI ». À cet égard, nous allons organiser un atelier à Ankara dans le mois à venir. Comme vous le savez, les PME contribuent de manière importante au produit intérieur brut, à la croissance économique et à l'emploi dans nos pays. Toutefois, les instabilités macroéconomiques, l'insuffisance des infrastructures, l'environnement défavorable aux affaires, les imperfections dans les compétences de gestion et des problèmes de financement constituent de graves obstacles à la croissance des PME. Nous aurons l'occasion de discuter de ces problèmes et d'y proposer des solutions à la prochaine Réunion du COMCEC.

Nous continuons dans nos progrès qui renforceront notre coopération dans les domaines prioritaires de l'Agriculture, du Tourisme et des Transports. Vous êtes tous conscients des problèmes auxquels nous sommes confrontés, telles que l'amélioration de l'efficacité de l'agriculture, la modernisation des processus de production et la facilitation de l'accès aux marchés pour les produits agricoles. Nous poursuivons nos efforts en vue de renforcer notre coopération dans l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire dans le cadre du Groupe de Travail du COMCEC. Avec l'achèvement des efforts déployés dans le cadre du Groupe de Travail, je suis convaincu que nous allons établir un terrain solide pour notre coopération dans ce domaine.

Je me félicite des mesures prises pour renforcer la coopération dans le secteur en plein développement qu'est celui du tourisme. Le dialogue et la coopération avec le secteur privé permettront d'améliorer la qualité des services dans le tourisme ainsi que la compétitivité. Ceci contribuera à la réalisation de la part bien méritée de nos pays dans le marché mondial du tourisme dans le monde actuel où le marché international du tourisme est de plus en plus concurrentiel. Je me réjouis du Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI / COMCEC établi à Izmir au mois de décembre passé en vue de

renforcer le dialogue et la coopération en matière de tourisme entre nos pays. Je suis convaincu que ledit Forum est une plateforme importante pour l'identification de problèmes communs en matière de tourisme ainsi que pour des discussions sur de domaines de coopération potentiels. J'invite tous les pays membres et institutions respectives du secteur privé à participer vigoureusement dans les activités du Forum.

Nous avons pris d'importantes mesures dans le domaine du transport lors de la dernière réunion du COMCEC. L'étape la plus significative est l'acceptation du cadre de coopération dans le domaine du transport. Nous avons mené nos études en relation avec le Groupe de Travail sur les Transports du COMCEC qui devrait être mis en place dans le cadre dudit Document Cadre. Je suis convaincu que notre coopération dans ce domaine va croître rapidement avec le début des activités du groupe de travail.

Membres Distingués du Comité de Suivi,  
Estimables Invités,

Nous sommes tous conscients de l'importance des études sur la coopération financière qui serviront une circulation plus facile des capitaux entre nos pays. Je me réjouis du « Forum des Organismes Réglementaires des Marchés de Capitaux » mis en place septembre dernier dans le cadre de la coopération financière. Je suis convaincu que tous nos pays membres participeront activement à cette initiative. En outre, je reconnais que les études relatives à l'Indice S&POCI-COMCEC et menées avec la compétence des Bourses de l'OCI sont désormais dans leur phase finale. Je suis persuadé que toutes ces études apporteront une contribution aux flux de capitaux entre nos pays et donc à l'amélioration du bien-être dans notre région.

Comme vous le savez tous, nous avons de nombreux projets de coopération visant à réduire la pauvreté sur notre ordre du jour. Je me félicite des mesures prises dans le cadre du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement et du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique mis en place sous l'égide de la Banque Islamique de Développement. Toutefois, nous devons admettre que ces actions ont sous-performé jusqu'ici. Comme les pays membres, nous devons honorer nos engagements relatifs au Fonds et au Programme, et les mettre en vigueur dès que possible. Nous avons un long chemin à parcourir avec le Plan d'Action du Coton et le Programme d'Education et de Formation Professionnelles, qui s'inscrivent parmi d'autres projets de coopération importants. En réalité, si la nature multidimensionnelle de la pauvreté est prise en compte, la lutte contre la pauvreté apparaît comme un phénomène qui doit être abordé dans tous les domaines de notre coopération.

Estimables Invités,

Alors que je conclus mes remarques, je tiens à remercier tous les représentants des pays membres et le Secrétariat Général de l'OIC, la Banque Islamique de Développement, le Centre d'Ankara, le Centre de Casablanca, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie et le Bureau de Coordination du COMCEC. J'espère que vos efforts au cours de la 28ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC permettront de renforcer nos pays et de contribuer à la paix et la prospérité de nos peuples.

J'espère que vous passerez un formidable moment dans notre capitale Ankara, et je tiens à tous vous remercier.

-----  
-----

# **ANNEXE**

## **IV**



Original: Anglais

**MESSAGE DE  
S.E. LE PROFESSEUR EKMELEDDİN İHSANOĞLU  
SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DE LA  
COOPERATION ISLAMIQUE**

**(Ankara, 09 mai 2012)**

*Bismillahi Arrahmani Arrahim*

Monsieur le Ministre  
Honorables délégués,

*Assalamou Alaykoum wa- Rahmatoullahi wa-Barakatouhou*

C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à la 28<sup>ème</sup> réunion du Comité de Suivi du COMCEC, et d'exprimer ma plus profonde gratitude au Président, au Gouvernement et au vaillant peuple de la Turquie pour leur soutien constant aux activités de l'OCI de façon générale et du COMCEC en particulier.

Cette réunion nous offre une opportunité unique parce qu'elle permettrait aux membres du Comité non seulement d'examiner l'état de la mise en œuvre des décisions du COMCEC, mais aussi de proposer d'une manière constructive, la voie à suivre en ce qui concerne notre projet phare sur le Système des préférences commerciales de l'OCI (SPC-OCI).

C'est à la suite de l'obtention du nombre de dix listes de concessions qui est requis pour le démarrage effectif de ce mécanisme de facilitation du commerce.

Il ne fait aucun doute que le niveau de commerce intra-OCI atteignant 17,03 pour cent en ce moment, la mise en œuvre du SPC-OCI sera d'une importance capitale pour la réalisation de notre objectif de 20% du commerce intra-OCI en 2015. Je dois donc féliciter les États membres qui ont répondu à nos appels répétés pour l'achèvement du processus de domestication des trois accords de l'OCI concernant le SPC-OCI.

Dans le même temps, je demande instamment aux membres de ce comité de ne pas dormir sur leurs lauriers jusqu'à ce que tous les 57 pays membres de l'OCI adhèrent à ce régime tarifaire préférentiel, afin que nos peuples puissent bénéficier des avantages d'un grand marché qui compte 1,4 milliard de consommateurs.

Monsieur le Ministre  
Honorables délégués,

Il est bien connu que la crise économique mondiale n'a pas encore fini d'avoir des conséquences négatives sur les économies de nos États membres. Cette situation a guidé la volonté commune d'accélérer la coopération économique intra-OCI dans des secteurs vitaux tels que l'agriculture, le développement rural, la sécurité alimentaire et la mise en place d'un réseau de sécurité sociale.

Malgré la performance impressionnante des économies de l'OCI qui ont enregistré une moyenne de croissance du PIB de 5% en 2011, l'indice de la pauvreté humaine (IPH) dans les pays de l'OCI a augmenté passant de 27% en 2007 à 38% en 2011.

C'est pour cette raison que je recommande que cette réunion traite en profondeur des questions relatives aux micro, petites et moyennes entreprises en développement dans les pays de l'OCI, ainsi que des questions très importantes de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes.

Il est peut être inutile de répéter que la promotion des investissements et la création d'emplois sont très cruciales pour la mise en œuvre du Programme d'action décennal de l'OCI dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

Je suis heureux de constater que, en plus de l'ensemble des interventions du Groupe de la BID dans le domaine de la micro finance, du renforcement des capacités humaines et de l'agriculture et du développement rural, d'autres initiatives crédibles telles que les villages durables et l'élaboration de la Stratégie de gestion des catastrophes sont mis en place. Ceci, évidemment, en plus des programmes que nous initions dans le cadre du développement agricole ainsi que dans celui de la mise en œuvre du Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA) et du Plan d'Action pour la coopération avec l'Asie centrale.

Monsieur le Ministre  
Honorables délégués,

Comme nous procédons à débattre des différents concepts, il ya une question importante qui doit retenir notre attention, c'est celle de la création de modalités pratiques de mise en œuvre pour tous nos programmes. En ce qui concerne nos projets, la question cruciale de la mobilisation de fonds devrait également attirer toute notre attention.

Je suis sûr que la nécessité pour nos Etats membres d'intégrer tous les projets de l'OCI dans leurs systèmes nationaux a inspiré la décision de redimensionner les 27

projets approuvés en vertu du Plan d'action coton de l'OCI. La même chose est valable pour le projet régional de l'OCI sur un réseau transfrontalier de parcs et aires protégées en Afrique de l'Ouest.

À cet égard, l'approfondissement de l'appropriation nationale et l'élaboration de projets bancables sont très importants pour mieux gagner la confiance, la participation et la collaboration de nos bailleurs de fonds internationaux et des partenaires régionaux.

En souhaitant à cette importante réunion des délibérations fructueuses, je remercie le Comité de donner à l'examen des questions qui précèdent l'importance qu'il mérite.

Je vous remercie de votre aimable attention,  
Wassalamou Alaykoum wa- Rahmatoullahi wa-Barakatouhou.

-----  
-----



# **ANNEXE**

**V**



Original: Anglais

**ORDRE DU JOUR DE LA  
VINGT-HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI  
DU COMCEC**

**(Ankara, 09-10 mai 2012)**

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et adoption de l'Ordre du Jour
2. Examen de la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI et du Plan d'action pour le Renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres de l'OCI
  - Plan d'Action de l'OCI pour la Coopération avec l'Asie Centrale.
3. Coopération dans le domaine du Commerce
4. Coopération dans les Secteurs Prioritaires
  - Agriculture
  - Tourisme
  - Transport
5. Coopération Financière
6. Coopération au sein du Secteur Privé
  - Echange de Vues sur “ l'Amélioration de la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises dans les Etats Membres.”
7. Allègement de la Pauvreté.
8. Projet d'Ordre du Jour de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC
9. Questions Diverses
10. Adoption du Rapport

-----  
-----



# **ANNEXE**

## **VI**



Original : Anglais

**REVUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION  
DECENNAL ET DU PLAN D'ACTION DE L'OCI VISANT  
A RENFORCER LA COOPERATION ECONOMIQUE  
ET COMMERCIALE ENTRE LES ETATS  
MEMBRES DE L'OCI**

**(Ankara, 9-10 mai 2012)**

**I. INTRODUCTION:**

1. Ce rapport présente les activités récentes menées par le Secrétariat général de l'OCI en matière de coordination des diverses activités des diverses institutions de l'OCI dans le domaine de la coopération économique. Ces activités entrent dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations et décisions pertinentes des réunions ministérielles pertinentes de l'OCI, telles que le CMAE, le COMCEC et les autres réunions sectorielles et les ateliers.

2. Le rapport portera sur les actions les plus récentes prises par le Secrétariat général et les institutions travaillant dans le domaine économique, depuis la tenue de la 27<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale du COMCEC qui s'est tenue à Istanbul, en Turquie du 17 au 20 octobre 2011. En plus de l'exposé sur les détails du travail de coordination du Secrétariat général, le rapport portera sur les récents rapports fournis par les institutions pertinentes de l'OCI, y compris les conclusions de la dernière réunion de coordination des institutions de l'OCI dans le domaine économique, tenue au Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, Arabie Saoudite, les 21 et 22 janvier 2012.

3. L'accent a été mis sur la fourniture de détails de ces actions, qui ont le potentiel de soutenir la mise en œuvre des projets de développement, contribuant ainsi à la vision des dirigeants de l'OCI pour la transformation socio-économique dans les États membres de l'OCI ainsi que le bien-être accru de leurs peuples.

4. Compte tenu du fait que la plupart des activités et des projets identifiés dans le domaine du commerce intra-OCI avaient été mis en œuvre, le Secrétariat général attire l'attention dans le rapport, à la nécessité d'évaluer l'impact de l'actualisation de l'objectif fixé pour le commerce intra-OCI, ainsi que la nécessité de faire aboutir les divers projets déjà approuvés par les autorités compétentes de l'OCI dans le domaine de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement rural, et d'intégrer le rôle du secteur privé dans le développement économique des États membres de l'OCI. En particulier, les détails de la mise en œuvre de la décision sur la création de Réserves de sécurité alimentaire de l'OCI dans les États membres de l'OCI, les

conclusions du Groupe de travail de l'OCI sur les PME, ont été pleinement couverts dans le rapport, tout comme l'Atelier le développement de l'agro- industrie qui s'est tenue les 11 et 12 octobre 2011 à Kampala, en Ouganda.

## **II. LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DU COMMERCE**

5. La mise en œuvre de la stratégie de l'OCI sur la promotion du commerce intra-OCI a continué à figurer en bonne place dans le schéma du travail de l'Organisation. À cet égard, la 27<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale du COMCEC a chargé les institutions de l'OCI de continuer à soutenir les activités dans le domaine de la promotion le financement et la facilitation du commerce.

6. En plus des activités traditionnelles suivantes du CIDC (Centre islamique pour le Développement du Commerce), de la Banque islamique de Développement (BID), de la SIFC (Société internationale islamique de Financement du Commerce), de la SIAICE (Société islamique d'Assurance des Investissements et de Crédit à l'exportation), de la SID (Société islamique pour le Développement du Secteur privé) et de la CICI (Chambre islamique de Commerce et d'Industrie), la quatrième réunion du Groupe consultatif visant à accroître le commerce intra-OCI, tenue les 21 et 22 février 2012 à Marrakech, Royaume du Maroc, a examiné la mise en œuvre du Programme exécutif de la Feuille de route pour la réalisation des objectifs du commerce intra-OCI. Il a décidé de procéder à une évaluation de l'impact global des activités et les stratégies adoptées pour atteindre l'objectif actuel de 20% de commerce intra-OCI en 2015. À cet égard, il convient de noter que les activités décrites dans le Programme exécutif de la Feuille de route ont été accomplies de façon satisfaisante, compte tenu du fait que 79% des 261 projets identifiés ont été pleinement mis en œuvre.

7. La réunion a souligné le rôle de l'assurance-crédit à l'exportation dans le renforcement du commerce intra-OCI et a recommandé de: (i) demander aux États membres qui ne l'ont pas encore fait, à adhérer à la SIAICE; (ii) d'encourager les États membres à participer à l'augmentation du capital de la SIAICE et d'améliorer les ressources en capital de leurs agences respectives d'assurance-crédit à l'exportation, (iii) d'inviter les États membres à établir leurs propres agences nationales de crédit à l'exportation d'assurance; (iv) de recommander aux banques centrales des États membres de l'OCI d'encourager les banques commerciales sous leur supervision à utiliser l'assurance-crédit à l'exportation comme une mesure d'atténuation de risque acceptable pour le financement du commerce, et (v) d'inviter les États membres à créer des mécanismes de soutien au financement du commerce.

*a) Facilitation du Commerce/Système de Préférences Commerciales entre les Etats membres de l'OCI (SPC-OCI)*

8. Les efforts visant à assurer l'exécution par les États membres, des instruments multilatéraux pour le Système de Préférences Commerciales de l'OCI (SPC-OCI) ont continué à occuper une place de choix dans les activités de l'Organisation. Dans le cadre de la démarche visant à exhorter les ministres des États membres sur la finalisation du processus de participation dans le SPC-OCI, le Secrétaire général a adressé des lettres spécifiques aux ministres respectifs de Bahreïn, du Bangladesh, de la Guinée, de la Guinée Bissau, de la Jordanie, de l'Iran, du Koweït, des Maldives, du Pakistan, de la Somalie et de la Syrie. C'est ainsi que le Bangladesh, l'Irak, la Jordanie et le Koweït ont fait savoir par écrit à la finalisation imminente de leur processus de ratification.

9. Au cours de la 27<sup>ème</sup> session du COMCEC tenue du 16 au 20 octobre 2011, l'Etat du Koweït a signé le PRETAS et les règles d'origine, tandis que la République d'Indonésie a ratifié l'Accord-cadre sur le SPC-OCI et signé le PRETAS et les règles d'origine. Pour sa part, la République d'Irak et la Palestine, ont tous les deux, ratifié l'Accord Cadre sur le SPC-OCI. En outre, Djibouti a signé le PRETAS, les règles d'origine et l'Accord-cadre. L'état actuel de la signature et de la ratification des accords économiques de l'OCI est indiqué dans l'annexe.

10. Il est à noter que la non-réception des listes de concession de ces États membres qui ont déjà ratifié le PRETAS est en train de retarder la mise en œuvre de la composante pertinente du TPS-OCI sur la réduction tarifaire. Les États membres sont priés de noter la nécessité de transmettre leurs listes conformément aux dispositions pertinentes des résolutions du COMCEC. Cela inclut la présentation de leurs propres versements annuels de réduction et de la liste des produits (listes de concessions), échantillon de certificats et spécimen d'impression des cachets utilisés par leurs services de douanes et de compléter les mesures législatives et administratives internes. Jusqu'à présent, seuls la Turquie, la Malaisie et les États membres du CCG (Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite, et Emirats Arabes Unis) ont soumis les informations requises.

11. Dans le cadre de l'octroi de l'assistance technique aux Etats membres sur le TPS-OIC, le CIDC a organisé, en collaboration avec la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture et le Ministère libyen des affaires étrangères et de la coopération internationale, un symposium national pour la Libye sur l'impact et l'importance de l'adhésion au TPS-OIC, les 13-14 mars 2012 à Tripoli. Le symposium a débattu des divers aspects nationaux et régionaux de la participation de la Libye au TPS-OIC.

*Consultations avec les blocs économiques régionaux:*

12. Afin d'harmoniser la mise en œuvre des régimes tarifaires de l'OCI ainsi que celles des autres blocs économiques régionaux ayant une qualité de membre commune avec l'OCI, le Secrétariat général a poursuivi ses consultations avec l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Sur la base des conclusions de la réunion de coordination des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique, tenue à Djeddah, a transmis le Secrétariat général le 29 février 2012 la foire aux questions du SPC-OCI pour sensibiliser les États membres de l'UEMOA quant aux avantages du SPC-OCI. Cela permettra la reprise des pourparlers officiels pour s'assurer que l'UEMOA se décide à se joindre au SPC-OCI en tant que groupe. Dans le même contexte, le CIDC et la SIFC vont organiser en 2012 et 2013, des ateliers régionaux pour la CEDEAO, l'ECO et l'ASEAN.

***b) Facilitation du commerce: Atelier régional sur la coopération transfrontalière :***

13. L'Atelier régional de l'OCI sur la facilitation du commerce, avec un accent sur la coopération transfrontalière et le rôle des administrations douanières a eu lieu du 21 au 23 novembre 2012 à Ankara, Turquie. Trois commissions économiques régionales des Nations Unies (la CEE-ONU, la CESAP et la CESAO), la CNUCED, l'OMD et le CCI ont participé activement à l'atelier et ont fait des exposés sur les normes de la facilitation du commerce et des transports (TTF) au niveau international, ainsi que des recommandations, des conventions, des outils et des mécanismes utilisés dans le cadre du TTF, y compris l'analyse de la procédure d'entreprise, le modèle de données de l'OMD, la demande guichet unique, la modernisation des douanes et le système ASCYCUDA de la CNUCED, les rôles, la structure, les fonctions et les modalités de financement des comités nationaux de facilitation du commerce et des transports.

14. L'atelier a recommandé entre autres, de: (i). profiter des avantages des normes internationales sur les TTF pour la simplification, la rationalisation et l'harmonisation des procédures (guichet unique), la documentation et le flux de l'information pour promouvoir le commerce intra-OCI et renforcer la coopération économique et l'intégration régionale; (ii) identifier les principaux goulots d'étranglement dans les filières d'exportation et d'importation et proposer des actions pertinentes pour améliorer de bout en bout la performance de la chaîne d'approvisionnement; (iii) promouvoir la participation active du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre des programmes de facilitation du commerce et des transports dans les États membres de l'OCI; (iv) préparer le programme de facilitation du commerce et des transports niveau de l'OCI avec les institutions compétentes de l'OCI, y compris les organisations économiques régionales.

**c) *La Coopération entre les Organisations de promotion du commerce***

15. La SIFC (Société internationale islamique de Financement du Commerce) a continué à soutenir les activités de promotion du commerce menées par les organismes de promotion du commerce (OPC) en organisant et en parrainant leurs participations collectives à des foires commerciales internationales, à des rencontres acheteurs-vendeurs et à des forums d'affaires afin de leur permettre d'accéder à de nouveaux marchés et de promouvoir les produits de leurs entreprises membres dans ces marchés. Dans cette optique, elle a organisé la participation collective des 10 OPC et Chambres de Commerce et d'Industrie au 13<sup>ème</sup> Salon des États membres de l'OIC au cours de la période du 24 au 29 avril 2011, et a facilité l'organisation de la 14<sup>ème</sup> réunion du secteur privé pour la promotion du commerce et des investissements conjoints entre les pays islamiques.

**d) *Les Salons et Foires-expositions :***

16. La 1<sup>ère</sup> Foire-exposition de l'OIC sur la santé s'est tenue à Tunis, République Tunisienne du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2012 sous les auspices du CIDC. La 1<sup>ère</sup> Foire-exposition sur le coton et les textiles dans les États membres de l'OIC a eu lieu du 21 au 25 septembre 2011 à Ouagadougou, Burkina Faso. Cette Foire-exposition a rassemblé des acteurs des différents secteurs de la santé, y compris professionnels de l'industrie pharmaceutique, de la nutrition, de la diététique et de la chirurgie, en vue de promouvoir leurs produits et services, à travers une exposition professionnelle. L'exposition a permis aux décideurs et aux experts d'échanger les meilleures pratiques sur les questions liées à la santé publique. Elle a également créé un forum pour le développement d'alliances stratégiques de partenariat entre les acteurs du secteur de la santé dans les États membres de l'OIC de manière à générer des contacts d'affaires entre eux.

17. De même, le Forum sur la foire-exposition spécialisée portant sur les services de l'enseignement supérieur dans les États membres de l'OIC s'est tenu du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011 à Girne, en République turque de Chypre du Nord. Le Forum visait à établir des contacts directs entre les parties prenantes dans le domaine de la formation, encourager les investissements dans ce secteur et développer des partenariats entre les universités des États membres de l'OIC, notamment par l'échange d'étudiants et de formateurs.

**e) *Le Financement du Commerce :***

18. En 2011, le commerce approuvé de la SIFC (Société internationale islamique de Financement du Commerce) a atteint environ 3,033 milliards de dollars des États-Unis contre 2,554 milliards de dollars des États-Unis en 2010, tandis que les décaissements de la SIFC pour la même année étaient de 9,6 milliards. Par conséquent,

les approbations cumulées de financement du commerce depuis l'institution du financement du commerce par le Groupe de la Banque islamique de Développement, ont dépassé les 40 milliards de dollars des États-Unis. La plupart des approbations concerne le financement public-privé et le renforcement des capacités dans divers domaines du commerce, de l'agriculture et le développement stratégique des produits.

19. Dans le cadre de sa stratégie de diversification, la SIFC a réussi à attirer de nouveaux clients et à pénétrer de nouveaux marchés. En 2011, la SIFC a enregistré une croissance soutenue dans son financement commercial structuré (STF) des opérations qui ont été développées, tant en nombre (17 opérations) qu'en termes de montant global (501 millions de dollars des États-Unis). Au cours de la période sous revue, la SIFC a fourni le financement des intrants pour le secteur agricole à hauteur de 303 millions de dollars des États-Unis. Bien que, la SIFC n'accorde pas des facilités directes aux PME, la Société a mis en place une ligne de financement pour les banques locales, qui ont un meilleur accès à l'information sur les PME. En conséquence, la SIFC a maintenu son accent sur les facilités de *Mourabaha* à deux étapes pour le financement des PME, c'est ainsi que des facilités d'une valeur de 86 millions de dollars des États-Unis ont été allouées au financement des PME.

#### ***f) Normalisation et métrologie***

20. Après avoir adopté les trois documents préparés par le groupe d'Experts de l'OIC sur la Normalisation (SEG) pour les normes halal, l'Institut de Normalisation et de Métrologie des pays Islamiques (INMPI) a mis en place depuis lors sept comités techniques, dont un comité chargé du dossier des aliments Halal. Les autres comités s'intéressent aux cosmétiques Halal, aux sites de service, à l'énergie renouvelable, au tourisme et services connexes, à l'agriculture et au transport.

### **III. L'AGRICULTURE, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL :**

#### ***a) Elaboration du Cadre exécutif de l'OIC pour l'Agriculture, la Sécurité alimentaire et le Développement rural (OIC-EFA)***

21. Conformément à la décision de la 7<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire tenue le 4 octobre 2011 à Istanbul, en Turquie, la version finale du cadre exécutif, qui a été préparé par la FAO, a été distribué en décembre 2011 à tous les membres du Groupe de travail élargi pour de nouvelles contributions.

22. En conséquence, le SESRIC et la BID ont été invités à examiner le projet de la FAO à partir d'un point de vue technique. Il est prévu que le SESRIC et la BID

viendraient compléter cet exercice d'ici la fin de mars 2012 afin de permettre au Groupe de travail du COMCEC d'accomplir un acte sur la préparation d'un Cadre global.

**b) *Création d'une institution de Sécurité alimentaire de l'OCI au Kazakhstan***

23. La 27<sup>ème</sup> session du COMCEC, qui a eu lieu du 17 au 20 octobre 2011 à Istanbul, en Turquie, a salué la résolution de la 6<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au sujet de la proposition par le Kazakhstan relative à l'ouverture d'un Bureau de l'OCI sur la sécurité alimentaire au Kazakhstan. Elle a recommandé que les détails de cette initiative soient soumis par les soins de la SIACE à la 39<sup>ème</sup> session du CMAE.

24. C'est dans ce cadre que la délégation du Kazakhstan a visité Secrétariat général et la BID du 16 au 18 janvier 2012 pour discuter des modalités de l'ouverture du Bureau de l'OCI sur la sécurité alimentaire en tant qu'institution spécialisée de l'OCI. Au cours de cette visite, le Secrétariat général a reçu le projet du Bureau de l'OCI sur la sécurité alimentaire et plus tard a proposé un projet de protocole distinct sur la mise en place d'une Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI pour l'Asie centrale.

25. La réaction du Kazakhstan est attendue pour permettre la soumission d'un rapport approprié à l'ICECS et au CMAE.

**c) *Etat actuel de la mise en œuvre du Plan d'action de l'OCI sur le coton***

26. Afin d'intégrer le rôle des centres d'excellence dans la mise en œuvre du Plan d'action de l'OCI sur le coton, le Secrétariat général a demandé à tous centres d'excellence de soumettre des rapports sur leurs activités actuelles et futures dans le cadre du Plan d'action de l'OCI sur le coton, tout en identifiant les programmes de recherche spécifiques qu'ils entendent accomplir en 2012.

27. Les deux centres d'excellence respectifs du Nigéria et du Sénégal, (à savoir l'Institut de recherche agricole de l'Université Ahmadu Bello, au Nigeria, l'Institut sénégalais de recherches agricoles / la Société de développement et des fibres textiles (SODEFITEX)), ont présenté des rapports détaillés sur leurs activités à cet égard.

28. Ces rapports reflètent l'inventaire aussi bien des activités menées par les centres susmentionnés que celles en cours dans le domaine de la recherche et du développement du coton, allant de l'amélioration variétale aux pratiques culturales en passant par la gestion et la protection des cultures, la protection phytosanitaire et la production de semences.

29. Le Secrétariat général a posté ces rapports sur la page web réservée au Plan d'action de l'OCI sur le coton et a demandé à tous les États membres de l'OCI de faire usage desdits documents de recherche de façon appropriée. Lors qu'ils seront reçus, les rapports des quatre autres centres d'excellence seront également postés en vue de promouvoir le partage des connaissances et l'échange de documents de recherche.

30. En ce qui concerne la décision des comités de pilotage et de projet sur la nécessité de revoir les projets de coton existants pour les rendre bancables et attrayants pour les bailleurs de fonds potentiels, la BID a engagé une action sur un format standard pour une étude de faisabilité / termes de référence en vue de la préparation des propositions de projets en vertu du Plan d'action de l'OCI sur le coton.

31. Il convient de rappeler que 27 projets ont été approuvés par les comités de pilotage et de projet et sont en attente de financement. Seule la BID a accepté de financer 6 des projets, alors même que la Banque aurait encore besoin de restructurer lesdits projets pour permettre de faciliter leur traitement. Conformément à la requête du Secrétariat Général, le SODEFITEX, le Centre d'Excellence du Sénégal, a soumis un projet sur le renforcement des Capacités et l'amélioration de l'efficacité de la production à l'échelle régionale. Le projet vise à augmenter la productivité de la culture du coton pour environ 80.000 petites exploitations fermes au Sénégal pour lutter contre la pauvreté parmi les populations rurales. Le coût total du projet est d'environ 190.150 euros. Les activités du projet englobent la formation du personnel de terrain et des producteurs pilotes, la génétiques et la multiplication des semences, l'analyse des sols, l'entomologie et la protection sanitaire, aussi bien que la coordination au niveau du centre d'Excellence. Le Groupe de la BID et d'autres institutions de financement ont été invités à financer ce projet.

32. En plus des projets approuvés, la SID travaille sur un programme-pilote d'appui au développement des Zones Économiques Spéciales pour le Secteur du Coton dans les États membres, tandis que la SIFC a loué des services de consultant pour son propre projet de stratégie d'assistance pays pour le secteur cotonnier dans les pays africains. Le Bénin et le Burkina Faso ont été retenus en tant que cas-pilotes pour chacune de ces activités, respectivement.

33. En outre, les États membres qui parrainent ces projets de coton ont été invités à les présenter officiellement par le biais de leurs Gouverneurs respectifs de la BID, en indiquant clairement que lesdits projets ont été intégrés dans leurs plans et priorités nationaux.

34. Dans le cadre de ses Programmes de renforcement des capacités, le SESRIC organisera quatre stages de formation sur la culture et les techniques de production du coton dans un certain nombre de pays de l'OCI, à savoir le Togo, l'Ouganda, le Niger et le Soudan pendant l'année 2012.

**d) *Création d'une Association agro-industrielle de l'OCI***

35. La décision du Forum sur le développement des industries agro-alimentaires dans les États membres de l'OCI tenue les 11 et 12 octobre 2011 à Kampala, en Ouganda, de créer une association agro-industrielle a été annoncée à la 27<sup>ème</sup> session du COMCEC, qui a pris note de cette initiative en conséquence. Suite à l'envoi de cette proposition aux autres États membres, plusieurs observations ont été reçues à cet effet.

36. En réponse à la demande du Secrétariat général, certains États membres de l'OCI, à savoir l'Irak, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, la Syrie et le Pakistan, ainsi que le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), ont transmis leurs observations sur le projet de création de ladite association. Dans leurs observations, l'Irak et le Pakistan ont proposé plusieurs mesures pour développer un mécanisme de création d'industries agro-alimentaires dans les États membres de l'OCI.

37. de son côté, et tout en proposant les voies et moyens de mettre en place une Association agro-industrielle de l'OCI, l'Arabie saoudite et la Jordanie a fait référence à la nécessité de tirer avantage de l'expérience de la Fédération agro-industrielle arabe dans la modélisation de l'Association proposée. Elle a également identifié ses principaux domaines de coopération suivants: la volaille, les dates, les produits laitiers et l'industrie de l'embouche des animaux. De leur côté, les gouvernements du Koweït et de la Syrie ont indiqué leur soutien à la création de l'Association proposée. De la même manière, le CIDC a énuméré les objectifs, les fonctions attendues et la question de l'adhésion au projet d'Association agro-industrielle de l'OCI.

38. Sur la base des réactions reçues à ce jour de la part de certains États membres et institutions de l'OCI sur le sujet, le Secrétariat général a élaboré et diffusé en février 2012 dans tous les États membres de l'OCI, le document intitulé "les éléments d'un projet de statut portant création d'un projet d'Association agro-industrielle de l'OCI" en février 2012.

39. Le projet d'Association agro-industrielle vise à promouvoir l'agro-industrie et une approche de chaîne de valeur au développement agricole dans les États membres de l'OCI. Il apporterait des services à ses membres à travers la coordination et la complémentarité, la revitalisation des relations commerciales, le développement et la coordination des relations dans les domaines des industries alimentaires et une spécialisation à base de produits.

40. Il est également prévu que les entreprises publiques et privées opérant dans les domaines agro-alimentaire et agro-industriel dans les pays membres de l'OCI seraient les membres potentiels du projet de l'Association. Sur la base de capitaux

d'investissement des entreprises, les catégories de membres de l'Association seraient composées de membres ordinaires, de membres associés et de membres honoraires. Les organes directeurs de l'Association seraient l'Assemblée générale et le Conseil d'administration, tandis que son Secrétariat serait chargé de mettre en œuvre les décisions des organes directeurs.

41. De la même façon, le Secrétariat général a également demandé aux États membres de l'OCI de soumettre la liste et les coordonnées des entreprises publiques et privées opérant dans les domaines agro-alimentaire et agro-industriel dans leurs pays respectifs dans le but de préparer une base de données des membres potentiels de l'Association.

42. Il convient de souligner que cette initiative confirme également les recommandations de la 6<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail de l'OCI sur les PME sur la mise en place de clusters intra-OCI dans des domaines tels que l'agro-alimentaire, le transport et la logistique, la fabrication et les services.

***e) Séminaire sur les Expériences dans la Mise en place d'un Système efficace d'Echange de Produits (Comex) dans les États membres de l'OCI:***

43. Le Séminaire sur les Expériences dans la Mise en place d'un Système efficace d'Echange de Produits (Comex) dans les États membres de l'OCI a été organisé les 15 et 16 décembre 2011 à Ankara, en Turquie par le Groupe de la BID en partenariat avec l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie. Les actes du séminaire comprennent des recommandations aux niveaux national et régional en vue d'assurer le fonctionnement efficace du Comex dans les États membres de l'OCI.

44. Les recommandations relatives au niveau national envisagent le soutien à la création d'un environnement juridique et réglementaire propice à un système de commerce basé sur les échanges; le renforcement des capacités humaines et institutionnelles du Comex et le soutien au développement d'un système d'information de marché pour la diffusion en temps opportun des informations sur le marché et d'autres.

45. Au niveau régional, les activités proposées comprennent la création du Réseau de l'OCI pour les Echanges de Produits en vue d'améliorer la connaissance / le partage d'expériences et la coopération commerciale et la promotion du commerce intra-OCI des produits de base, entre autres.

***f) Mise en œuvre de l'Initiative de la Déclaration Jeddah pour la Sécurité alimentaire***

46. Grace à son apport d'US \$1,5 milliard dans le cadre de l'Initiative de la Déclaration de Jeddah pour la Sécurité alimentaire, la BID a continué à soutenir les États membres de l'OCI pour développer l'agriculture et le secteur rural. Au mois de janvier 2012, les approbations cumulatives du Groupe destinées à soutenir l'agriculture et les projets de développement rural dans les pays de l'OCI se chiffraient ainsi à un total de US\$ 845,4 millions.

***G) Programmes de renforcement des capacités***

47. Dans le cadre de ses Programmes de renforcement des capacités, le SESRIC organisera 12 stages de formation dans le domaine de l'agriculture et du développement rural dans un certain nombre de pays de l'OCI pendant l'année 2012. Ces stages couvriront diverses problématiques allant de la gestion de l'eau, à la lutte contre la désertification et au développement rural en passant par le développement et la gestion du bétail et la pratique des grandes cultures.

48. De sa part, la CICI organisera un atelier de quatre jours sur l'industrie agroalimentaire et la chaîne de la Valeur Ajoutée et un programme de formation de quatre jours sur le développement du secteur de la microfinance pour des pays de l'OCI dans le courant de l'année 2012.

**IV. COOPERATION DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS**

***a) Le Projet de Chemin de Fer de l'OCI Dakar-Port Soudan***

49. Les consultations entre l'OCI et l'Union africaine (UA) sur la mise en œuvre du Projet de Chemin de Fer de l'OCI Dakar-Port Soudan se sont poursuivies en ligne avec l'alliance créée par les deux organisations à cet égard.

50. La BID a participé à l'atelier de validation sur le projet de rapport final de l'étude de préféabilité sur les chaînons manquants sur le corridor Dakar- Djibouti de l'UA/NEPAD qui a eu lieu le 22 octobre 2011 à Addis-Abeba. L'atelier a formulé de nombreux commentaires et observations sur le projet de rapport final et a exhorté le consultant à faire le point sur ces observations. La BID a récemment reçu la version finale du rapport du consultant.

51. Le résumé des développements récents sur l'étude indiquent qu'il ya deux scénarios alternatifs pour le développement de la composante ferroviaire du corridor Dakar-Djibouti, y compris de nouveaux alignements et la réhabilitation des sections existantes. La première alternative concernerait l'ajout au projet de nouvelles lignes

d'une longueur de 3.686 km pour un coût total estimé de 12,2 milliards de dollars des Etats-Unis. La seconde alternative impliquerait l'addition de 5.100 km de nouvelles lignes pour un coût total estimé à 13,6 milliards de dollars des Etats-Unis. Le consultant a également recommandé des études supplémentaires pour les différentes sections du corridor.

52. Pendant ce temps, des actions parallèles sur les segments nationaux de ce projet sont attendues pour pouvoir avancer au moment où les études de faisabilité sur l'ensemble du corridor sont en cours. Par exemple, des actions concrètes sont menées par un certain nombre d'Etats d'Afrique pour améliorer et compléter le réseau ferroviaire reliant Abidjan, Ouagadougou, Niamey et Cotonou. De nouvelles sections sont à construire tandis que celles qui existent déjà doivent être réhabilitées. Un comité transnational a été créé et des actions concrètes sont en train d'être prises pour évaluer l'investissement et procéder à des études détaillées. Dans ce contexte, les sections concernées, au Burkina Faso et au Niger sont considérées comme faisant partie du Corridor Dakar/Port-Soudan.

***b) Le Cadre de coopération dans le domaine des transports au sein de l'OCI - Document d'Izmir 2011***

53. La 27<sup>ème</sup> session du COMCEC a approuvé le document intitulé : «*Cadre de coopération dans le domaine des transports au sein de l'OCI - Document d'Izmir 2011* ». Ce document est destiné à renforcer la coopération entre les États membres de l'OCI dans le secteur des transports. À cette fin, le document d'Izmir envisage la création du Groupe de travail de l'OCI sur les transports pour discuter des questions liées à la coopération intra-OCI dans les domaines du transport routier, ferroviaire, maritime et de l'aviation civile.

54. Le Secrétariat général a distribué le document Izmir 2011 à tous les États membres de l'OCI, afin de faciliter son adoption par la 39<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI prévue en novembre 2012 à Djibouti.

**V. COOPERATION DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE**

***a) Le Projet régional sur le développement durable du tourisme dans un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest :***

55. La conférence des donateurs pour ce projet a eu lieu à Dakar, au Sénégal les 27 et 28 mai 2011, sous le haut patronage du Président en exercice du Sommet de l'OCI S.E. le Président Abdoulaye Wade. La Conférence a réuni des représentants des États membres participants, du Secrétariat général, des institutions de l'OCI, de l'OMT, de la KOICA (Korea International Cooperation Agency) ainsi que les bailleurs de fonds potentiels, tels que la Banque islamique de Développement (BID), la Banque africaine

de Développement BAD) et le Fonds des Nations Unies pour le Développement (PNUD) entre autres.

56. La conférence des donateurs n'a pas réussi à enregistrer un taux élevé de participation des bailleurs de fonds comme cela avait été prévu en raison de certains défauts d'ordres organisationnel et technique. Néanmoins, les bailleurs de fonds présents tels que la BID et la BAD ont exprimé leur volonté de participer au financement de divers aspects du projet tels que le développement des infrastructures, le développement agricole et la réduction de la pauvreté. À cet égard ils ont demandé aux États membres participants de soumettre à nouveau leurs projets concrets en conformité avec les paramètres respectifs fixés par ces institutions.

57. Les bailleurs de fonds potentiels ont en outre fait observer qu'il y avait nécessité pour les États membres participants d'aborder un certain nombre de questions relatives à leurs projets, tels que la structure de gestion, la participation du secteur privé et l'inclusion des communautés locales dans la mise en œuvre du projet afin d'assurer leur mise en œuvre réussie.

58. Après la conférence des donateurs et des observations qui y sont formulées, le Secrétariat général a écrit aux États membres participants le 20 juin 2011 pour leur demander de soumettre les détails du projet concernant leurs segments respectifs du projet en conformité avec les exigences des bailleurs de fonds. Il a en outre écrit à l'unité de coopération PNUD/Sud-Sud pour solliciter son soutien pour le projet, chose à laquelle cette dernière a donné son accord de principe.

59. Dans un effort visant à faire entrer le projet dans sa phase opérationnelle, le Comité de pilotage du projet a tenu une réunion les 7 et 8 février 2012 à Casablanca, au Maroc. La réunion de Casablanca a reçu une proposition d'étendre la portée du projet pour couvrir le Ghana, le Liberia, le Togo et le Nigeria, respectivement. En conséquence, le Secrétaire général de l'OIC a depuis établi des communications avec les présidents des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, les invitant à s'associer à la mise en œuvre du projet.

***b) Les activités de suivi sur les décisions de la 7<sup>ème</sup> session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme:***

60. **Les mécanisme et critères de sélection de la « Ville Touristique de l'OIC »:** Conformément à la décision de la 7<sup>ème</sup> Conférence islamique des ministres du Tourisme (CIMT), qui s'est tenue du 28 au 30 novembre 2010 à Téhéran, République islamique d'Iran concernant la création d'un prix annuel de la "Ville Touristique de l'OIC" en reconnaissance de contributions exceptionnelles à l'amélioration du tourisme dans les États membres de l'OIC, le Secrétariat général a élaboré un projet de

mécanisme et critères de sélection d'une telle ville et distribué ledit projet aux États membres et institutions concernées de l'OCI pour recueillir leurs commentaires.

61. Les éléments qui figurent dans le projet de mécanisme et critères sont destinés à guider les États membres sur la façon de présenter leurs demandes de candidature d'une ville donnée comme être la "Ville Touristique de l'OCI" pour l'année concernée. Elles sont également destinées à faciliter le travail du comité de sélection.

62. Une fois les observations des États membres et institutions de l'OCI sont reçues, le Secrétariat général procédera à la finalisation du mécanisme et des critères avant de les soumettre à l'approbation de la prochaine session de la CIMT.

63. **La simplification des procédures des formalités de visa, de douanes et de change de devises:** La 7<sup>ème</sup> session de la CIMT a également approuvé, entre autres choses, la simplification des procédures des formalités de visa, de douanes et de change de devises. À cette fin, le Secrétariat général a appelé les États membres à mettre en place des mécanismes qui les aideront à atteindre une mise en œuvre rapide de cette décision. Il a également demandé aux États membres d'indiquer les mesures qu'ils prennent en vue d'atteindre l'objectif de simplifier les procédures de visa en vue de faciliter la circulation des touristes. En réponse, la République d'Indonésie a fourni une gamme de concessions sur les visas accordés aux États membres de l'OCI. Ces concessions comprennent l'octroi gratuit de visas de visite, l'octroi de visas à l'arrivée, l'octroi gratuit de visas de visite pendant 14 jours pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service de certains des États membres de l'OCI. Dans la même veine l'Irak et Djibouti ont également soumis leur régime de visas respectifs en ce qui concerne les ressortissants des États membres de l'OCI. Les réponses en provenance d'autres États membres sont attendues.

64. **Les points focaux:** Sur les activités des trois points focaux, la 7<sup>ème</sup> session de la CIMT a appelé à une action urgente dans les domaines du marketing touristique, de la facilitation du tourisme et de la recherche et de la formation touristiques. À cet égard, les Gouvernements de la République de l'Indonésie et de la République islamique d'Iran ont mis à jour les questionnaires sur la facilitation du tourisme et de la recherche et de la formation touristiques, respectivement. Ces questionnaires ont été distribués aux États membres dans le but de faciliter l'identification des domaines de coopération et d'intervention de la part des États membres de l'OCI. Jusqu'à ce jour, seuls 5 États membres ont soumis leurs questionnaires remplis sur la recherche et la formation touristiques décrivant les données et les informations concernant leurs points de contact concernés et les institutions de formation dans le domaine du tourisme. De même, les États membres de l'OCI sont invités à remplir et retourner les questionnaires sur la facilitation du tourisme, la recherche et la formation touristiques. Jusqu'à présent, seuls 2 États membres ont présenté leurs réponses sur les questionnaires à cet égard.

65. **L'organisation de salons du tourisme, de foires-expositions et de Forum d'investissement touristique:** Le 2<sup>ème</sup> salon touristique des membres de l'OCI est prévu du 20 au 23 décembre 2012 au Caire, République arabe d'Egypte. Ce salon était initialement prévu pour la période du 9 au 12 octobre 2011, mais en raison de la volonté commune d'améliorer ses chances de succès, une décision a été prise pour le reporter aux nouvelles dates mentionnées ci-dessus. L'Arabie Saoudite a réitéré son offre d'accueillir le Salon du Tourisme islamique en 2019 ou plus tôt si les États membres qui avaient déjà offert de l'accueillir décidaient de retirer leur candidature pour quelque raison que ce soit.

66. Pendant ce temps, le Secrétariat général est en liaison avec les autorités compétentes de la République islamique d'Iran pour fixer de nouvelles dates pour la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité de coordination sur le Tourisme qui a été reportée du 7 et 8 décembre 2011, en raison d'une absence de quorum.

67. Le résultat de tous ces événements seront communiqués à la 8<sup>ème</sup> session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme qui aura lieu en 2012 en République du Soudan.

***c) Le 2<sup>ème</sup> Atelier sur la coopération du secteur privé visant à améliorer le tourisme intra-OCI :***

68. Le 2<sup>ème</sup> Atelier sur la coopération du secteur privé visant à améliorer le tourisme intra-OCI a eu lieu les 9 et 10 décembre 2011 à Izmir, République de Turquie, sous les auspices du Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie. Des délégations des secteurs privés de plusieurs Etats membres de l'OCI et des institutions concernées de l'OCI ont assisté à la réunion.

69. La réunion, entre autres choses, a examiné et approuvé la proposition de modalité pour le Forum conjoint OCI-COMCEC sur le tourisme du secteur privé qui vise à créer un environnement favorable au secteur privé dans les États membres de l'OCI pour discuter des domaines de coopération potentiels et identifier les problèmes communs dans le domaine du tourisme. Le Forum leur servira également de canal de communication régulière pour partager leurs expériences et connaissances.

70. Le Secrétariat général fait référence au document pour les mesures nécessaires à prendre par la 6<sup>ème</sup> session de la CIMT en vue de l'incorporer dans le cadre du développement et de la coopération dans le domaine du tourisme afin d'assurer la mise en œuvre coordonnée de l'action commune dans le domaine du tourisme.

**d) *La Convocation de la 8ème session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme (CIMT) à Khartoum, République du Soudan :***

71. Le Secrétariat général a communiqué avec le gouvernement du Soudan sur la Convocation de la 8ème session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme (CIMT) à Khartoum, République du Soudan en 2012. Les points proposés pour le projet d'ordre du jour comprennent, entre autres l'examen du rapport et des recommandations de la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité de coordination sur le tourisme et l'examen des progrès sur la mise en œuvre du Cadre pour le développement et la coopération dans le domaine du tourisme entre les États membres de l'OCI.

**VI. LA COOPERATION FINANCIERE ENTRE LES ETATS MEMBRES DE L'OCI :**

**a) *Les banques centrales et les autorités monétaires des États membres de l'OCI :***

72. La réunion des banques centrales et autorités monétaires des pays membres de l'OCI, organisée conjointement par le SESRIC et la Banque centrale de Malaisie (Bank Negara Malaysia), s'est tenue le 16 novembre 2011 à Kuala Lumpur, en Malaisie sous le thème "*les banques centrales et le développement du secteur financier*". Par conséquent, le questionnaire du SESRIC au sujet des programmes de renforcement des capacités des banques centrales a été distribué aux États membres. Il s'agissait de déterminer les besoins tels que la gestion des réserves, la gestion des risques, les instruments financiers islamiques etc., pour promouvoir le partage des meilleures pratiques et améliorer la coopération intra-OCI dans ce domaine.

73. Les trois prochaines réunions des banques centrales et autorités monétaires se tiendront en Turquie, en Arabie saoudite et en Indonésie en 2012, 2013 et 2014 respectivement.

74. De son côté et dans le cadre de son mandat, le SESRIC organisera trois stages de formation pour les représentants des Banques centrales à Djibouti, au Kirgizstan et au Tadjikistan pendant 2012.

**b) *La coopération entre les Bourses des États membres de l'OCI:***

75. La 27ème session du COMCEC a pris note des décisions et recommandations de la 5<sup>ème</sup> réunion du Forum des Bourses des États membres de l'OCI qui s'est tenu les 17 et 18 septembre 2011 à Istanbul, Turquie.

76. La Réunion a, entre autres choses, encouragé les États membres qui n'avaient pas encore signé l'accord sur les indices personnalisés et des produits financiers islamiques négociés en bourse, de le faire avant le 1<sup>er</sup> décembre en 2011. Le

Secrétariat général a, depuis, fait circuler le projet d'accord à tous les États membres pour leurs actions respectives quand on sait que le Président des Bourses des Valeurs des États membres de l'OCI a indiqué que l'indice S&P de l'OCI était prêt pour le lancement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2012. Le 6<sup>ème</sup> Forum des Bourses des Valeurs aura lieu en octobre 2012 à Istanbul, en Turquie.

77. Dans le cadre de son Programme de renforcement des Capacités, le SESRIC organisera deux stages de formation pour le personnel des Bourses au Kirgystan et au Tadjikistan en 2012. De plus, le SESRIC a préparé un Questionnaire sur le programme de renforcement des Capacités pour les Bourses de valeurs afin d'identifier les besoins de formation et les capacités existantes des Bourses dans les États membres de l'OCI. Ce questionnaire a été transmis à tous les États membres de l'OCI. Les réponses sont toujours attendues.

***c) La mise en place d'un Forum des régulateurs des marchés des capitaux pour les États membres de l'OCI :***

78. La 27<sup>ème</sup> session du COMCEC s'est félicité de la création d'un forum pour les autorités de régulation des marchés des capitaux dans les États membres de l'OCI, forum qui mènera ses activités sous le nom de : « *Forum des régulateurs des marchés des capitaux* » avec des structures comprenant quatre groupes de travail dans les domaines du développement du marché, du renforcement des capacités, de la finance islamique et la littérature financière, respectivement.

79. Le Secrétariat général apprécie et soutient les efforts déployés par M. A. Akgiray Vedat, Président du Conseil des Marchés des Capitaux de Turquie (CMB) et son équipe qui a désigné le président pionnier du Forum et du CMB pour développer et promouvoir ce Forum naissant. Il invite en outre les États membres à exhorter leurs organismes respectifs de régulation du marché des capitaux à se joindre à ce Forum. La prochaine réunion du Forum aura lieu à Istanbul, en Turquie plus tard cette année.

**VII. ROLE DU SECTEUR PRIVE**

80. Un accent particulier a été mis dans le Programme d'action décennal sur l'intégration du rôle du secteur privé dans le programme de coopération économique de l'OCI. C'est la conviction des dirigeants de l'OCI que les investissements et la création d'emplois au sein de l'espace OCI peuvent être améliorés par le développement des petites et moyennes entreprises, compte tenu du fait que ces derniers constituent les principaux employeurs de main-d'œuvre et des catalyseurs pour les activités économiques génératrices de croissance. À cette fin, le Secrétariat général a accéléré la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail de l'OCI sur les PME, en plus des actes de la réunion tenue en marge du Sommet mondial de l'entrepreneuriat organisé sous les auspices du Gouvernement de la Turquie et en

collaboration avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique. Les conclusions du Groupe de travail de l'OIC sur les PME ont été examinées en octobre 2008 par la 24<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale du COMCEC.

**a) Création d'un réseau de centres de pépinière d'entreprises et de Technologie :**

81. La nécessité de la mise en place du réseau ci-dessus nommé est de promouvoir l'esprit d'entreprise parmi la population grouillante de jeunes chômeurs dans les États membres de l'OIC. Le réseau proposé ferait en sorte que les pépinières d'entreprises puissent aider à la promotion du commerce entre les États membres de l'OIC en fournissant aux PME des informations et du soutien pour les importations et les exportations, tandis que les pépinières technologiques aideraient à l'émergence d'un régime international de système d'innovation dans les États membres de l'OIC et du transfert en douceur de la technologie de l'université à l'industrie. Les activités de réseautage proposées comprennent également la compilation d'une base de données des investisseurs '*Business Angels*' et la création de liens avec des possibilités d'investissement des PME dans les États membres de l'OIC.

82. A la demande du le Secrétariat général, l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et la Turquie ont communiqué leurs observations sur les modalités opérationnelles de ce réseau. Quant à la soumission de la Jordanie, elle inclue le plan d'action de la Société jordanienne de développement des PME (JEDCO); la Syrie a exprimé son soutien à tous les éléments du Plan stratégique, tandis que l'Égypte a souligné la nécessité d'un partage des connaissances entre les États membres de l'OIC. Pour sa part, la Turquie a proposé de partager ses expériences avec les États membres de l'OIC, en plus du programme de formation pour les gestionnaires de pépinières d'entreprises organisé du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2010 à Ankara, Turquie par la KOSGEB.

83. Pour accélérer la création de ce réseau, le Secrétariat général a également écrit à certains centres de pépinières dans les États membres de l'OIC, y compris ceux qui ont participé au Programme de formation mentionné ci-dessus.

**(b) Facilitation des visas aux opérateurs économiques :**

84. Conformément à la résolution du COMCEC sur cette question, le Secrétariat général a adressé les correspondances nécessaires aux États membres leur indiquant toutes les facilités de visa accordées aux opérateurs économiques et autres citoyens des États membres de l'OIC. Dans leurs réponses respectives, l'Indonésie a fourni une liste des différentes concessions de visas accordées à cet égard, tandis que l'Irak a fait cas de la disponibilité des autorités compétentes du pays à envisager d'accorder de telles concessions à l'avenir. Pour sa part, le Niger a fourni une liste des pays avec lesquels elle entretient des accords de suppression de visa, pour la plupart des États membres

de la CEDEAO et de l'UEMOA, ainsi que la Maroc et la Tunisie. Les listes correspondantes sont jointes en annexe au présent rapport.

**c) *Forum sur le partenariat public-privé et le développement des PME dans les États membres de l'OCI:***

85. Le Secrétariat général, en collaboration avec les Gouvernements de la Turquie et des États-Unis d'Amérique, a organisé le 3 décembre 2011, un Forum sur le partenariat public-privé et le développement des PME dans les États membres de l'OCI à Istanbul, Turquie, en marge du deuxième Sommet mondial sur l'entrepreneuriat, qui a eu lieu du 3 au 6 décembre 2011 à Istanbul, République de Turquie. Le Forum a fait une série de recommandations dont les plus importants sont les suivantes:

- la nécessité d'une bonne coordination des activités des institutions existantes du secteur privé au sein de l'OCI et du renforcement de leurs activités et de leur adhésion, de manière à veiller à ce qu'un plus grand nombre d'établissements du secteur privé dans les États membres de l'OCI soient dûment représentés.
- le développement du renforcement des capacités et des programmes de formation professionnelle et la promotion de l'accès aux services de micro financement, en vue d'encourager et de faciliter la participation des PME dans le tourisme, l'agro-industrie, et d'autres activités;
- l'expansion des guichets de financement existants dans le cadre du FSID, de la SPDA, de l'ITFC, de la SIACE et de la CIM en vue de favoriser l'investissement intra-OCI pour le développement des PME;
- la nécessité de créer un mécanisme de réseautage parmi les incubateurs technologiques et les pépinières d'entreprises dans les États membres de l'OCI;
- la création de *clusters* de PME intra-OCI pour promouvoir l'utilisation des résultats de la recherche dans des secteurs tels que l'agro-alimentaire, le transport et la logistique, l'énergie et les services, etc.

86. Les recommandations du Forum ont été transmises aux États membres et institutions de l'OCI pour examen et commentaires. Les États membres et institutions de l'OCI ont été également invités à informer sur leurs politiques respectives en ce qui concerne le développement des PME.

87. En réponse à la demande du Secrétariat général, certains États membres de l'OCI, à savoir la Turquie, la Jordanie et l'Égypte ont transmis leurs observations pertinentes. Tout en se félicitant du résultat du Forum, le Ministère de la Science, de l'Industrie et de la Technologie de la Turquie, ainsi que l'Organisation pour le développement des petites et moyennes entreprises en Turquie (KOGSEB) ont exprimé leur volonté de coopérer avec l'OCI et ses États membres dans le domaine du développement des PME à travers le partage des expériences et connaissances dans ce domaine. De son côté, le ministère de l'Industrie et du Commerce de la Jordanie et la

Société jordanienne de développement ont informé sur leurs programmes et projets à l'appui du développement des PME en Jordanie.

88. Dans ses remarques, le Fonds social pour le développement de l'Égypte a fait plusieurs propositions sur les PPP et le développement des PME dans les pays de l'OIC. L'idée maîtresse de ces propositions est la création d'un environnement favorable au développement des PME à travers le renforcement des capacités humaines, le développement de la formation professionnelle, la promotion de la chaîne de valeur, l'expansion des institutions de financement et le partage des meilleures pratiques et connaissances.

***d) Atelier sur «l'amélioration de la compétitivité des PME dans les États membres de l'OIC :***

89. Dans le cadre des préparatifs de la séance d'échange de vues organisée en marge de la 28<sup>ème</sup> session du COMCEC sur le thème "*Renforcer la compétitivité des PME dans les États membres de l'OIC*", le SESRIC en collaboration avec Groupe de la BID, l'Organisation pour le développement des petites et moyennes entreprises en Turquie (KOGSEB) et la Société chargée de gérer les PME en Malaisie (*PME Corp. Malaisie*), organisera du 12 au 14 juin 2012, à Istanbul, République de Turquie un atelier sur le thème ci-dessus.

90. L'atelier mettra l'accent sur les quatre sous-thèmes liés aux PME dans les pays de membres de l'OIC: (1) l'accès aux marchés; (2) l'accès au financement; (3) l'accès à la technologie et à l'innovation, et (4) les pratiques et expériences des pays. L'atelier examinera également les voies et moyens pratiques de mettre en œuvre les recommandations de la 6<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail de l'OIC sur les PME.

**VIII. PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL:**

***a) Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA):***

91. Cette année, le Programme spécial pour le développement de l'Afrique est entré dans sa phase finale. En Avril 2011, le Groupe de la BID, à travers sa contribution de 4 milliards de dollars des Etats-Unis au PSDA, a financé 267 projets d'une valeur totale de 3,06 milliards de dollars des Etats-Unis dans les États membres africains de l'OIC, en particulier ceux de l'Afrique sub-saharienne. La majorité des projets concernent le domaine de la promotion du développement agricole et de la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et à l'assainissement, la production d'énergie, le développement des infrastructures de transport, le développement des ressources humaines et la lutte contre les maladies transmissibles. En outre, un montant de 3,99 milliards de dollars des Etats-Unis a également été mobilisé à travers le cofinancement et le partenariat public-privé pour ces projets.

92. Il est prévu que d'ici la fin de l'année en cours, le PSDA atteindrait son objectif de financement 12 milliards de dollars des États-Unis comprenant une contribution du Groupe de la BID s'élevant à la somme de 4 milliards de dollars des États-Unis et la mobilisation 8 milliards de dollars des États-Unis de financement externe sous la forme de cofinancement pour les projets dans le cadre de ce programme. En outre, la mise en œuvre du PSDA s'est avéré être un outil efficace pour soutenir les aspirations au développement des États membres africains de l'OCI.

93. Les succès obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du PSDA ont souligné la nécessité d'élaborer en 2013, un nouveau programme pour les États membres africains de l'OCI (PSDA-2), de manière à soutenir les progrès enregistrés par ces pays dans les divers domaines. Toutefois, au cours d'une réunion d'examen bilatérale entre le Secrétariat général et de la BID, il a été observé que le PSDA pourrait être plus efficace si les projets régionaux sont inclus dans son Plan d'action. En outre, il a été suggéré que le niveau d'appropriation des États membres devrait être renforcé à travers la mise en place d'un mécanisme de consultations politiques et techniques entre les États membres sur les projets identifiés. Il ya la nécessité d'élaborer un Plan d'action et des repères pour les différents projets, en association avec les institutions de l'OCI et les organismes donateurs internationaux. À cette fin, un certain nombre d'activités seront mises en œuvre en 2012. Ces activités incluent, entre autres, ce qui suit:

- La séance de travail des gouverneurs africains de la BID sur la mise en œuvre du PSDA en marge de la 37<sup>ème</sup> réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la BID prévue les 3 et 4 avril 2012 à Khartoum, au Soudan.
- Visites aux sièges de l'UA / NEPAD, des groupements économiques régionaux en Afrique (CEDEAO, UEMOA, etc.), de la Commission économique des Nations Unis pour l'Afrique (CEA), et d'autres organismes pour identifier les domaines de coopération dans le cadre du PSDA-2;
- Convocation de deux forums (un pour les pays ouest-africains, un autre pour les pays de l'Afrique centrale, orientale et australe), respectivement avec pour l'objectif d'évaluer la mise en œuvre du PSDA-1 et d'identifier des secteurs prioritaires pour le PSDA-2;
- Elaboration du PSDA-2 en vue de son lancement au début de 2013.

#### **b) le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement(FSID)**

94. Au 15 mars 2012, les engagements en capital du FSID étaient de US\$2,639 milliards, dont US\$ 1,639 milliard engagés par 43 pays membres et US\$1 milliard par la BID. En termes de capital versé, le total cumulatif était à la même date d'US \$1,633 milliard. Au total, 24 pays membres ont honoré intégralement leurs engagements, tandis que 14 pays n'ont pas payé les contributions promises. Il est à noter que la

Gabon a payé une contribution supplémentaire d'US\$ 2 millions au FSID, tandis que l'Égypte a annoncé un engagement d'US\$ 10 millions.

95. Au 15 mars 2012, le FSID avait approuvé 27 projets pour financement direct sur ses propres recettes, en plus du cofinancement de la BID, des gouvernements et d'autres donateurs. Le coût total cumulatif de ces projets financés par le FSID est d'US\$ 855,06 millions. Le Fonds y a contribué pour US\$156,01 millions, tandis que le reliquat a été fourni par la BID et d'autres associés et donateurs, tels qu'institutions Gouvernementales et organisations homologues. Au cours de l'année 1432H, les approbations de prêt FSID se sont chiffrées à US\$45,95 millions pour sept projets, d'un coût total de US\$182,31 millions. Ces projets approuvés étaient destinés à Palestine, au Nigeria, au Togo, au Yémen, au Sénégal, au Soudan et au Tchad. Le financement du Fonds est accordé suivant des termes concessionnels, principalement pour les 25 Pays membres les Moins Avancés (PMMA) de la BID.

96. Pour augmenter les ressources et améliorer l'impact des interventions au niveau de la réduction de la pauvreté, un Protocole d'accord (MOU) a été signé entre l'Institut de la Terre (EI) et le FSID-BID, le 17 juin 2011. Le but de cet accord est de faciliter la collaboration et la coopération entre la BID, l'EI et le Centre pour les Objectifs de Développement du Millénaire sur la réalisation de leurs buts communs, qui sont la réduction de la pauvreté, le développement durable et la réalisation des ODM. Le FSID travaille en ce moment sur l'établissement d'un partenariat avec le Congrès Mondial des Philanthropes Musulmans (WCMP) et la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA).

97. Une Retraite Stratégique du FSID a été organisée les 19-20 décembre 2011 pour définir la stratégie du Fonds au cours des prochaines années. Le but de cette retraite était d'identifier les questions stratégiques clés et de réaliser des analyses globales, régionales et internes poussées pour frayer la voie au développement d'un Plan Stratégique complet (2012-2015) qui permettra au FSID de s'imposer en tant qu'organisation novatrice dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Les principaux axes de discussion étaient : (i) changement du modèle économique pour se focaliser sur l'identification, le pilotage, la mise à niveau et la reproduction des initiatives de réduction de la pauvreté les plus fructueuses; (ii) amélioration des ressources financières du Fonds, (iii) renforcement des ressources humaines et des capacités institutionnelles; et (iv) renforcement et rationalisation de la gouvernance d'entreprise.

98. Le FSID reconnaît l'importance de la mobilisation des ressources, compte tenu plus particulièrement du faible niveau actuel du capital versé. Le pays membres tardent à le verser les contributions promise, sachant que quelques uns n'ont versé qu'une partie leurs contributions tandis que certains n'ont effectué aucun paiements jusqu'à présent. De plus, il y a des pays membres qui n'ont pas encore pris

d'engagements. Le FSID a décidé en conséquence de lancer durant l'année 2012 plusieurs activités de conscientisation et de sensibilisation à cette question.

**b) Plan d'Action de l'OCI pour la coopération avec l'Asie centrale:**

99. Suite à la présentation d'un rapport détaillé sur les activités du secrétariat général dans le cadre du Plan d'Action de l'OCI pour la coopération avec l'Asie centrale, la première réunion du Comité exécutif du Plan s'est tenue le 18 octobre 2011 à Istanbul, République de Turquie. La réunion du Comité exécutif a approuvé le programme exécutif, y compris les divers projets qui seront mis en œuvre dans le cadre du plan et a identifié les principales institutions de l'OCI chargées de la mise en œuvre des projets.

100. Afin d'accélérer la mise en œuvre des différents projets identifiés dans le cadre du Plan d'action, les institutions de l'OCI ont été invitées à commencer la mise en œuvre de leurs portions respectives du plan. Pour sa part, les programmes de renforcement des capacités prévus par le SESRIC pour l'exercice biennal en cours dans les domaines identifiés, ont été transmis aux cinq pays d'Asie centrale afin que ceux-ci puissent se concerter avec le SESRIC sur le démarrage de ces programmes de renforcement des capacités.

101. À cet égard, l'atelier sur les modèles de partenariat avec les pays d'Asie centrale a été organisé les 22 et 23 février 2012 à Ankara, République de Turquie, en collaboration avec le Bureau de Coordination du COMCEC et l'Agence de coopération et de coordination turque (TIKA). L'atelier a examiné les programmes existants de coopération technique entre les pays membres d'Asie centrale et d'autres États membres de l'OCI et a exploré les meilleures pratiques et modalités de partenariat possibles pour renforcer la coopération entre les États membres de l'OCI avec l'Asie centrale.

102. L'atelier a comporté six séances de travail et une table ronde. Les représentants du Kazakhstan, de la République kirghize, du Tadjikistan, de l'Iran et de la Turquie, en plus de Bureau de Coordination du COMCEC, du SESRIC et de l'ISMPI, ont fait des exposés lors de l'atelier. Tout en soulignant la nécessité de développer la coopération technique Sud-Sud et des programmes de partenariat avec les pays membres d'Asie centrale, l'atelier a encouragé les États membres à développer leurs programmes/projets de partenariat avec la région dans le cadre du plan d'action pour l'OCI pour la coopération avec l'Asie centrale.

**IX. RECOMMANDATIONS:**

103. Après avoir suffisamment traité des contraintes de la coordination interinstitutionnelle à travers les différentes réunions et les échanges de données entre

le Secrétariat général et les institutions pertinentes de l'OCI, il ya encore la nécessité de renforcer l'appropriation par les États membres de l'OCI des divers programmes et projets qui ont été mis en place conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC. Les réponses aux questionnaires, les documents de conception et les rétroactions sur la mise en œuvre, ont été en dessous de la moyenne ou dans certains cas, aussi faibles que 5 pour cent. Les autres contraintes observées est la nécessité d'intensifier la mobilisation des fonds pour les différents projets y compris la participation des bailleurs de fonds internationaux et régionaux.

104. À cette fin, l'attention du Comité de suivi a été attirée sur les recommandations suivantes:

- a) *Le commerce intra-OIC:*
  - La soumission à temps des listes de concession ainsi que la signature et la ratification des accords du SPC-OCI par les États membres pour assurer le démarrage du régime de réduction tarifaire;
  - Le soutien des États membres appartenant à différentes communautés économiques régionales à l'engagement en cours avec ces blocs pour l'actualisation du SPC-OCI;
  - Attirer l'attention des États membres de l'accroissement des activités de l'ITFC, de la CIM et de l'ICIEC dans le domaine du financement du commerce et de l'assurance crédit à l'exportation ainsi que de la micro finance et les inciter à adhérer à ces financements de l'OCI;
- b) *L'Agriculture, le Développement rural et la Sécurité alimentaire:*
  - Demander aux États membres d'utiliser au maximum les documents de recherche préparés par les centres d'excellence dans le cadre du Plan d'action de l'OCI sur le coton;
  - Souligner la nécessité d'encourager les institutions agro-industrielles à la fois publiques et privées des États membres à participer dans le projet d'*Association agro-industrielle de l'OCI*;
  - Souscrire à la proposition de création du Réseau de Bourses de Marchandises de l'OCI en vue d'améliorer le partage des connaissances intra-OCI et la promotion du commerce;
- c) *Le Transport:*
  - Le Secrétariat général s'engage à continuer de suivre avec les institutions de l'OCI, la mise en œuvre du projet de chemin de fer Dakar-Port Soudan, en particulier le développement et le financement des segments ferroviaires nationaux le long du corridor;
- d) *Le Tourisme:*
  - La présentation par les États membres, de leurs projets dans le cadre des projets régionaux sur Réseau transfrontalier des parcs et aires protégées en Afrique de l'Ouest en conformité avec le format recommandé, pour

améliorer les perspectives de financement par les donateurs régionaux et internationaux;

- Recommander au Comité de suivi de remercier le gouvernement du Soudan pour son offre d'accueillir la 8<sup>ème</sup> session de la CIMT en 2012, tout en exhortant les États Membres à participer activement à ladite session;

e) *Le Secteur financier:*

- Les États membres doivent examiner la liaison permanente avec les autorités de leurs banques centrales respectives en vue d'obtenir des rétroactions d'urgence sur les questionnaires concernant les programmes de renforcement des capacités conçues par le SESRIC à l'intention des personnels des banques centrales;
- La nécessité pour les États membres d'exhorter leurs autorités respectives du marché des capitaux à adhérer au Forum des régulateurs du marché des capitaux de l'OCI récemment créé;
- Encourager les autorités respectives des Bourses de Valeur dans les États membres à signer l'indice S&P de l'OCI/COMCEC;

f) *Le Rôle du Secteur privé:*

- Il est nécessaire que les États membres soutiennent la mise en place du *Réseau de Pépinières d'Entreprises et de Technologie* et d'encourager leurs centres de pépinières concernés à participer activement à ce régime;
- Le Secrétariat général compilerait des données complètes sur les concessions de visa dans les États membres. Pour sa part, le Comité souhaiterait peut-être inviter les États membres à envisager d'accorder des concessions de visa bilatéraux et multilatéraux aux hommes d'affaires;
- Inviter les États membres à participer activement à l'atelier sur le renforcement de la compétitivité des PME dans les États membres de l'OCI prévu du 12 au 14 juin 2012 à Istanbul, République de Turquie;

g) *Les Programmes de Développement régional*

- Les États membres et les institutions de l'OCI doivent envisager une participation active aux différentes phases d'élaboration et de mise en œuvre du PSDA-2, tout en veillant à l'appropriation du Programme;
- Souligner la nécessité pour les États membres de participer activement à la mise en œuvre des divers projets identifiés dans le cadre du Plan d'Action pour la coopération avec l'Asie centrale.

## Annexe VI à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

MEMBER STATES THAT SIGNED /RATIFIED THE TPS-OIC AGREEMENTS <i>(As of 30 March 2012)</i>								
No.	Member States	Framework Agreement		PRETAS		TPS-OIC Rules of Origin		Submission of the Documents
		Signed	Ratified	Signed	Ratified	Signed	Ratified	
1	Bahrain	✓	✓	✓	✓	---	---	✓
2	Bangladesh	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
3	Burkina Faso	✓	---	✓	---	✓	---	
4	Cameroon	✓	✓	✓	---	✓	---	
5	Chad	✓	---	---	---	---	---	
6	Comoros	✓	---	✓	---	✓	---	
7	Cot d'Ivoire	✓	---	---	---	---	---	
8	Djibouti	✓	---	✓	---	✓	---	
9	Egypt	✓	✓	✓	---	---	---	
10	Gabon	✓	✓	---	---	---	---	
11	Gambia	✓	✓	---	---	---	---	
12	Guinea	✓	✓	✓	---	✓	---	
13	Guinea-Bissau	✓	---	✓	---	✓	---	
14	Indonesia	✓	✓	✓	---	✓	---	
15	Iran	✓	✓	✓	✓	---	---	
16	Iraq	✓	✓	---	---	---	---	
17	Jordan	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
18	Kuwait	✓	---	✓	---	✓	---	✓
19	Lebanon	✓	✓	---	---	---	---	
20	Libya	✓	✓	---	---	---	---	
21	Malaysia	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
22	Maldives	✓	✓	---	---	---	---	
23	Morocco	✓	✓	✓	---	✓	---	
24	Nigeria	✓	---	✓	---	✓	---	
25	Oman	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
26	Pakistan	✓	✓	✓	✓	✓	---	
27	Palestine	✓	✓	✓	---	✓	---	
28	Qatar	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
29	Saudi Arabia	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
30	Senegal	✓	✓	---	---	---	---	
31	Sierra Leone	✓	---	✓	---	✓	---	
32	Somalia	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
33	Sudan	✓	---	---	---	---	---	
34	Syria	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
35	Tunisia	✓	✓	✓	---	✓	---	
36	Turkey	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
37	UAE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
38	Uganda	✓	✓	---	---	---	---	
		38	28	26	13	24	10	9

# **ANNEXE**

## **VII**



Original: English

**REPORT  
OF THE WORKSHOP ON  
“COUNTRY PARTNERSHIP MODELS WITH CENTRAL ASIA”**

**(Ankara, 22-23 February 2012)**

1. The workshop on “Country Partnership Models with Central Asia” within the framework of the OIC Plan of Action for Cooperation with Central Asia was organized by the COMCEC Coordination Office in collaboration with Turkish Cooperation and Coordination Agency (TİKA) on 22-23 February 2012 in Ankara, Republic of Turkey.

2. The Workshop aimed at identifying the existing technical cooperation programmes between Central Asia and other OIC Member States, exploring the best practices and defining possible partnership models.

(The Agenda and Work Programme and the Explanatory Note of the Workshop are attached as Annex 1)

3. Representatives of the following Member States attended the Workshop:

- Republic of Kazakhstan
- Kyrgyz Republic
- Republic of Tajikistan
- Turkmenistan
- Republic of Uzbekistan
- Islamic Republic of Iran
- State of Kuwait
- Malaysia
- Kingdom of Saudi Arabia
- Republic of Turkey
- United Arab Emirates

4. In addition to the OIC General Secretariat and the COMCEC Coordination Office representatives of the following international institutions have also attended the Workshop:

- Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries (SESRIC),
- Islamic Research Centre for History, Culture and Art (IRCICA),
- Islamic Centre for the Development of Trade (ICDT),
- Islamic Development Bank (IDB),

- Standing Committee for Information and Cultural Affairs (COMIAC),
- Islamic Chamber of Commerce and Industry (ICCI)
- Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (ISESCO),
  
- Standards and Metrology Institute of the Islamic Countries (SMIIC),
- United Nations Development Program (UNDP),
- Economic Cooperation Organization (ECO).

(The list of participants is attached as Annex 2.)

**Opening Session:**

5. The Opening Session was chaired by H.E. Dr. Cevdet YILMAZ, Minister of Development of the Republic of Turkey. Following the recitation from the Holy Qur'an, H.E. Dr. Cevdet YILMAZ made his opening statement. H. E. Dr. Cevdet YILMAZ highlighted the importance of South-South cooperation among the Islamic Countries and stated that development cooperation between Central Asian and other OIC member countries, leading to mutual learning and knowledge exchange would be a powerful tool to assess development challenges and find paths to address them from within the Islamic community.

(Opening Statement of H.E. Dr. Cevdet YILMAZ is attached as Annex 3.)

6. H.E. Mr. Sanzhar MUKANBETOV, Deputy Minister of Economy and Antimonopoly Policy of the Kyrgyz Republic made a statement. In his statement, H.E. Mr. Sanzhar MUKANBETOV, on behalf of all participating member countries, stressed the significance of the cooperation between the Central Asian member countries and other OIC member countries and pointed out that the Workshop would serve as an important platform for experience sharing in development cooperation activities.

7. Message of H.E. Professor Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secretary General of OIC, was read out by Mr. Cheikh Oumar T. SOW, Director General for Economic Affairs of the OIC General Secretariat. In his message to the Workshop, H.E. Prof. İHSANOĞLU expressed his sincere hope that the outcome of the Workshop would provide modalities for the implementation of the identified projects in the OIC Plan of Action for Cooperation with Central Asia.

(A copy of the text of the message of H.E. Professor Ekmeleddin İHSANOĞLU is attached as Annex 4.)

8. In his statement, Mr. Savaş ALPAY, Director General of the SESRIC, underlined the growing interest of the Central Asian countries to get more involved

into the various OIC cooperation activities in the political, socio-economic and cultural fields. Mr. ALPAY stressed that this workshop would contribute to the efforts of the Central Asian member countries towards enhancing their cooperation and integration with the rest of OIC member countries.

(A copy of the text of statement of Mr. Savaş ALPAY is attached as Annex 5.)

9. In his statement, Mr. M. Metin EKER, General Director of COMCEC Coordination Office, underlined the significant role of the COMCEC as a platform for enhancing economic and commercial cooperation among the Islamic Countries. Mr. EKER gave some examples of the cooperation programs and projects under COMCEC which may be utilized by the Central Asian member countries. He emphasized that COMCEC is determined to enhance technical cooperation and partnership with its Central Asian member countries.

(A copy of the text of the statement of Mr. M. Metin EKER is attached as Annex 6.)

#### **Working Sessions:**

10. The workshop included six working sessions and a roundtable discussion, chaired by Mr. Ahmet YAMAN, Deputy Undersecretary of the Ministry of Development of the Republic of Turkey.

#### **Working Session I: Development Cooperation with Central Asia:**

11. In the first working Session, COMCEC Coordination Office and SESRIC representatives made presentations on “Development Challenges of Central Asia and Technical Cooperation Activities” and “Capacity Building Programs with Central Asia” respectively. COMCEC Coordination Office presented the data regarding the technical cooperation activities implemented in Central Asian region and shared the findings of the Questionnaire that had already been circulated to the respective Central Asian countries. After that, the representative of SESRIC informed the participants of the current and planned capacity building programs of the Centre in Central Asia, particularly within the framework of OIC-VET.

(Presentations on development cooperation with Central Asia are attached as Annex 7.)

#### **Working Session II: Partnership Programs with Kazakhstan:**

12. The second working session focused on technical cooperation/partnership programs with Kazakhstan. The Kazakh representative briefed the participants on the

details of the technical cooperation activities being implemented in Kazakhstan, including total volume, major donors, types of assistance and legal and institutional framework.

13. The representatives of Iran and Turkey, as partner OIC countries, have presented their technical cooperation and partnership programs/projects being implemented in Kazakhstan. Next, UNDP presented its technical cooperation/partnership programs with Kazakhstan. In addition, the other international institutions, namely IRCICA, ISESCO, ECO, SESRIC and ICDT gave information about their technical cooperation activities implemented in Kazakhstan. The Session ended with general discussion.

(Presentations on Partnership Programs with Kazakhstan are attached as Annex 8.)

**Working Session III: Partnership Programs with Kyrgyz Republic:**

14. The third working session started with the presentation by the representative of Kyrgyz Republic. In this presentation, the significance of technical assistance in social and economic development of Kyrgyz Republic, the priorities of the country with regard to technical cooperation programs as well as the main challenges in this respect were highlighted.

15. Representatives of Turkey and Iran made presentations on their technical cooperation activities with Kyrgyz Republic.

16. SESRIC, IRCICA and ISESCO shared their institution's technical cooperation experience with the Kyrgyz Republic. After that the UNDP representative presented UNDP's partnership programs with Kyrgyz Republic and the priorities of the organization when carrying out these programs.

(Presentations on Partnership Programs with Kyrgyz Republic are attached as Annex 9.)

**Working Session IV: Partnership Programs with Tajikistan:**

17. Fourth working session concentrated on cooperation with Tajikistan and began with the presentation of the Tajik Delegate on technical cooperation activities being implemented in the country. The participants were informed of the latest technical cooperation trends and challenges encountered in this regard. In the presentation, the ways to overcome those challenges were suggested. Lastly, the IT-based monitoring system for technical cooperation programs being implemented in the country was presented.

18. Turkey, Iran, SESRIC, ISESCO and UNDP representatives presented their cooperation activities with Tajikistan with special emphasis on some important sectors such as infrastructure, transportation, renewable energy, finance and tourism.

(Presentations on Partnership Programs with Tajikistan are attached as Annex 10.)

**Session V: Partnership Programs with Turkmenistan:**

19. During this session, first, Turkey presented her technical cooperation activities implemented in Turkmenistan. Then, Iran, SESRIC and ISESCO informed the participants of their technical cooperation efforts in Turkmenistan.

20. In this session, IDB also made a presentation. In the presentation, the IDB Representative informed the participants of the IDB's technical cooperation/partnership models and introduced the IDB's new triangular partnership model, named as "reverse linkage", aiming to enhance knowledge and experience sharing among the Member Countries.

21. Lastly, the representative of Islamic Republic of Iran mentioned about the current and future macro economic trends, key social and economic development challenges of the Central Asian countries.

(Presentations on Partnership Programs with Turkmenistan are attached as Annex 11.)

**Session VI: Partnership Programs with Uzbekistan:**

22. The last working session commenced with the presentation by the TIKA's representative on their technical cooperation programs/projects with Uzbekistan, which are mainly in the areas of health and agriculture.

23. The representatives of Islamic Republic of Iran, ISESCO and SESRIC also informed the participants of their technical cooperation activities in Uzbekistan.

24. Following the presentations on the partnership programs with Uzbekistan, SMIIC Secretary General made a presentation on the importance of standardization in alleviating the barriers to trade and informed the participants of the planned SMIIC Activities. He also invited the Central Asian countries to join the SMIIC.

(Partnership Programs with Uzbekistan are attached as Annex 12.)

**Roundtable Discussion:**

25. The workshop continued with a Roundtable Discussion moderated by Mr. Ahmet YAMAN, Deputy Undersecretary of the Ministry of Development of the Republic of Turkey. Mr. YAMAN reiterated the mechanisms put forward by the OIC Plan of Action for Cooperation with Central Asia for its implementation and summarized the discussions made during the working sessions.

26. In light of the presentations and discussions made during the working sessions, the participants shared their views on the challenges and possible ways of enhancing the efficiency of the technical cooperation activities between the Central Asian and other OIC Member States. After the deliberations, the participants identified the following major challenges encountered in technical cooperation/partnership programs with Central Asia.

**Challenges:**

- Lack of harmony between the government priorities and the offered technical cooperation programs
- Lack of coordination among the partner agencies in the field
- Duplication of the cooperation efforts by technical assistance providers resulting in waste of time and financial resources
- Lack of data and statistics
- Lack of monitoring and evaluation mechanism of the partnership programs/projects.

27. In order to overcome these challenges and improve the effectiveness of the technical cooperation efforts for the future, the Workshop agreed on the following recommendations:

**Recommendations:**

The Workshop:

- **Encouraged** the Member States to develop partnership programs/projects with the region within the framework of the OIC Plan of Action for cooperation with Central Asia;
- While underlining the importance of coordination with and among the donor community, **invited** all the stakeholders to build programmatic synergies at country, regional and multilateral level for enhancing the effectiveness of the development cooperation efforts and to avoid duplication;
- **Recommended** that the relevant parties should give utmost importance to the needs/priorities of each Central Asian country when designing the technical cooperation/partnership programs/projects;
- **Highlighted** the significance of developing South-South technical cooperation/partnership programmes with the Central Asian countries;

- **Underlined** the fundamental role of capacity building programs in the development efforts of the Central Asian countries;
- **Also underlined** the importance of sharing experience on monitoring the effectiveness of development cooperation activities;
- **Emphasized** the significance of private sector involvement in terms of economic and social development of the region in general and technical cooperation/partnership programs in particular.

28. The Workshop was concluded with the closing remarks of Mr. Ahmet YAMAN.

-----  
-----



**ANNEXE**

**VIII**



Original : Anglais

**RAPPORT**  
**DE LA 20<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE SESSION**  
**(Ankara, 8 mai 2012)**

1. La 20<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Session du COMCEC a eu lieu le 8 mai 2012, avant la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC.
2. M. M. Metin EKER, le Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC, a présidé la Réunion.
3. En plus du Secrétariat Général de l'OCI et du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les institutions suivantes de l'OCI ont assisté à la réunion :
  - Centre de Recherche et de Formation Statistique, Economique et Social pour les Pays Islamiques (SESRIC)
  - Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
  - Groupe de la Banque de Développement Islamique (BID)
  - Chambre Islamique du Commerce et de l'Industrie (CICI)

Des institutions turques, en tant que propriétaires de projets de coopération proposés du COMCEC et le représentant du Mali ont également assisté à la réunion.

Les participants à la Réunion se sont mis d'accord sur un ordre du jour qui considère les points suivants :

1. Révision des projets de coopération proposés du COMCEC.
  2. Considération des nouvelles propositions de projet.
  3. Toute autre question importante.
4. Le BCC a informé le Comité de l'origine des projets et a réitéré les décisions prises lors de la Réunion de Comité de Session précédente.
  5. A la suite des directives, les propriétaires des projets ont informé les participants à la Réunion des derniers développements concernant chaque projet.
  6. Après délibérations, les participants à la Réunion ont décidé de ce qui suit :
    - Le Comité **s'est félicité** de l'offre de l'Institut Turc des Brevets qui a proposé de tenir l'Atelier sur les « Politiques de la Propriété Industrielle » les 13 et 14

septembre 2012 à Ankara, en Turquie. Le Comité **a demandé** au CIDC, en tant que Coordinateur du Projet, d'entrer en contact avec le Bureau des Brevets Marocain dans le but de convenir d'une date pour l'Atelier sur « Innovation et Promotion », qui devrait avoir lieu au Maroc en 2013 et être le dernier événement du Projet.

- Le Comité **a décidé** d'exclure le projet intitulé « Etude portant sur l'Infrastructure et l'Industrie du transport Aérien dans les Etats Membres de l'OCI » de la liste de projets en raison du manque de progrès et d'appropriation.
- En ce qui concerne le projet intitulé « Création d'un réseau de parcs transfrontaliers et de zones protégées en Afrique de l'Ouest », le Comité **a passé en revue** l'état d'avancement et **a demandé** aux propriétaires / coordinateurs de projet de remettre un Plan de Travail détaillé au Bureau de Coordination du COMCEC un mois avant le prochain Comité de Session.
- Le Comité **a examiné** l'état d'avancement des projets intitulés « Etablissement de la Fédération des Associations Islamiques du Transport Routier » et « Etablissement de la Fédération des Associations Islamiques de Transport Aérien » et **a demandé** à l'Union Turque des Chambres et Echanges des Produits de Base (TOBB) de les reconsidérer comme une seule et même proposition de projet et de soumettre leur Formulaire de Profil de Projet au Bureau de Coordination du COMCEC au plus tard un mois avant la prochaine Réunion du Comité de Session.
- Concernant le Projet intitulé « Création d'un portail web dynamique des marchés électroniques B2B », le Comité **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de finaliser ses consultations avec l'Union Turque des Chambres et Echanges de Marchandises (TOBB) au sujet du projet et de diffuser le Formulaire de Profil de Projet aux institutions de l'OCI concernées un mois avant la prochaine Réunion du Comité de Session.
- Le Comité **s'est félicité** du travail effectué par l'Autorité Turque de la Compétition concernant le projet intitulé « Coopération Technique dans le Domaine des Lois et Politiques de la Compétition » et **a salué** les recommandations de la Conférence d'Istanbul portant sur l'« Evaluation des Besoins des Membres de l'OCI dans le Domaine des Lois et Politiques de la Compétition » qui s'est tenue les 21 et 22 novembre 2011, à Istanbul en Turquie, et constitue le coup d'envoi des activités du projet. Le Comité **a demandé** à l'Autorité Turque de la Concurrence de remettre un Plan de Travail au Bureau de Coopération du COMCEC un mois avant la prochaine Réunion du Comité de Session.

- Le Comité a **pris note** du Formulaire de Profil de Projet du Projet de Chemin de Fer Dakar-Port Soudan et a **demandé** aux Propriétaires / Coordinateurs de Projet de remplir les parties incomplètes du formulaire avant de remettre le Formulaire de Profil de Projet complété au Bureau de Coordination du COMCEC au plus tard un mois avant la prochaine Réunion du Comité de Session.

#### Pour les nouvelles Propositions de Projet

- Le Comité a **examiné les** nouvelles propositions de projets du SESRIC et a demandé à celui-ci de soumettre les FPP complets du Projet intitulé « la plateforme de l'énergie verte de l'OCI » au Bureau de Coordination du COMCEC au plus tard un mois avant la prochaine Réunion du Comité de Session.
  - Le Comité a pris note de la nouvelle proposition de projet liée au guichet unique de l'OCI, soulevée par le représentant du CIDC et a demandé à ce dernier de soumettre les FPP un mois avant la prochaine Réunion du Comité de Session.
  - Questions diverses
  - Le Comité a **accepté** les critères préparés par le Bureau de Coordination du COMCEC en accord avec les décisions pertinentes de la 19<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Session en vue de mesurer l'avancement et d'assurer une meilleure évaluation des projets du Comité de Session.
  - Les critères figurent en Annexe 1.
  - Le Comité s'est félicité de l'offre du Bureau de Coordination du COMCEC pour préparer une liste des activités des institutions de l'OCI concernant la coopération économique et commerciale qui sera organisée annuellement sous les auspices du COMCEC et a demandé aux institutions concernées de communiquer au Bureau de Coordination du COMCEC leurs activités prévues pour 2013 et ce un mois avant la prochaine Réunion du Comité de Session
7. La Réunion s'est terminée par une motion de remerciements.

## LISTE DES PROPOSITIONS DE PROJETS DU COMITE DE SESSION

<b>PROPOSITIONS DE PROJETS (Formulaires de profils de projets soumis)</b>				
Numéro de Série	Intitulé de la proposition	Proposition faite par Etat/Institution	Date de la proposition	Coordinateur
1-	Coopération technique entre les Bureaux de Brevets dans les Etats membres de l'OCI	Turquie	1998  (Révisé en 2005)	CIDC
2-	Création d'un réseau transfrontalier de Parcs et de Réserves en Afrique de l'Ouest	Guinée	Novembre 2005	CIDC/SESRIC
3-	Etablissement de la Fédération des Associations Islamiques du transport routier*	Secrétariat Général de l'OCI	Mai 2009	TOBB
4-	Etablissement du Portail web dynamique B2B-portail du Marché électronique	Bureau de Coordination du COMCEC	Mai 2009	
5-	Coopération Technique dans le domaine du Droit et de la Politique de la Concurrence	Turquie	Mai 2010	CIDC
6-	Projet Ferroviaire Dakar-Port Soudan	Soudan	Octobre 2008	Secrétariat Général de l'OCI
<b>PROPOSITIONS DE PROJETS (Formulaires de Profil de Projet qui n'ont pas été soumis)</b>				
1-	Etablissement de la Fédération Islamique des Associations du transport aérien	Secrétariat Général de l'OCI	Mai 2009	

\*Ces deux projets seront revus et combinés en une proposition de projet unique par la TOBB.

Original : Anglais

## **CRITÈRES POUR MESURER L'AVANCEMENT ET ASSURER UNE MEILLEURE ÉVALUATION DES PROJETS DU COMITÉ DE SESSION**

En accord avec la décision de la 19<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Session, tenue le 16 octobre 2011, à Istanbul, le Bureau de Coordination du COMCEC(BCC) a élaboré les critères suivants en vue de mesurer l'avancement et assurer une meilleure évaluation pour les projets figurant sur l'Ordre du Jour du Comité de Session :

1. Le Comité de Session ne considèrera aucune proposition de projet dépourvue de formulaire de profil de projet(FPP)
2. Les Propriétaires/Coordinateurs de Projets sont priés de soumettre des(FPP) complets munis d'une identification claire de ressources financières<sup>1</sup> au BCC un mois à l'avance au plus tard de la prochaine Réunion du Comité de Session et ce pour les faire circuler entre les institutions concernées de l'OCI.
3. Suivant l'évaluation technique des FPP par le Comité de Session :
  - Les projets considérés comme insuffisants au niveau technique sont renvoyés aux Propriétaires/Coordinateurs. Ceux-ci, s'ils le désirent, peuvent réviser et soumettre de nouveau les projets au Comité de Session.
  - Les projets considérés comme suffisants au niveau technique de la part du Comité de Session sont ajoutés dans la liste de projet
4. Quand le projet est ajouté à la liste, les Propriétaires et les Coordinateurs du Projet sont priés de soumettre leurs Formulaires de Profil de Projet respectifs au Secrétariat Général de l'OCI en vue de leur circulation parmi les Pays Membres. Le Secrétariat Général de l'OCI devrait faire passer les points de vue et les commentaires des pays concernant les projets aux Propriétaires/Coordinateurs du Projet et au BCC un mois avant la Réunion du Comité de Suivi suivante.
5. Quand le projet est ajouté à la liste, les Propriétaires et les Coordinateurs du Projet sont également priés de soumettre un Plan de Travail<sup>2</sup> détaillé conformément au FPP. Le Plan de Travail qui sert de base pour la mesure de

---

<sup>1</sup>Point 18 du formulaire de profil de projet.

<sup>2</sup>Le plan de travail inclura les activités, le calendrier et la division du travail entre les Propriétaires, les Partenaires et les Coordinateurs du Projet. Un spécimen du Plan de Travail est joint. Selon la durée du Projet, de nouvelles colonnes et rangées peuvent être ajoutées dans le tableau.

l'avancement, sera soumis au BCC un mois à l'avance de la prochaine Réunion du Comité de Session.

6. Pour les projets dotés de Plan d'Action, les propriétaires/coordonateurs sont priés de soumettre des rapports réguliers d'avancement au BCC un mois avant chaque Réunion de Comité de Session.
7. Le rapport d'avancement doit indiquer l'accomplissement d'au moins d'une activité identifiée dans le Plan de Travail
8. Vu les contraintes financières et institutionnelles pour la mise au point opportune et efficace des projets, les nouvelles propositions de projets qui seront considérées par le Comité de Session seront de nature technique : la recherche des politiques, les études analytiques et de faisabilité, les ateliers/les séminaires, les programmes de formation et de renforcement des capacités, les visites sur le terrain.
9. Le Comité de Session décidera de réviser ou de supprimer les projets qui ne satisfont pas ces critères.

## UN SPECIMEN DE PLAN DE TRAVAIL

ACTIVITÉS	ANNÉES						AGENCE DE MISE AU POINT
	Année1		Année 2		Année3		
	1ère moitié	2ème moitié	1ère moitié	2ème moitié	1ère moitié	2ème moitié	
.....	X						<i>Projet Propriétaires/ Coordinateurs</i>
.....	X						
.....		X					
.....			X				
.....			X				
.....				X			
.....					X		
.....						X	



# **ANNEXE**

## **IX**



**RAPPORT DE SUIVI DU CIDC SUR LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROGRAMME  
EXECUTIF DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA REALISATION  
DES OBJECTIFS DU COMMERCE INTRA-OCI**

1. Dans le contexte de la mise en œuvre des résolutions relatives à la coopération économique du 3<sup>ème</sup> Sommet Extraordinaire de l'OCI ; en particulier la Déclaration de Makkah Al Moukarramah, le Communiqué Final et le Programme d'Action Décennal pour faire face aux défis auxquels se trouvent confrontée la Oummah Islamique au 21<sup>ème</sup> Siècle ;

Et conformément aux recommandations de la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe Consultatif pour l'Expansion du Commerce Intra-OCI, tenues à Casablanca les 11 et 12 Février 2009, du 31 Mai au 1<sup>er</sup> juin 2010 et du 3 au 4 Février 2011 respectivement, en particulier le «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la réalisation des objectifs du Commerce intra-OCI» ;

Et Conformément à la résolution n° 3/para ii de la 26<sup>ème</sup> Session du Comité de Suivi du COMCEC, qui a invité les institutions de l'OCI à poursuivre leurs activités conformément au Programme Exécutif et a demandé à la BID de fournir la contribution financière nécessaire pour le parachèvement des activités et des projets inclus dans le Programme Exécutif et a exhorté les Etats Membres à fournir le soutien nécessaire aux Institutions de l'OCI pour la mise en place du Programme Exécutif et la participation efficace à ces activités.

**ACTIVITES RECENTES DU GROUPE CONSULTATIF POUR LE  
RENFORCEMENT DU COMMERCE INTRA-OCI**

Le CIDC et la SIFC ont organisé la «4<sup>ème</sup> Réunion du Groupe Consultatif des Institutions de l'OCI pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI» à Marrakech, Royaume du Maroc du 21 au 22 février 2011.

2. Les Institutions suivantes ont participé à cette réunion :

- ✓ Le Bureau de Coordination du COMCEC ;
- ✓ Le Groupe de la Banque Islamique de Développement :
  - La Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC) ;
  - La Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) ;
  - Le Département de Coopération de la BID ;
- ✓ L'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OISA) ;
- ✓ Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC).

Ont également participé à la réunion :

- ✓ Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc ;
- ✓ Le Centre de Promotion des Exportations de la Tunisie (CEPEX-Tunisia Export) ;
- ✓ L'Union des Propriétaires d'Entreprises; de l'OCI (BOU) ;
- ✓ L'Union du Maghreb Arabe (AMU) ;
- ✓ La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) ;
- ✓ Le Programme des Nations Unies Pour Développement (PNUD, Bureau de Genève) ;
- ✓ L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI);
- ✓ Et le Centre du Commerce International (CCI).

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont examiné en séances plénières les points d'ordre du jour suivants :

**Séance de Travail 1 : Examen du «Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la réalisation des objectifs du Commerce intra-OCI»**

1. Présentation du Programme Exécutif : Réalisations et défis-CIDC ;
2. Présentation des résultats du Forum de Haut Niveau de la BID, 8 Octobre 2011, Djeddah-SIFC ;
3. Examen des amendements à introduire au Programme Exécutif-SIFC&CIDC
4. Etat Actuel de l'Accord SPC/OCI et ses Protocoles Connexes (PRETAS, Règles d'Origine)- CIDC

**Séance de Travail 2 : Voies et Moyens pour le Renforcement de l'Intégration Economique entre les Etats Membres de l'OCI**

1. Rôle de l'Assurance Crédit à l'Export dans le Renforcement du Commerce intra-OCI - SIACE.
2. Agenda « Aide au Commerce »: Faits saillants pour les Etats Membres de l'OCI (PNUD - Genève).
3. Impact de la Création d'une Zone de Libre Echange de l'OCI sur le Commerce Intra-OCI-CNUCED.
4. Renforcement du Commerce Intra-Régional à travers les investissements étrangers : Plateforme de Suivi des Investissements de l'ONUDI.

**Séance de Travail 3 : Révision du « Programme Exécutif de la feuille de Route pour la Réalisation des Objectifs du Commerce intra-OCI à la lumière des nouveaux développements du commerce intra-OCI-SIACE**

1. Examen du Programme Exécutif révisé ;
2. Révision des nouvelles modalités de la mise en œuvre du Programme Exécutif ;
3. Examen des recommandations à soumettre aux Forums de l'OCI.

**Les séances ont été présidées respectivement par :**

**Séance de Travail 1 : S.E. Dr. Waleed Abdelmohsin ALWOHAIB, Président-Directeur Général de la SIFC**

**Séance de Travail 2 : Le Représentant du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc.**

**Séance de Travail 3 et de clôture : S.E. Dr. Abdel-Rahman Eltayeb TAHA, Président –Directeur-Général de la SIACE**

Lors des séances de travail, les Institutions de l'OCI ont présenté individuellement leurs rapports respectifs sur la mise en œuvre du «Programme Exécutif de la Feuille de la Route pour la réalisation des objectifs du Commerce Intra- OCI» et les activités qu'ils ont programmées et qui devraient être mises en œuvre durant les années qui restent du Plan d'Action Décennal de l'OCI, sur une période qui s'étend de 2011 à 2015.

D'autre part, le CIDC a présenté un document de travail sur l'Etat Actuel de l'Accord SPC/OCI et ses Protocoles Connexes (PRETAS, Règles d'Origine) et son impact sur l'expansion du commerce intra-OCI. Les Organisation Internationales, telles que, le PNUD, la CNUCED et l'ONUDI ont fait des présentations portant respectivement sur l'Agenda « Aide au Commerce »: Faits saillants pour les Etats Membres de l'OCI, Impact de la Création d'une Zone de Libre Echange de l'OCI sur le Commerce Intra-OCI et le Renforcement du Commerce Intra-Régional à travers les investissements étrangers : plateforme de suivi des investissements de l'ONUDI. Ce Rapport est basé sur les données des rapports des Membres du Groupe consultatif composé du Bureau de Coordination du COMCEC, de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce(CIDC), la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie(CICI) , l'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OISA), la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) et du Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC).

**EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME**  
**(Février 2009-Septembre 2012)**

Le Programme Exécutif de la Feuille de Route en vue de réaliser les objectifs du commerce intra-OCI est composé de 261 activités et projets répartis comme suit :

**Tableau 1 : Evolution des activités planifiées par Institution**  
**Février 2010- Février 2012**

<b>Institution</b>	<b>Février 2010</b>	<b>Février 2011</b>	<b>Février 2012</b>
SIFC	47	82	91
CIDC	48	64	74
SIACE	5	14	29
CICI	16	25	26
SESRIC	1	3	22
COMCEC	4	6	14
OISA	3	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>199</b>	<b>261</b>

Selon le tableau n°1, les activités du Groupe ont augmenté de 124 à 199 projets, i.e. un accroissement de 60% entre 2012 et 2011 et de 31% entre 2011 et 2012 dû à la mise en œuvre de ce programme par des institutions, telles que la SIFC, le CIDC, la SIACE et la CICI.

**Tableau n°2: Evolution de la Part des Activités du Programme Exécutif des Institutions de l'OCI (Février 2010-Février 2012)**

<b>Activité</b>	<b>Février 2010</b>	<b>Février 2011</b>	<b>Février 2012</b>
Renforcement des Capacités	42%	33%	33%
Facilitation du Commerce	19%	28%	28%
Promotion Commerciale	27%	23%	18%
Financement du Commerce	5%	9%	12%
Développement des Produits Stratégiques	7%	7%	9%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

En ce qui concerne les activités organisées par ce Groupe, les projets relatifs au renforcement des capacités occupent la première place suivis par ceux concernant la promotion et la facilitation du commerce qui varient entre 79% et 88% de l'ensemble des activités réalisées entre 2010 et 2012 (voir tableau n° 2).

**Tableau n° 3: Répartition des Activités projetées par institution et par secteur  
(Nombres d'activités jusqu'en février 2012)**

Aactivité Institution	Financement du Commerce	Promotion Commerciale	Facilitation du Commerce	Produits Stratégiques	Renforcement des Capacités	TOTAL
SIFC	15	8	24	11	33	91
CIDC	0	35	21	4	14	74
SIACE	15	1	0	0	13	29
CICI	0	4	7	1	14	26
SESRIC	0	0	3	7	12	22
COMCEC	0	0	14	0	0	14
OISA	0	0	5	0	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>48</b>	<b>74</b>	<b>23</b>	<b>86</b>	<b>261</b>

Le Tableau n° 4 montre que la SIFC et le CIDC interviennent pour 63% des activités et des projets proposés.

**Tableau n°4: Répartition des activités par institution (jusqu'en février 2012)**

Institution	Nombre de projets et d'activités	Part de chaque institution
SIFC	91	35%
CIDC	74	28%
SIACE	29	11%
CICI	26	10%
SESRIC	22	8%
Bureau de Coordination du COMCEC *	14	5%
OISA	5	2%
<b>TOTAL</b>	<b>261</b>	<b>100%</b>

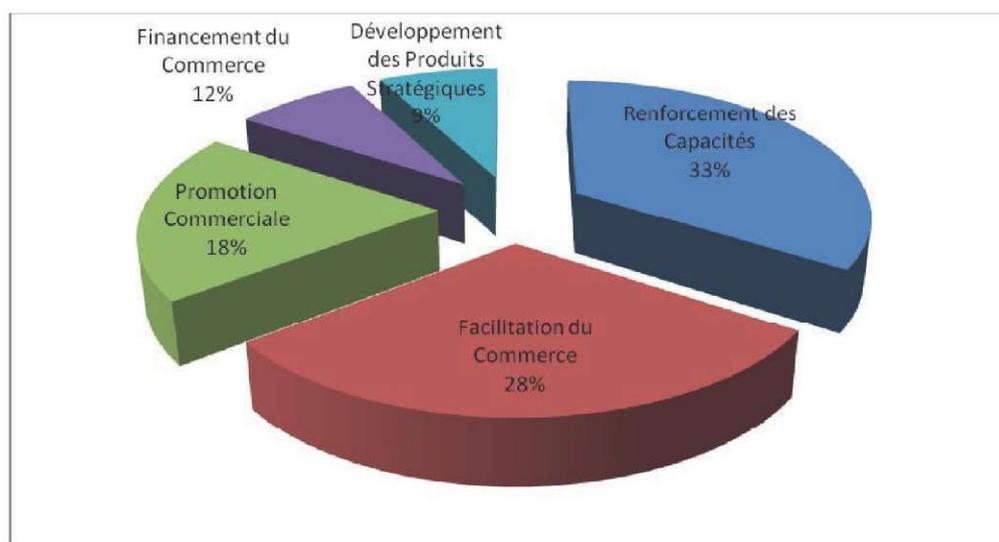
\* Le COMCEC n'est pas une institution de l'OIC, cependant nous l'avons inclus dans ce tableau, étant donné qu'il a géré et proposé quelques projets mais qui demeurent très importants

Selon les données qui figurent dans le tableau n° 5, le renforcement des capacités occupe la première place avec 33%, suivi par les activités relatives à la facilitation du commerce avec 28%, les activités de la promotion du commerce avec 18%, le financement du commerce et le développement des produits stratégiques accusent un certain retard avec respectivement 12% et 9% en Février 2012.

**Tableau n°5 : Répartition des Activités par domaine et en (%)  
(Jusqu'au mois de février 2012)**

Renforcement des capacités	33%
Facilitation du Commerce	28%
Promotion Commerciale	18%
Financement du Commerce	12%
Développement des produits stratégiques	9%

Ventilation des activités projetées par domaine et en % jusqu'au mois de février 2012



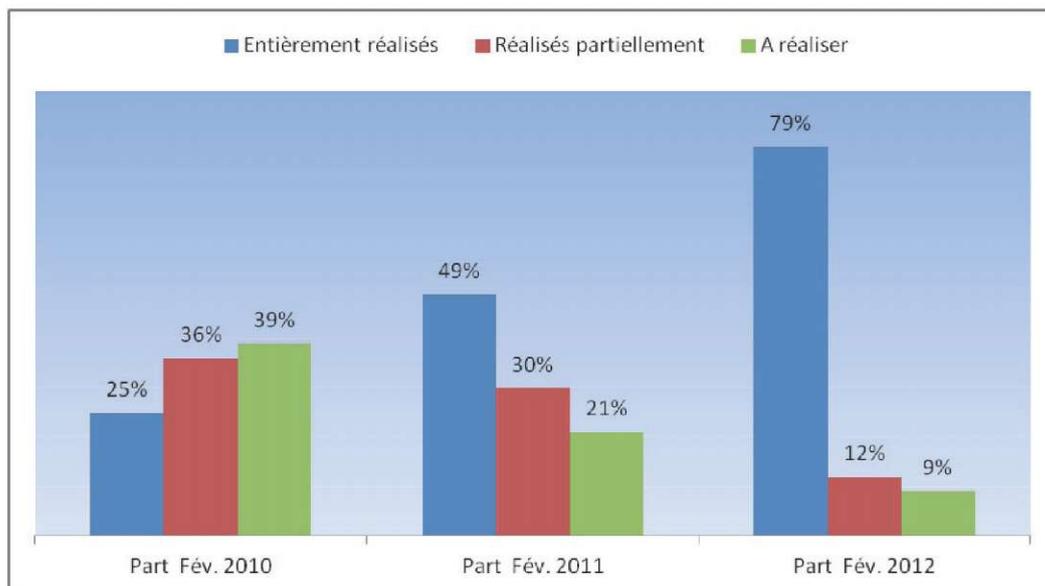
- La mise en œuvre du « Programme Exécutif de la Feuille de Route pour réaliser les Objectifs du Commerce Intra-OCI » composé de 261 activités, révèle ce qui suit :

- ✓ Environ 79% des projets ont été entièrement réalisés jusqu'au mois de février 2012 ;
- ✓ 12% des projets sont en cours de réalisation ;
- ✓ 9% des projets sont sur la liste d'attente et attendent leur réalisation.

**Etat d'avancement de la mise en œuvre du Programme Exécutif février 2010-  
février 2012**

Etat des lieux	<u>Part Fév. 2010</u>	<u>Part Fév. 2011</u>	<u>Part Fév. 2012</u>	<u>Evolution de la part 2010/11</u>	<u>Evolution de la part 2011/12</u>	<u>Evolution de la part 2010/12</u>
Entièrement réalisés	25%	49%	79%	96%	61%	216%
Réalisés partiellement	36%	30%	12%	-17%	-60%	-67%
A réaliser	39%	21%	9%	-46%	-57%	-77%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>			

Graphique n° 2: Evolution de la mise œuvre des activités des institutions de l'OCI par domaine et en (%)



## OBSTACLES ET DÉFIS

Il est vrai que les institutions de l'OCI se sont efforcées d'atteindre les objectifs du programme exécutif, toutefois, le programme tel qu'il a été mis en œuvre n'est pas une stratégie viable, en raison du fait que c'est seulement une compilation d'activités individuelles. Au cours de la 3<sup>ème</sup> réunion de ce Groupe en Février 2011, il a été décidé de combler cette lacune par le lancement d'une expérience pilote, comprenant une liste d'activités prioritaires de produits et services incluses dans un programme intégré de projets, mais malheureusement, aucune institution n'a jusqu'ici adhéré à cette expérience.

En dépit des efforts déployés par la SIFC, le Programme Exécutif mérite d'être doté d'un fonds spécial pour son fonctionnement.

Le Groupe met particulièrement l'accent sur le manque d'implication des États Membres et de leurs Organes de Promotion du Commerce (OPCs) dans les activités du Programme Exécutif des Institutions de l'OCI.

Nous pouvons également noter la duplication du travail des activités des Institutions de l'OCI.

En outre, les programmes de renforcement des capacités réalisées par les Institutions de l'OCI ne répondent pas aux besoins de la promotion du commerce intra-OCI et les activités de facilitation.

Enfin, nous pouvons également noter que la participation insuffisante des organisations internationales aux activités du Programme Exécutif en dépit des Mémoires d'Accord signés entre les institutions de l'OCI et ces dernières.

## **LA VOIE À SUIVRE**

Les Institutions de l'OCI opérant dans le domaine de la Coopération Economique et Commerciale sont dotées d'une expertise adéquate pour augmenter la part du commerce intra-OCI dans le commerce total des États Membres à 20% à l'horizon 2015.

À cet effet, il serait souhaitable :

- ✓ D'organiser des activités conjointes impliquant au moins deux institutions de l'OCI et un nombre important d'États Membres ainsi que les Organisations Régionales et Internationales dans les activités des secteurs des produits et des services stratégiques des Pays de l'OCI en plus des régions identifiées par le Groupe Consultatif;
- ✓ D'allouer au Groupe consultatif un fonds spécialement consacré aux activités qu'il entreprend en collaboration avec les institutions régionales et internationales et les fondations qui opèrent dans les régions de l'OCI;
- ✓ D'impliquer davantage les autres institutions affiliées de la BID, telles la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD), le Département de la Coopération dans la mise en œuvre des activités du Programme Exécutif, en particulier, dans le cadre du GRTC;
- ✓ D'impliquer le secteur privé dans toutes les activités du Groupe consultatif en encourageant la participation des PME-PMI et des PMA par le biais d'un financement important par les Institutions de Financement de l'OCI;
- ✓ D'organiser des journées de marketing et de communication dédiées aux services fournis par les Institutions de l'OCI, membres du Groupe consultatif au profit des secteurs public et privé pour accélérer l'adhésion de certains pays de l'OCI à l'Accord SPC / OCI et à ses protocoles, ainsi qu'à la SIACE , l'Association Islamique des Armateurs (OISA), et à l'Institut Islamique de Normalisation et de Métrologie des Pays de l'OCI (SMICC).

**EXECUTIVE PROGRAMME  
OF  
THE ROAD-MAP FOR ACHIEVING INTRA-OIC TRADE TARGETS  
(As September 2011)**

Area	Recommended Action	Projects/ Programs/Activities	Date/Location	Initiator	Partners
<b>1. Trade Financing Coordinator: ITFC</b>	1.1 Develop and introduce new mechanisms/ tools aimed at increasing financing for SMEs and LDMCs	Introduce new lines of financing in addition to the existing ones in 1430H (2009)	Done in 2009	ITFC	ICIEC
		Mobilize resources and arrange co-financing	2010-2011		
	1.2 Enhance ITFC field presence	a. Partnership with Financial and non-financial entities in MC's to enhance ITFC accessibility	2011	ITFC	ICIEC
		b. "ITFC Customer Days" organized in some MC's	2009-2010	ITFC	MC's
		c. Meeting of Financial Institutions on Resources Mobilization	2010-2011	ITFC	MC's
	1.3 Introduce new trade finance products	a. Meeting/Brainstorming to discuss creation of Specialized Funds	2010-2011	ITFC	MC's
		b. Workshop on ITFC's Lines of Finance: Challenges and Opportunities	Done in 2009	ITFC	MC's
		c. Meeting for Trade Finance and Insurance of Credit Institutions.	Done in 2009	ITFC	ICIEC
		d. Structured Trade Finance	2009-2011	ITFC	MC's
		e. Pre-Export Financing	2009-2011	ITFC	MC's
		f. Workshop on LC Confirmations and Possible Role of IDB Group in this regard for enhancing intra-OIC Trade	Done in 2009	ICIEC	MC's
		g. Training Programme for Central Banks and Financial Institutions to enhance the awareness of export credit insurance and its benefit in facilitating trade finance	Done in 2009	ICIEC	MC's
		h. Promotion of DCIP (Documentary Credit Insurance Policy) among the OIC Financial Institutions to enable them to increase their exposure in relatively high risk countries	Done in 2009	ICIEC	MC's
		i. Possibility to consider ICIEC's insurance policies as collaterals to extend financing for Intra-Trade	Done in 2009	ICIEC	OIC Financial Institutions and Central Banks
		j. Exploring the ways and means to develop new structures and products which will help in meeting the market demand and accessing new segments	Done in 2009	ICIEC	ITFC
		k. ITAP support Syrian investment Agency's Workshop on Arbitration	2010	ICIEC	Syrian Investment Agency
l. ITAP sponsors the inauguration of the International Smart Building Centre of Bahrain	Done in January 2010	ICIEC	ITPO and UNIDO		
m. ITAP and Jordan Investment Board Familiarization Program for the Officials of Iraqi Investment Promotion Agency	Done in March 2010	ICIEC	JFZC and JIEC		

<b>2. Trade Promotion Coordinator: ICDT</b>	2.1 Strengthen brand awareness and promote products made in OIC MCs	a. Showroom of OIC products and Services	Ongoing, Casablanca	ICDT	ITC
		b. Establishment of an e-marketplace	2010-2011	COMCEC Coordination Office	MUSIAD, ICDT, IDB Group, ICCI and MC's
	2.2 Encourage MCs to utilize the existing platform within the OIC organs such as ICDT's trade network (TINIC)	a. Enhancement of virtual exhibition	2010	ICDT	MC's
		b. OIC Tijari Exchange (with a view to complement TINIC)	2010	ICDT	ITC
		b. Trade Information System-FTTC	2010-2011	ITFC	
		<b>Specialized exhibition and supply/demand workshop on agribusiness products</b>			
		a. Agri-business	Done in February, 2009, Bamako	ICDT	ITFC, OIC and Government of Mali
		b. Cotton	Done in 12-13 October 2009, Egypt	ICDT	ITFC, TPOs, ITC
		c. Agro-industry	Done in May 2009/2010/2011 Saudi Arabia	ICDT	ITFC, TPOs, ITC
		d. Building and construction services	Done in 24-27 June 2010, Senegal	ICDT	ITFC, TPOs, ITC
		e. Pharmaceuticals, medical equipment and services	24-27 February 2011, Tunisia	ICDT	ITFC, TPOs, ITC
		f. 1 <sup>st</sup> International Cotton and Textiles Exhibition in the OIC Member States (OIC COTEXPO)	21-25 September 2011 Ouagadougou	ICDT	ITFC, MC'
	2.3 TPOs to encourage and facilitate annual buyers-sellers meetings (business matching, trade bridging)	g. Furniture	2012, Turkey	ICDT	ITFC, TPOs, ITC
		h. Logistics and transportation	2013, Tangiers or Dubai	ICDT	ITFC, TPOs, ITC
		i. Turkey, Africa, Foreign Trade Bridge	Done in 2009, Istanbul	TOBB/ITFC	MUSIAD, TUSKON, MC's
		j. Intra-Trade Malaysia	Done in 2009, Kuala Lumpur	MATRADE	ITFC
		k.1 <sup>st</sup> International Exhibition and Forum on Halal Food	Done in 2-6 March 2010, Iran	ICCIM	ITFC
		l. 7 <sup>th</sup> Malaysia International Halal Showcase	Done in 23-27 June 2010, Malaysia	MATRADE	ITFC
		m. 14 <sup>th</sup> Private Sector Meeting	24-29 April 2011, Sharjah	ICCI	ICDT/ITFC
		n.13 <sup>th</sup> International MUSIAD Trade Fair	6-10 October 2010 Istanbul	MUSIAD	ITFC, ICDT, ICCI, MC's
	o. Fifth Forum for Businesswomen in Islamic Countries	Done in April 2010, Egypt	ICCI		
	p. 6 <sup>th</sup> Businesswomen Forum	Sudan, 2011	ICCI	MC's, UNDP, IDB Group	
	q. 1 <sup>st</sup> OIC - Central Asia Business Forum	Nov 2011, Kazakhstan	ICDT	IDB Group, ICCI, MC's	
	r. IDB Day in Morocco/Tunisia	6-10 October 2010 Morocco/Tunisia	ITFC	Moroccan/Tunisian Institutions	

## Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

		s. 4 <sup>th</sup> Trans-Saharan Exhibition	September 2011, Niamey-Niger	ITFC	MC's	
	2.4. Promotion of Trade in services	<b>Study to identify Potential services to traded among OIC Countries</b>	2010	ICDT	ITFC, SESRIC	
		<b>Specialized Exhibitions and Partnership forum on High trading potential services on:</b>				
		a. Architecture /Construction/Engineering	Done in 24-27 June 2010, Senegal	ICDT	MC's	
		b. E-commerce, IT and related services	2011, Morocco	ICDT	ITFC, MC's	
		c. Distribution services: franchising	2011, UAE	ICDT	MC's	
		d. Health related services	24-27 February 2011, Tunisia	ICDT	ITFC, MC's	
		e. Education and training	2012, UAE	ICDT	MC's	
		f. Forum and specialized Exhibition on the Services of High Education in the OIC Member States	28 Nov-1 Dec 2011, Lefkosa, Cyprus	ICDT	OIC Institutions , MC's	
		g. Regional Trade Fair of Central Asia OIC Member States	7-9 June 2011, Astana, Kazakhstan	ICDT		
	2.5 Encourage MCs to increase participation in trade fairs and activities organized by ICDT	a. 12 <sup>th</sup> Islamic Trade Fair	Done in 11-16 October 2009, Egypt	ICDT	ITFC, MC's	
		b. Trade Fairs of OIC Countries (OIC EXPO)	24-29 April 2011, UAE	ICDT	ITFC, MC's	
			2013, Iran	ICDT	MC's	
			2015, Guinea	ICDT	MC's	
			2017, Arab World	ICDT	MC's	
		c. Tourism Fair of Islamic Countries (OIC TOURISM)	2012, Egypt	ICDT	MC's	
			2014, Syria	ICDT	MC's	
			2016, Iran	ICDT	MC's	
	2018, Africa/Asia		ICDT	MC's		
<b>3. Trade Facilitation Coordinator: ICDT</b>	3.1 Expedite the ratification of PRETAS by the MCs	a. Implementation of PRETAS	5 February 2010	COMCEC	OIC General Secretariat, MC's	
		b. Training Seminar on PRETAS for North Africa (CENCAD, AMU and Middle East)	2011	ICDT	COMCEC Coord. Office	
		c. Training Seminar on PRETAS for Central Asia and ECO Countries	2012	ICDT	COMCEC Coord. Office	
		d. Training Seminar on PRETAS for WAEMU Countries	2012	ICDT	COMCEC Coord. Office	
		e. Training Seminar on PRETAS for ECOWAS Countries	2012	ICDT	COMCEC Coord. Office	
		f. Training Seminar on PRETAS for South East and South Asia Countries	2013	ICDT	COMCEC Coord. Office	
		g. Training Seminar on PRETAS for COMESA Countries	2014	ICDT	COMCEC Coord. Office	
	3.2 Conduct meetings on specific infrastructure issues which will have a direct impact on trade facilitation	a. Forum on "Trade Efficiency and the Role of the Customs in the Context of International Trade"	2012	ICDT	COMCEC, ITFC, WCO, MC's	
		b. Seminar on "Transport Facilitation and Intra-OIC Trade"	Done in June 2010, Syria	ICDT	OISA, ITFC, UNCTAD	

## Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

<p style="text-align: center;"><b>3. Trade Facilitation Coordinator: ICDT</b></p>		c. Expand the relationship between Bakkah Shipping Company (OISA Project); IDB Group and ITFC	Ongoing project	OISA	IDB, ITFC, ICD
		d. Opening new branch of Islamic Protection and Indemnity Club "IPIC" (OISA Project) in Jakarta , Dubai and Tehran	Done in 2009	OISA	OIC, COMCEC, MC's
		e. Signing the Statute of OISA by the member states which have not done so	34 countries signed	OISA	OIC, MC's
		f. Registration of member states maritime companies' suitable tonnage with Islamic P&I Club Branches in Tehran, Dubai and Jakarta	Ongoing project	OISA	MC's, COMCEC
		g. Elimination of piracy in Somalia and Gulf of Aden with the other international organizations	Need further details	OISA	OIC, international organizations
		h. Cooperation in the area of Transportation	2011	COMCEC	Other OIC Institutions, MC's
	3.3 Enhance partnership with TPOs in MCs	a. Establishment of Trade Information Facilitation System	2011	ITFC	ITC
		b. Meeting on Aid-for-Trade for ESCWA Region-Phase I	10-12 January 2010, Beirut	ITFC	WTO, ESCWA
		c. Expert Meeting on Aid-for-Trade Road Map for SPECA Region	2009-2011	ITFC	WTO, UNDP, Kyrgyz, Azerbaijan
		d. Ministerial Meeting on Aid-for-Trade Road Map for SPECA Region			
		e. Aid for Trade Road Map for Arab States Initiative	2011	ITFC	Arabe League, UNDP, UNIDO, ITC, UNECE, AIDMO, AULT, CAEU
		f. Development of a database in order to facilitate commercial exchanges as well as cooperation and coordination (ICRIC)	Done in 2009	ICCI	ICDT, ITC
		g. Preparation of a framework for statistical activities coordination among OIC Institutions	Done in 2009 and 2010	SESRIC	OIC's Institutions
		h. Setting up of an observatory on procedures of Intra-OIC trade	2011	ICDT	
		i. Meeting to develop the Roadmap for enhancing intra-OIC Trade	Done in 23-24 June 2010, Baku	ITFC	All other OIC Institutions
		j. 2 <sup>nd</sup> Consultative Meeting of the OIC Institutions on enhancing intra-OIC Trade	Done in May-June 2010, Casablanca	ICDT/ITFC	All other OIC Institutions
		k. Feasibility study on the project of setting up a free trade area among OIC MC'	2010	ICDT	ITFC
		l. Seminar on Aid for Trade	6 July, 2010, Jeddah	ITFC	
		m. Meeting to improve Executive Program for Enhancing Intra-OIC Trade	21-22 June 2010 Baku	ITFC	OIC Institutions, UN Organs, MCs
		n. 3 <sup>rd</sup> Consultative Group for Enhancing intra-OIC Trade	3-4 February 2011 Casablanca	ICDT/ITFC	All other OIC Institutions
		o. 4 <sup>th</sup> Meeting of the OIC Statistical Working Group	2011 Casablanca	ICDT	All other OIC Institutions
		p. Development of database in order to facilitate commercial exchanges as well as cooperation and coordination (tourism)	2011	ICCI/FORAS	MC's
		r. Islamic Tourism Council Meeting	2011	ICCI/FORAS	MC's

## Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

		s. Halal Food System for the Private Sector in OIC Countries	2011	ICCI	MC's	
		t. International Conference on Economic and Trade Integration among OIC MC's	21-22 November 2010, Teheran	ITFC	MC's	
	3.3 Enhance partnership with TPOs in MCs		u. Forum on trade and investment expansion among the CIS MC's and the other OIC MC's	2011, Kazakhstan	ICDT	ITFC/MC's
			v. Meeting on Evaluation of TCPP Activities	2011, Istanbul	ITFC	MC's
			w. Arab-Turkish Industrial Cooperation Conference	Dec 2011, Istanbul	ITFC	TOBB, AIDMO, MC's
			x. Seminar on the simplification and modernization of Customs procedures	Nov 2011, Ankara	ITFC	MC's
			y. Cooperation with THIQA-ICD	2011	ITFC	ICD, MC's
			z. Workshop/EGM on the Impact of Transportation Network on Trade and Tourism	June 2011, Istanbul	ITFC	MOT,OIC Institutions
			aa. Forum on the role of private sector in developing the roadmap for enhancing intra-OIC Trade	June 2011, Jeddah	ITFC	MC's
			ab. Consultative Meeting on enhancing AfT initiative for Arab States	July 2011, Egypt	ITFC	Arab States
			ac. Seminar on Aid for Trade for African Member Countries	May 2011 Casablanca	ITFC	African Countries
			3.4 Continue to conduct annual meetings for TPOs in MCs		a. 1 <sup>st</sup> Meeting of the Export Promotion Centers of French Speaking OIC Member Countries	Done in 23-24 December 2009, Casablanca
	b. OIC TPO's Meeting	Done in 2009, Malaysia			ITFC	ICDT, MC's, ICCL, ITC
	c. 1 <sup>st</sup> Meeting of the OIC Arabic Speaking Member States' Trade Promotion Organs	3-4 November 2010, Tunis			ICDT	ITFC/Tunisia Export
	d. 1 <sup>st</sup> Meeting of the OIC English Speaking Member States' Trade Promotion Organs and 1 <sup>st</sup> Global Meeting of the OIC Trade promotion Organs	24-29 April 2011, Sharjah-UAE			ICDT	ITFC/ICCI/MC's
	3.5 MCs to ease visa processes for member country businessmen		a. Establishment of Business Owners Union	Done in 2009	ICCI	IDB Group
	<b>3. Trade Facilitation Coordinator: ICDT</b>	3.6 Mutual Recognition Agreements (MRAs) for certification and testing bodies	a. Development of OIC Halal Food Standards	2009-2011	COMCEC,TSE	MC's
			b. 10 <sup>th</sup> OIC Standardization Expert Group Meeting	Done in 2009, Ankara	ICCI, SMIIC	MCs, COMCEC Coordination Office
			c. Operationalization of SMIIC (Islamic Countries Metrology and Standards Institute)	Done in August 2010	COMCEC Coordination Office, General Secretariat	MC's
d. Establishment of Islamic Rating and Certification Agency (Needs Further Details)			Done in 2009	ICCI	ICRIC, ICIEC	
f. Implementation of Halal Food Standards			2011	COMCEC	National offices of standardization	

## Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

<b>4. Development of Strategic Commodities</b> <b>Coordinator:</b> <b>ITFC</b>	4.1 Create funds for investment in agriculture and other strategic commodities	a. Gulf Cooperation Council Food Security Initiative (Promoting Intra Investment by private sector and the role of IDB Group)	Done in 2009	ITFC	ICDT, ITAP
		b. Summit on International Food Crisis	Done in 2009	ITFC	ICDT, ITAP
		c. Training Seminar and knowledge sharing program on roles of Agricultural Commodity Exchange in Agricultural Marketing	October 2011, Izmir	ITFC	FAO, UNCTAD, CFC, MC's
	4.2 Expedite the implementation of Action Plan in cotton development and develop new action plans for development of other strategic commodities	a. Trade and Investment Cooperation Opportunities among the OIC Member Countries in Cotton industry	Done in 2009	ITFC	ITC, FAO, CFC, ICDT, ITAP, MC's
		b. Forum on development of investment and trade in the field of basic food commodities	Done in 2009	ITFC	ITC, FAO, CFC, ICDT, ITAP, MC's
		c. Revitalization of the groundnut sector in selected sub-Saharan countries (Senegal, Gambia, Guinea-Bissau) : phase I and II	2009-2010	ITFC	ITC, FAO, CFC, ICDT, ITAP, MC's
		d. Forum on ways and means to enhance Trade and investment in food in Africa	Done in 2009	ITFC	ITC, FAO, CFC, ICDT, ITAP, MC's
		g. Fourth Steering Committee and third Project Committee Meetings on Cotton	Casablanca, 27-28 September 2010	ICDT	IDB Group and OIC
		h. Fifth Steering Committee and Fourth Project Committee Meetings on Cotton	September 2011 Casablanca	ICDT	IDB Group and OIC
		i. Forum on Development Agro-Food Industries in OIC Countries	Kampala, 11-12 October 2011	ICDT/ITFC	OIC, other OIC Institutions
		j. OIC Cotton Training Programme (OIC-CIP)	2011	SESRIC	MC's
		k. Validation Symposium of the revitalisation project of groundnut sector in Senegal, Gambia and Guinea Bissau	9-10 November 2010	ITFC	MC's
		l. 2 <sup>nd</sup> Phase of Groundnut Project	2011, Gambia	ITFC	MC's
		m. Program on the Development of Cotton Industry in selected African Countries	2011	ITFC	MC's
<b>5. Capacity Building</b> <b>Coordinator:</b> <b>SESRIC with a collaboration of ICDT and ITFC</b>	5.1 Organize more training programs for MCs/ enterprises in trade related areas	a. Training Course on Export Strategies and International Marketing	2010, Egypt	ITFC	ICDT, ICCI, FTTC, MC's, ITC, Chambers of Commerce, TUSKON, TPOs
		b. Training Workshop on SME Cluster Development for OIC Member Countries	Done in 2009, Nigeria	ICCI	
		c. Workshop on "Promotion of Export Processing of Value Added Fishery Products"	Done in 2009, Benin	ICCI	ITC, FAO, UNIDO
		d. Training Program on Micro Finance Sector Development	Done in 2009, Sudan	ICCI	
		e. 13 <sup>th</sup> Private Sector Meeting for Promotion of trade and joint venture investment among the OIC	Done in June 2010, Tajikistan	ICCI	
		f. Workshop on Coffee Processing	Done in 2009, Uganda	ICCI	
		g. Regional training program for the staff of the chambers of Arab Member Countries	Done in 2009 19-22 September 2010, Kuwait	ICCI	ITFC

## Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

	h. Regional training program for the staff of the chambers of African Member Countries	Done in 2009, Uganda	ICCI	
	n. Workshop on Food Security for OIC Countries	Kampala 11-12 October 2011	ICCI	IDB
	j. Workshop on food security for OIC Countries	2010	ICCI	
	k. 2 <sup>nd</sup> Training Program on Microfinance Sector Development for OIC MC's	2010	ICCI	
	l. 3 <sup>rd</sup> International Islamic, Economic and Cultural Conference	2011	ICCI	
	m. Training of incubator Managers of the OIC Countries	30 Sept to 1 October 2011, Ankara	ICCI	KOSGEB
	n. 2 <sup>nd</sup> Training Programme on Microfinance Sector Developpement for OIC Member Countries	2011	ICCI	
	o. Capacity building program with the Ministry of Investment of Sudan	2010	ICIEC	Ministry of Investment of Sudan, UNIDO
	p. Capacity Building project with Ugandan Investment Agency	2010	ICIEC	UNIDO and BADEA
	q. Familiarization Program for the Officials of Investment Promotion in IDB Countries	2010	ICIEC	MIDA
	r. Training Program for the Officials of Investment Promotion Agencies in IDB Countries	2010	ICIEC	TOBB and TEPAV
	s. Capacity Building Program for the Officials of Investment Promotion Agencies in IDB Countries	2010	ICIEC	UNCTAD
	t. Capacity Building Program for the Assessment Analysis for Sierra Leone Investment and Export Promotion Authority and Mauritanian Investment Promotion Agency	2010	ICIEC	BADEA
	u. Logistics and its role in developing intra-OIC trade	Nov 2011, Tunisia	ICDT	IDB
	v. Agreement of the Doha Round and intra-OIC trade negotiations	2012	ICDT	IDB
	w. Competition Policy and regulations in Islamic Countries	Done in 22-24 /02/2010, Tunisia	ICDT	IDB, ITC
	x. Competition Policy and regulations in Islamic Countries	2011, Istanbul	ICDT	IDB, TCA, UN Agencies
	y. Competition trade intelligence and export decision making	2012	ICDT	IDB, ITC
	z. Training course on enterprises strategy and international marketing	2013	ICDT	IDB, ITC
	aa. Export Auditing and capacity building of the SMEs for Arab States.	2014	ICDT	IDB, ITC
	ab. Seminar on "The Project on the Intra-OIC Free Trade Area"	2011	ICDT	IDB Cooperation Office, MC's
	ac. Seminar on Regional economic grouping within the OIC: Current status and prospects	Done in 15-17/02/2010 Casablanca Done in 17-19/05/2010 Abu Dhabi	IDB Cooperation Department/ICDT	IDB Cooperation Dept/ICDT
	ad. Training courses on e-commerce and technical assistance to TPOs	2011, Casablanca	ICDT	ITFC

## Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

	ae. Follow up of the Multilateral Trade Negotiation in this sector and coordination of Member States' positions with a view to setting up of a common negotiations platform	Ongoing	ICDT	
	af. Training Workshop on International and intra-OIC Trade for the Executives of the Ministry of Commerce of Iraq	2011 Casablanca	ICDT	ITFC
	ag. Workshop on local vocational courses	June 2010 Istanbul	SESRIC	OIC Institutions, MC's
	ah. ISMEK Master Trainer Program for Pakistani Trainers	March 2011 Istanbul	SESRIC	Pakistan
	ai. Environmental and occupation Health and Safety Capacity Building Programme	April 211 Oman	SESRIC	Oman
	aj. Occupation Health and Safety Capacity Building Programme	April 2011 Brunei	SESRIC	Brunei
	ak. OIC- Occupation Health and Safety (OIC-OSHNET)	May 2011 Turkey	SESRIC	ISGUM, MC's
	al. OIC International Students Intership Programme (OIC-ISIP)	October 2010	SESRIC	MUSIAD, IBF, MC's
5.2 Organize seminars on 'best practices' for MCs	a. On Job Training (OJT) for staff of TPOs of MC's on Foreign Trade Bridges	2010, Turkey	ITFC	ITC, ICDT, ICCI, FTTC, MCs, TUSKON, Chambers of Commerce
	b. OJT for Officials and staff of Chamber of Commerce of the AMCs	2010, Saudi Arabia	ITFC	ITC, ICDT, ICCI, FTTC, MCs, TUSKON, Chambers of Commerce
	c. OJT for Trade Mapping	2010, Egypt	ITFC	ITC, ICDT, ICCI, FTTC, MCs, TUSKON, Chambers of Commerce
	d. Training courses on Trade information	Done in February 2010, Dubai	ITFC	EDC, MC's
	e. Training Courses on export strategies and international marketing	Done in February 2010, 3-6 October 2010, Kuwait	ITFC	Chambers of Commerce of Kuwait, FTTC
	f. Familiarization and knowledge Sharing program for the government and chambers of commerce from ECO Countries	5-9 April 2010, Istanbul	ITFC	TOBB, MC's
	g. Training Courses on export strategies and international marketing for Palestine	Done in July 2010, Amman	ITFC	Arab League, FTTC
	h. Networking and Knowledge Sharing Program for Senior Staff of Chambers of Commerce from Arab MC's	22-25 June 2010, Ankara	ITFC	TOBB, MC's
	i. Capacity Building Program for Iranian Chambers of Commerce on WTO related subjects	27 June, 1 July, 2010, Ankara	ITFC	TOBB, MC's
	j. Training Courses on export strategies and international marketing	25-29 December 2010, Jeddah	ITFC	Chambers of Commerce of KSA, FTTC
	k. Training Courses on export strategies and international marketing	13-17 November 2010, Dubai	ITFC	EDC and FTTC
	l. Familiarization and Knowledge sharing program on commodity Exchange Markets for African Member States	October 2010, Karachi	ITFC	TOBB
	m. Training programs on Chamber Management for ASMCs	2010, Karachi	ITFC	ICCI

## Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

		n. Familiarization and Knowledge Sharing Program on Commodity Exchange for Staff of Chambers of Commerce from African MC's	October, 2010, Turkey	ITFC	TOBB, MC's
5.3. Cost sharing schemes for marketing and enhancing of exports		a. Develop High Trade School of Tunisia: phase I and II	2009-2010, Tunisia	ITFC	ITC
		b. Training Seminar on Doha Development Round	Done in 2009	ITFC	ITC
		c. Help to develop the training Department of IGEME: phase I and II	2009-2010, Turkey	ITFC	ITC
		d. Help to develop the training department of MATRADE: phase I and II	2009-2010, Malaysia	ITFC	ITC
		e. Implementation of Phase-II of Project for strengthening training dept of TPOs	2011, Kuala Lumpur	ITFC	ITC
		f. Support for establishment of TPOs in Kyrgyzstan	2011, Kyrgyzstan	ITFC	
		g. Knowledge Sharing Programs on Commodity Exchange Markets	July 2011, Ankara	ITFC	
		h. Training Course on Export Strategies and International Marketing	Dec 2011, Jeddah	ITFC	
		i. Training Course on Export Strategies and International Marketing	Feb 2011, Dubai	ITFC	
		j. Training Course on Export Strategies and International Marketing for Palestinian Businessmen	July 2011, Amman	ITFC	
		k. Training Courses & on the job training for staff of TPOs on excelling trade promotion activities	2011, Kuala Lumpur	ITFC	
		l. OIC Chamber Development Programs	June 2011, Ankara	ITFC	
		m. Knowledge Sharing programs for staff of trade ministries on the subject of international trade and export development	Oct 2011, Ankara	ITFC	
		n. Establishment of a Trade Training Centre in Kuwait	2011, Kuwait	ITFC	
		o. Enhancing GCC Capacity for Trade and Employment	2011, Kuwait	ITFC	



# **ANNEXE**

**X**



**RAPPORT DE LA CIFIC  
SUR LES ACTIVITES DE LA PROMOTION  
DU COMMERCE**

**A. Aperçu du Financement du Commerce**

En 1432H, la SIFC a atteint ses objectifs dans plusieurs domaines, tout en continuant de s'adapter à la crise mondiale persistante. Les approbations se sont chiffrées à 3,033 millions USD, et la société a pu attirer de nouveaux clients et pénétrer de nouveaux pays, conformément à sa stratégie de diversification consistant à toucher un plus grand nombre de clients et élargir son champ d'action. Avec 18,75%, le volume des approbations est en forte hausse par rapport à 1431H, ainsi qu'il apparaît au tableau ci-dessous.

**Répartition régionale des approbations au titre de l'exercice 1431H, en millions USD**

Région	1431H Chiffres réels	%	1432H Chiffres réels	%
ASIE/CIS	1,544	61	1,959	60
MENA	849	33	879	30
ASS*	161	6	195	10
<b>Total Approbations</b>	<b>2,554</b>	<b>100</b>	<b>3,033</b>	<b>100</b>
<b>Total Décaissements</b>	<b>1,800</b>		<b>2,826</b>	

\*ASS: Afrique subsaharienne

En 1432H, le volume des décaissements a dépassé 2,8 milliards USD, ce qui représente une augmentation de 55% par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration notable peut s'expliquer par la réussite de la mise en œuvre du plan d'entreprise axé sur le financement à court terme et le renforcement des processus d'affaires internes. La célérité dans les décaissements relatifs aux opérations de grande envergure en Asie et en Afrique du Nord (Egypte et Maroc), a permis de réaliser ces résultats. L'année 1432H a été exceptionnelle au vu des changements sociaux et économiques intervenus à l'échelle du globe, et dont l'une des conséquences a été la baisse des affaires de la SIFC dans certains pays. Cette baisse a été compensée par des initiatives commerciales dans d'autres pays. Nonobstant ce qui

précède, les réalisations enregistrées dans la région de MENA en dépit des mutations qui y sont intervenues, sont remarquables.

### ***1. Offre de solutions susceptibles de produire un Impact***

En tant qu'entité d'une banque multilatérale de développement, la SIFC a pour rôle de créer un impact sur le développement qui pourrait être différent de celui des autres institutions financières à vocation commerciale opérant dans le secteur du financement du commerce. Son mandat consiste entre autres à fournir des financements dans des pays où cette intervention a de fortes chances d'améliorer le sort des bénéficiaires. Dans les communautés rurales en particulier, la création de valeur pour la production agricole, dans les premières phases du processus de production, est essentielle pour la sécurité alimentaire qui est à l'ordre du jour depuis 2008. Aux termes du plan d'action issu des recommandations du 21<sup>ème</sup> Colloque annuel intitulé : "Assurer la sécurité alimentaire dans les pays membres durant l'après crise" la SIFC doit veiller à l'accroissement du volume du commerce de produits agricoles au sein de l'OCI, à travers l'adoption d'une approche intégrée des entités concernées du Groupe de la BID. En 1431H, elle a approuvé 14 opérations dans le secteur agricole, pour un montant de 384 millions USD contre 90 millions USD en 1430H. Le financement porte sur le coton, le blé, le sucre, les engrais, l'huile de palme, le soja et le tournesol. Ses efforts se sont poursuivis pour le financement d'intrants agricoles en 1432H. Il s'agit pour la SIFC de mettre des fonds à la disposition des agriculteurs le plus tôt possible, en amont de la production, récompensant ainsi leur labeur par le règlement dès la livraison des produits, au lieu d'attendre les recettes des dernières ventes. Dans cette perspective, il est prévu un montant de 303 millions USD pour l'exercice 1432H. Le financement a permis d'acquérir des engrais et des intrants, mais également d'acheter les produits des agriculteurs en amont, pour leur permettre de disposer des ressources nécessaires dès après les récoltes. Ce type d'opérations a été approuvé pour le financement d'intrants au Cameroun et en Zambie. Par ailleurs, en Gambie, en Indonésie et au Kazakhstan, des opérations de financement après les récoltes ont été effectuées pour l'achat d'arachide, de blé et de café. Le 8 mars 2011, la SIFC a signé un accord de financement avec le gouvernement gambien, pour appuyer le secteur agricole. Cet accord permettra la mise à disposition de fonds pour l'exportation de l'arachide produit stratégique qui représente 35% du PIB de la Gambie et mobilise 75% de la population rurale.

La SIFC a effectué cette année une opération assez particulière, à savoir le financement de deux exportateurs de café en Indonésie, dans le cadre du programme de commerce équitable (Fair Trade USA, un organisme de certification de premier plan qui s'emploie à assurer des revenus équitables aux agriculteurs) ; elle a facilité un financement en faveur de 13 coopératives de la région de Takegon à Medan,

Indonésie, par une structure d'aide aux coopératives. Dans le cadre de cette initiative, deux opérations de financement structuré du commerce ont été approuvées en faveur de deux exportateurs à Medan, Indonésie. Grâce au financement de la SIFC, les coopératives reçoivent à présent de l'argent liquide en échange de la livraison de fèves de café. Elles n'utilisent plus d'intermédiaires et obtiennent désormais le juste prix pour leur café. Une opérations approuvées pour le montant le plus faible (1 million USD) a permis d'améliorer le sort de 12.000 agriculteurs et leurs familles, tandis qu'avec l'arrivée d'une quinzaine de nouveaux acheteurs, les exportateurs vont pouvoir augmenter le volume de leurs opérations.

## ***2. Promotion de produits stratégiques***

En 1432H, le financement de la SIFC s'est accru sensiblement, pour des produits jugés stratégiques par les pays concernés. Dans le cadre de sa stratégie de développement de la capacité de résistance, après la crise financière mondiale et dans la phase actuelle de turbulence, elle continue de financer des produits stratégiques tels que l'huile, le coton, le blé, entre autres, dans plusieurs pays. Ces produits sont essentiels pour la durabilité de ces économies. En 1432H, "le pétrole brut et les produits raffinés" ont maintenu leur place de choix dans le portefeuille, avec un total de 2,177 millions USD. Le financement de produits pétroliers donnant lieu à des décaissements rapides, est depuis longtemps un des principaux éléments du portefeuille. Durant le même exercice, de nouvelles opérations stratégiques ont été approuvées pour le secteur du charbon en Turquie, à hauteur de 20 millions USD, le maïs, le soja et le blé en Egypte pour 48 millions USD et le sucre, en Syrie et en Mauritanie, à concurrence de 42 millions USD. Par ailleurs, la SIFC a comme toujours maintenu son appui aux pays membres pour leur permettre de faire face à leurs besoins, en dépit de la conjoncture difficile ; le financement pétrolier de 356 millions USD en faveur de l'Egypte est une illustration parfaite de l'engagement dont elle fait montre à l'égard de ces derniers.

## ***3. Offre de solutions optimales***

Dans le souci de prendre en compte les besoins de l'environnement des affaires, suite à la crise financière mondiale, la SIFC a mis en place une stratégie consistant à apporter des solutions commerciales complètes à la clientèle, plutôt que de se contenter de fournir des financements sur la base des garanties conventionnelles. Les nouvelles pratiques commerciales vont au-delà du seul examen du bilan pour le contrôle du crédit ; elles exigent une utilisation judicieuse des fonds et un lien étroit entre l'évaluation du crédit et la source principale de remboursement sur la base des transactions. En conséquence, en 1432H, la SIFC a réussi à accroître le volume des opérations de financement structuré du commerce de son portefeuille, pour apporter des solutions optimales à la clientèle, ce qui est désormais un des paramètres essentiels de sa stratégie. En 1431H, un total de 10 opérations de financement

structuré du commerce, représentant un montant de 376 millions USD, a été approuvé. En 1432H, ces opérations sont au nombre de 17 pour un montant cumulé de 501 millions USD. Par ailleurs, la SIFC a approuvé, en collaboration avec la SIACE, des opérations d'assurance crédit au Koweït et en Syrie, comme système de garantie de remplacement, pour un montant de 32 millions USD.

#### 4. Diversification du portefeuille d'activités

En 1432H, les efforts ont été intensifiés pour toucher de nouveaux secteurs et prendre pied sur de nouveaux marchés. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de diversification du portefeuille de financement du commerce de la SIFC. En 1431H, il a ainsi été possible d'attirer 24 nouveaux clients pour un montant total de 515,5 millions USD, contre 23 et 449 millions USD en 1432. De nouveaux secteurs, non pétroliers notamment, comme le café, la bauxite et l'aluminium ont été investis, ce qui a permis d'assainir et de diversifier le portefeuille, conformément au programme de changement de haut niveau convenu. Outre ses activités dans les pays membres, la SIFC a enregistré deux opérations d'un montant total de 75 millions USD, au Malawi et en Zambie, dans le cadre du programme de financement des exportations de la BADEA. Le pétrole reste important dans le portefeuille, avec des approbations qui se sont chiffrées à 2,177 millions USD en 1432H ; sa part dans le portefeuille est passé de 63% à 72% entre 1431H et 1432H. Par contre, les ratios de financement des secteurs public et privé sont demeurés stables. Pour le secteur public, il a été enregistré en 1431H un montant de 1,555 million USD, soit 61% des approbations, contre 1,928 million, soit 64% des approbations en 1432H.

Approbations par secteur (Privé/Public)				Millions USD	
Secteur	Montant 1431H	Pourcentage 1431H	Montant 1432H	Pourcentage Montant 1430H	
Public	1,555	61%	1,938	64%	
Privé	999	39%	1,095	36%	
<b>Total</b>	<b>2,554</b>	<b>100 %</b>	<b>3,028</b>	<b>100</b>	

#### 5. Accès des PME et PMMA

L'Accord cadre du système d'échange préférentiel entre les Etats membres de l'Organisation de coopération islamique (SEP-OCI) élaboré dans les années 1980 considère en son article 2, le financement du commerce comme un outil de promotion des échanges intra-communautaires. Aujourd'hui, à la différence des années 1980, plusieurs pays membres semblent avoir moins de difficultés d'accès aux financements pour leur commerce, en dépit de la persistance des effets de la crise financière mondiale. Toutefois, pour les pays membres les moins avancés (PMMA)

L'absence de financement du commerce demeure un problème auquel il convient de trouver des solutions. Dans cette perspective, en 1432H, des efforts ont été entrepris en vue d'accroître les opérations directes et de renforcer la mise en œuvre des différentes Lignes dans les PMMA. Le montant du financement en faveur des PMMA a augmenté entre 1431H et 1432H, pour passer de 1,140 million USD à 1,495 million USD.

**Approbations de la SIFC relatives au financement du commerce des PMMA en 1432H**

<b>Pays</b>	<b>Nombre d'opérations</b>	<b>Produits</b>	<b>Total Montant</b>
<b>Bangladesh</b>	10	Pétrole brut et produits pétroliers	1,370.0
<b>Cameroun</b>	1	Engrais et intrants agricoles	18.0
<b>Gambie</b>	4	Produits pétroliers et arachide	42.0
<b>Mauritanie</b>	3	Semences et engrais	75.85
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>		<b>1,505.85</b>

En 1432H, les Maldives ont réussi à sortir de la liste des pays les moins avancés. La SIFC a approuvé des opérations en faveur de pays membres, mais également de PMA non membres que sont le Malawi et la Zambie, pour un montant de 75 millions USD, dans le cadre du programme de la BADEA pour le financement des exportations, ainsi qu'indiqué plus haut. Elle ne propose pas de facilités directes aux PME car il est particulièrement difficile, sur nombre de marchés locaux, d'évaluer un nombre important de petits décaissements et d'assurer le contrôle du crédit. Toutefois, l'accès aux PME constitue un des piliers de sa stratégie aux termes du mandat qui lui a été assigné au plus haut niveau par l'OCI. Dans le cadre de la réalisation de ce mandat, la SIFC met à disposition une ligne de financement et un financement de type Mourabaha à 2 étapes (2SMF) en faveur de banques locales pour corriger les insuffisances constatées. Ces banques locales sont mieux placées pour accéder à l'information concernant les PME, donc évaluer leur solvabilité, et peuvent prendre en charge les décaissements d'un montant limité. Dans le cadre du financement de lignes commerciales et du Mourabaha à 2 étapes, des fonds sont mis à la disposition des banques locales qui les accordent à leur tour aux PME pour des transactions spécifiques de financement du commerce. En 1432H, la SIFC a continué à concentrer ses efforts sur ces mécanismes de financement des PME, et a mis à disposition un montant total de 86,35 millions USD, réparti ainsi qu'il suit :

**Lignes de financement de la SIFC de type Mourabaha à 2 étapes pour les PME en 1432H**

Pays	Montant
Azerbaïdjan	2,50
Bahreïn	20,00
Mauritanie	3,85
Turquie	60,00
<b>Total</b>	<b>86,35</b>

En sus de la mise à disposition de facilités en 1432H, la SIFC a réussi à nouer une alliance stratégique avec les groupe bancaire Albaraka, une des banques islamiques ayant le réseau le plus étendu, par le biais d'un protocole d'accord signé au début de l'année. Cette alliance lui permettra d'avoir accès à des informations concernant 19 marchés sur lesquels AlBaraka est présent, et d'établir une collaboration en temps réel entre les deux institutions.

**B. PROGRAMME DE COOPERATION ET DE PROMOTION DU COMMERCE**

Les paragraphes qui suivent fournissent des informations sur les principales activités mises en œuvre à la suite de la 27<sup>ème</sup> Session du COMCEC organisée à Istanbul, Turquie, du 17 au 20 octobre 2011.

**1) Appui aux activités de promotion du commerce des OPC et des organes de l'OIC**

1. A la suite de la 27<sup>ème</sup> Session ministérielle du COMCEC, la SIFC, à travers son TCPP a apporté son appui à deux importantes activités de promotion du commerce : 1) Forum sur l'expansion du commerce et des investissements organisé pour les pays membres de la CEI et ceux de l'OCI par l'ICDT au Kazakhstan du 21 au 23 novembre 2011. L'objectif était de renforcer les relations commerciales et les investissements entre les membres de la CEI et le reste des pays membres de l'OIC. 2) La conférence arabo-turque de coopération industrielle, organisée par l'AIDMO et TOBB les 4 et 5 décembre 2011, dans le cadre de la promotion des investissements et des relations commerciales entre opérateurs économiques turcs et arabes.

**2) Identification des besoins des pays membres en matière de facilitation et de développement du commerce :**

2. **Initiative d'aide au commerce pour la région du SPECA:** Suite à la réunion ministérielle sur l'Initiative d'aide au commerce pour la région du SPECA, organisée en décembre 2010 en Azerbaïdjan, la SIFC qui entend être partie prenante à cette initiative, a poursuivi ses échanges de vues avec des

organismes des Nations Unies, afin de déterminer le rôle qui sera le sien dans la mise en œuvre des projets et activités élaborés durant la première phase de l'initiative, à savoir l'identification des besoins en matière de développement du commerce au niveau national et régional.

3. Au terme de la réunion ministérielle, des domaines prioritaires ont été identifiés pour le développement du commerce de la région, ainsi que spécifié dans la Déclaration ministérielle de Bakou: 1) Des mesures concernant l'offre à l'intérieur d'un pays, pour améliorer la compétitivité internationale des entreprises à travers i) les capacités productives et le développement du marché dans des secteurs ciblés tels que l'agriculture, le secteur manufacturier et le tourisme dans le secteur des services, ii) la mise en place et/ou le renforcement des institutions et des services d'appui au commerce, iii) l'amélioration de l'environnement des affaires à travers des réformes réglementaires, l'amélioration de l'accès à l'information commerciale. 2) la coopération transfrontalière par l'amélioration i) des infrastructures physiques, ii) des infrastructures institutionnelles axées sur la facilitation du commerce; iii) l'accès au marché, 3) les questions relatives au système d'échange commercial multilatéral pour faciliter l'intégration harmonieuse des pays de la région du SPECA dans le système commercial multilatéral i) la sensibilisation et la création du savoir, ii) l'appui aux pays de la région du SPECA dans leur processus d'adhésion à l'OMS, en tenant compte de leurs objectifs de développement, de leurs efforts dans le domaine de la facilitation du commerce et de leurs besoins spécifiques de pays sans littoral.
4. A l'heure actuelle, le TCPP/SIFC suit de près les progrès enregistrés avec le Conseil de mise en œuvre et de suivi de l'Initiative d'aide au commerce de la région du SPECA. Ce conseil a été mis en place après la réunion ministérielle de Bakou par l'UNECE et comprend d'importants donateurs et des agences d'exécution, avec une contribution nationale de haut niveau apportée par le Groupe de travail sur le Commerce du projet SPECA. Les propositions soumises à la réunion ministérielle de Bakou sont en cours d'étude par le Conseil de l'aide au commerce du SPECA et seront présentées durant une conférence des donateurs prévues au quatrième trimestre 2012. Le TCPP/SIFC projette d'intégrer certaines des propositions du projet dans le programme exécutif du plan d'action de l'OCI pour la coopération avec les Etats membres situés en Asie centrale.
5. **L'initiative d'aide au commerce pour les Etats arabes:** La SIFC a lancé une initiative d'aide au commerce des Etats arabes, en collaboration avec la Ligue arabe, le PNUD, le Centre international du Commerce (CIC), l'ONUDI, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) et la CNUCED. Le document de programme a été élaboré en concertation avec les partenaires et plusieurs réunions consultatives se sont tenues, durant lesquelles

les rôles et responsabilités des partenaires pour la mise en œuvre ont été clairement définis.

6. Depuis la préparation du premier document de programme, la SIFC, agissant pour le compte du Groupe de la BID, a lancé un vaste processus de concertation, à travers une série de réunions, pour engager des discussions et dégager un consensus sur les principaux éléments de l'Initiative d'aide au commerce pour la région arabe, y compris la Ligue des Etats arabes, l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Conseil de Coopération du Golfe (CCG), l'Organisation arabe des Mines et du développement industriel (AIDMO), l'Union arabe des Transports terrestres (AULT), le Conseil de l'Unité économique arabe (CAEU), la Commission régionale arabe d'accréditation (ARAC). Le document de travail a également été soumis au groupe arabe à l'OMS pour examen et commentaires, lors d'une réunion tenue le 29 février 2012 Genève. La SIFC travaille actuellement en étroite collaboration avec les partenaires cités plus haut afin de mobiliser les ressources financières requises pour la mise en œuvre de l'initiative. Avec ses partenaires des Nations Unies, elle étudie la possibilité du lancement de cette importante initiative pour la région arabe en marge de la prochaine Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED XIII) le 21 avril 2012 à Doha, au Qatar.
7. Le projet s'articule autour de 3 domaines de résultats principaux et sera exécuté par la SIFC, pour le compte du Groupe de la Banque islamique de développement et des agences participant au module des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives (notamment le CIC, la CNUCED, le PNUD et l'ONUDI). Les trois résultats attendus peuvent être définis comme suit

**Résultat 1 (pilote par le PNUD):** Diagnostiquer et analyser les insuffisances en matière de capacité et les priorités en ce qui concerne l'assistance technique liée au développement du commerce et des capacités productives au niveau national, sous-régional et régional et élaborer les feuilles de route relatives aux activités de mise en œuvre.

**Résultat 2 (pilote par la CNUCED):** Renforcer les capacités de la Ligue des Etats arabes (LEA), du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) et de l'Union du Maghreb arabe (UMA) afin de faciliter, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des processus d'intégration régionale et de la Zone de libre échange panarabe (PAFTA).

**Résultat 3 (pilote par le CIC et l'ONUDI):** Renforcer les capacités des institutions d'appui au commerce des organisations régionales spécialisées et des décideurs, afin de promouvoir le commerce régional, d'assurer la suppression des barrières non tarifaires auxquelles se heurtent les

entrepreneurs et créer les conditions permettant de saisir les opportunités de commerce régional.

8. Outre ces initiatives, la SIFC a organisé, en collaboration avec le ministère du Commerce et des Douanes de Turquie et le TOBB, du 21 au 23 novembre 2011 à Ankara, en Turquie, un atelier régional sur la facilitation du commerce axée sur le rôle de l'administration des douanes. Cet atelier a enregistré la participation de 16 pays membres, 4 organes de l'OIC, 2 organisations régionales et 5 institutions internationales. Les thèmes abordés à cette occasion sont notamment : (i) les concepts et les éléments de la facilitation du commerce et des transports, (ii) les voies et moyens de favoriser une collaboration efficiente au niveau national, régional et international pour la mise en place de programmes collaboratifs (iii) les rôles, fonctions et structures des comités nationaux de facilitation du commerce et des transports (CNFCT) (iv) l'utilisation des TIC dans le cadre de la facilitation du commerce et de la modernisation des douanes, notamment par le recours au système ASYCUDA et d'autres systèmes de traitement de données douanières (v) l'élaboration et l'utilisation de systèmes à guichet unique ainsi que le recours à des principes directeurs pour l'analyse des processus opérationnels dans le cadre de l'identification de mesures de facilitation du commerce et des transports. Les autorités nationales des douanes ont partagé leurs programmes et leurs projets sur le thème de cet atelier. Quant aux institutions internationales, notamment la CNUCED, l'OMD, la CEE-ONU, la CESAP, elles ont présenté leurs travaux, les outils et mesures dont elles disposent dans le domaine de la facilitation du commerce et la modernisation des douanes. Le TCPP/SIFC envisage d'organiser des ateliers similaires, séminaires et activités de renforcement des capacités sur le Guichet unique, l'analyse des processus opérationnels, les délais de dédouanement, dans le but de contribuer au renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux de facilitation du commerce et des transports.
9. Dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions du COMCEC, sur la base du programme exécutif prévu pour le développement du commerce au sein de l'OIC, l'ICDT et la SIFC ont organisé conjointement, les 21 et 22 février 2012 à Marrakech, au Maroc, la quatrième réunion du Groupe consultatif pour le développement du commerce intra-OIC". Outre les organes de l'OIC, cette réunion a enregistré la participation de représentants de ministères du Commerce et d'organismes de promotion du commerce du Maroc et de la Tunisie, de l'Union des chefs d'entreprise de l'OIC, de l'Union du Maghreb arabe ainsi que d'organisations internationales comme la CNUCED, l'ONUDI, le PNUD, le CIC. Après avoir passé en revue le processus de mise en œuvre, les participants ont révisé le Programme exécutif sur la base des informations fournies par les organes de l'OIC. Les recommandations formulées à cette occasion sont notamment les suivantes: (i) mettre en place un cadre de suivi assorti d'indicateurs de performance clé pour les mesures d'impact, (ii) mettre

en place un mécanisme de concertation et de suivi pour les groupements économiques régionaux et œuvrer en vue d'un renforcement de leur coopération et d'une harmonisation de leurs réglementations (OCE, CCG, UMA, Accord d'Agadir), afin de les inviter à participer à la réunion du Groupe consultatif, (iii) inviter les institutions compétentes de l'OCI et du Groupe de la BID à continuer à mobiliser les financements nécessaires afin de diligenter la mise en œuvre du Programme exécutif (iv) organiser des séminaires régionaux de sensibilisation au profit des pays membres de l'OCI afin d'accroître le nombre de signatures et de ratification des instruments pertinents de l'OCI, (v) s'appuyer sur la plateforme qu'offre l'initiative de l'aide pour le commerce pour renforcer la cohérence/la collaboration avec les agences compétentes des Nations Unies, au bénéfice des Etats membres de l'OCI.

### **3) Renforcement des capacités d'appui au commerce des pays membres**

10. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles est essentiel pour le développement durable du commerce. Consciente de cela, la SIFC a continué de concentrer ses efforts sur l'appui au développement humain dans les pays membres, notamment dans les domaines liés au commerce. En 1433H, deux programmes de renforcement des capacités ciblant les PME seront organisés conjointement avec le FTTC, l'un à Umman en Jordanie et l'autre à Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite. Les participants auront ainsi la possibilité de renforcer leurs capacités dans le domaine de la gestion et dans différents autres domaines, notamment la réalisation d'études marketing, le marketing international, le développement de produits et de la qualité, ainsi que la gestion des chaînes d'approvisionnement.
11. En 2012, le TCPP/SIFC poursuivra sa collaboration avec le TOBB et l'ICCI dans le cadre de l'organisation de programmes de renforcement de capacités, sous les auspices du Programme de Développement de la Chambre académique de l'OCI. Il est prévu en outre l'organisation de programmes plus spécifiques portant sur l'analyse de marché, la promotion des exportations, les services d'appui aux PME pour le renforcement des capacités du personnel dans ces domaines, dans l'optique d'organiser des activités conjointes de promotion du commerce, de jumelage d'entreprises, les missions exploratoires vers les pays exportateurs.
12. Parallèlement à ces activités, le TCPP/SIFC envisage de lancer en 2012 une seconde phase de programmes de renforcement de capacités, conçus pour les OPC tunisiennes et malaisiennes et destinés à améliorer leurs compétences en matière de formation et de services consultatifs. Ce programme sera organisé avec le CIC pour le renforcement des capacités institutionnelles de pays ciblés afin de leur permettre d'offrir de meilleurs services dans le domaine de la

formation aux PME et à d'autres institutions d'appui au commerce dans les Etats membres.

**4) Développement de produits stratégiques**

13. Le TCPP/SIFC a organisé un séminaire de formation et un programme de partage de connaissances sur le rôle des Bourses des produits agricoles, les 15 et 16 décembre 2011 à Ankara, en Turquie, en partenariat avec le TOBB. Des représentants d'organisations internationales, notamment la FAO, la CNUCED, le FCBP, ainsi que de Bourses de produits agricoles, ont présenté leur expérience dans le cadre de la mise en place et du développement de bourses agricoles dans les PMA. Ils ont été suivis par des représentants de bourses nationales de produits agricoles qui ont également fait part de leur expérience au niveau national. Ce séminaire a servi de cadre à un échange de vues sur un large éventail de thèmes: (i) le rôle et les fonctions des bourses de produits agricoles (ii) le mode de gouvernance, les principaux acteurs et la réglementation des marchés des produits de base (iii) les conditions faisant la réussite d'une Bourse des produits agricoles et les possibilités de les reproduire dans les pays en développement (iv) les conditions préalables au bon fonctionnement des marchés de produits agricoles et les défis à relever (v) les systèmes de récépissés d'entrepôts (SRE) & les infrastructures du commerce électronique pour les marchés des produits de base (vi) les marchés des produits dérivés et leur rôle dans les échanges de produits agricoles. A la suite de l'organisation de ce programme, le Groupe de la BID prépare une « boîte à outils » sur la mise en place ou le développement d'un écosystème commercial basé sur les échanges dans les pays membres. Des actions spécifiques sont également entreprises dans certains pays membres afin de renforcer leur système d'échanges axé sur les Bourses des denrées.
14. A la lumière de ce qui précède, le TCPP/SIFC, continuera de soutenir le développement de produits stratégiques, en particulier l'arachide et le coton. Dans ce cadre, il est envisagé le financement de projets ciblés portant sur la redynamisation du secteur de l'arachide en Guinée Bissau, en Gambie et au Sénégal. Le TCPP projette également d'apporter son appui au programme de développement de la qualité de coopératives de café en Indonésie, pour leur permettre de générer des revenus plus importants grâce à l'amélioration de la qualité et du rendement du café.

-----  
-----



# **ANNEXE**

**XI**



## **RAPPORT DE L'INSTITUT DE NORMALISATION ET DE METROLOGIE DES PAYS ISLAMIQUES (INMPI) SUR SES ACTIVITES**

### **1- LA PREMIERE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après la réunion inaugurale de la première Assemblée Générale qui s'est tenue à Ankara INMPI, République de Turquie, les 02-03 août 2010, entraînant la création de l'INMPI; la première réunion du Conseil d'administration INMPI a eu lieu à Istanbul, République de Turquie le 08 janvier 2011. La réunion a été participée par les États membres ayant des membres au sein du conseil d'administration INMPI.

Le Conseil a adopté à l'unanimité le Plan d'action pour INMPI pour le terme de 2011-2012, pour permettre à l'Institut d'accomplir efficacement ses missions désignées. Le plan d'action comporte des activités de promotion et d'organisation, ce qui inclut, entre autres, attirer les pays de l'OCI à l'adhésion de l'INMPI, la représentation de l'INMPI auprès des plates-formes internationales et régionales compétentes, à établir des unités organisationnelles et les ressources humaines de l'Institut, et le lancement des travaux de révision des Statuts de l'INMPI à suivre avec les approches actuelles dans le monde.

#### **1.1- RÉUNION DU COMITÉ INMPI / TECHNIQUE PORTANT LES QUESTIONS SUR LES ALIMENTS HALAL**

Le Conseil a approuvé que l'INMPI soit la plateforme idéale pour entreprendre le mandat de normes alimentaires halal et des procédures, et a décidé de considérer trois projets de norme (préparés par le Groupe d'experts de la normalisation, avant l'établissement de l'INMPI, mandaté par le COMCEC) comme les normes de l'INMPI.

Le Conseil a décidé de créer un comité technique portant cette question avec la participation de soit des membres de l'INMPI et soit des non-membres (à titre d'observateurs) qui étaient des États membres de l'OCI, pour entreprendre toutes les tâches supplémentaires en ce qui concerne les normes alimentaires halal.

Dans ce cadre, la réunion du Comité technique s'est tenue à Yaoundé, République du Cameroun, les 16-17 mai 2011, avec la participation de 33 représentants de divers États membres de l'OCI. La réunion du Comité technique mentionné a examiné et adopté les trois documents en tant que normes de l'OCI / INMPI, à savoir "l'OCI /

*INMPI 1:2011, Lignes directrices générales sur l'alimentation Halal "*,*" de l'OCI / INMPI 2:2011, Lignes directrices pour les organismes procédant à la certification halal »et« de l'OCI / INMPI 3:2011, Lignes directrices pour l'organisme d'accréditation halal des organismes de certification halal».* Les normes mentionnées sont entrées en vigueur à compter du 17 mai 2011 et ont été adoptés en langue anglaise, bien que leurs versions traduites dans d'autres langues officielles de l'OCI (arabe et français) soient également disponibles. L'adoption des trois premières normes de l'INMPI a été communiquée aux organismes nationaux de normalisation de tous les pays de l'OCI ainsi qu'au Secrétariat général de l'OCI (28 mai 2011-INMPI 2011/9).

## **2. LA DEUXIÈME RÉUNION DES DIRECTEURS DE L'INMPI**

La deuxième réunion du Conseil d'administration de l'INMPI a eu lieu à Istanbul, République de Turquie le 11 juillet 2011.

Lors de la réunion, M. Tahir BÜYÜKHVELVACIG İL qui a été élu comme le président du conseil d'administration de l'INMPI à la première réunion du Conseil tenue à Istanbul, le 08 janvier 2011, a été remplacé par M. Hulusi SENTURK ce qui devenu le Président de l'Institut turc de normalisation (TSE) en tant que le résultat de l'élection à l'Assemblée générale de TSE tenue le 23 février, 2011.

## **3- LA RÉUNION DE LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'INMPI**

Deuxième l'Assemblée générale de l'INMPI s'est tenue à Istanbul, République de Turquie, les 12-13 juillet 2011. Les décisions prises lors de l'Assemblée générale ont généré d'importantes mesures qui ouvrirait la voie à un INMPI plus efficace.

Parmi les mesures prises, sont la désignation du logo INMPI et la révision du Statut de INMPI d'une manière qui permettrait de mieux répondre aux besoins actuels et de faciliter la procédure d'adhésion. Selon la disposition révisée du Statut (article 4), l'adhésion à l'INMPI ne nécessite plus la ratification du Statut de INMPI par l'État membre. Au lieu de cela, les organismes nationaux des États membres de l'OCI peuvent désormais être admis auprès de l'Institut en tant que membre, sur leur demande au Secrétariat général de l'INMPI. Avec cette procédure d'adhésion grandement facilité, INMPI va sûrement prospérer à un rythme rapide en attirant plus d'États membres de l'OCI.

L'Assemblée générale a également approuvé l'encouragement de la mise en œuvre par les membres de l'OCI / INMPI, des normes de l'OCI / INMPI, comme leurs normes nationales et à l'égard de questions halal, a décidé d'encourager la reconnaissance mutuelle des certificats délivrés en conformité avec les normes de l'OCI / INMPI.

#### **4. PARTICIPATION À LA 6<sup>ème</sup> CONFERENCE MINISTERIELLE**

Le Secrétaire général de L'INMPI a participé à la sixième Conférence ministérielle de l'OCI portant la sécurité alimentaire et le développement agricole qui s'est tenue à Istanbul, République de Turquie, les 03-06 octobre 2011. L'importance des normes sur la sécurité alimentaire sur l'économie alimentaire est soulignée et tous les Etats membres de l'OCI sont encouragés à mettre en œuvre un mécanisme des normes communes et de certification commune qui permettra d'éliminer les obstacles au commerce et qui accroîtra le commerce par la reconnaissance mutuelle des certificats.

Lors de la réunion il a été convenu d'éviter les obstacles techniques du commerce entre les États membres de l'OCI.

#### **5. PARTICIPATION A LA 27<sup>ème</sup> SESSION DU COMCEC**

Le Secrétaire général de L'INMPI a assisté à la 27<sup>ème</sup> session du COMCEC à Istanbul, République de Turquie, les 17-20 octobre 2011. Dans les résolutions de la réunion, portant l'INMPI, les points suivants ont été évalués et appréciés :

- La ratification de l'Accord de Siège de l'INMPI par la République de Turquie, et
- Le commencement des activités de l'INMPI, avec une vue d'assister les Etats membres pour améliorer la qualité et les normes de leurs produits et services.

#### **6.3<sup>ème</sup> RÉUNION DE CEN/BT WG 212 PORTANT L'ALIMENTATION HALAL**

Le Secrétaire général de L'INMPI a assisté à la réunion du WG 212 du Comité européen de normalisation sur les aliments halal qui s'est tenue à Bruxelles, en Belgique, les 21-22 novembre 2011.

Lors de la réunion, un point important dans la discussion a mis accent sur l'étourdissement. Il a été convenu d'envoyer une lettre au Conseil Européen pour la Fatwa et à l'Académie islamique internationale du Fiqh pour demander un avis unique et détaillée sur l'étourdissement jusqu'à la fin de janvier 2012 au plus tard. Cet avis sera présenté au CEN / BT WG 212 et fera l'objet des discussions supplémentaires lors de la prochaine 212 CEN / BT WG comme base à laquelle l'une des options ci-dessous en ce qui concerne l'étourdissement doit être préférée:

Option A: étourdissement est interdit en général. Cette option conduira à un nombre élevé de divergences A, faisant la Norme européenne s'applique moins dans les pays européens.

Option B: étourdissement est autorisé sous certaines conditions, par exemple l'étourdissement doit assurer que le processus est réversible, les méthodes

d'étourdissement se conforment à ces conditions peuvent être indiquées dans une annexe de la norme européenne (même approche que l'OCI / INMPI).

## **7- INMPI A ETABLI SON BUREAU ISTANBUL, COMME SON SIEGE SOCIAL**

**7.1 Septembre 2011:** INMPI bureau d'Istanbul a été mis en service à Istanbul à l'adresse soumise ci-dessous:

Süleyman Demirel Bulvarı, İPKAS Camii Yanı, İkitelli, Başakşehir-İstanbul /  
TURQUIE, 34490.

Tél: +90 212 407 05 20; +90 212 407 05 22, Télécopie : +90 212 407 05 21;

Poste électronique : [secretariat@smiic.org](mailto:secretariat@smiic.org) ; [info@smiic.org](mailto:info@smiic.org) , Web: [www.smiic.org](http://www.smiic.org)

**7.2- Octobre 2011:** L'adresse de poste électronique de INMPI a été annoncé comme ( [info@smiic.org](mailto:info@smiic.org) ; [secretariat@smiic.org](mailto:secretariat@smiic.org) ).

**7.3- Novembre 2011:** site web de l'INMPI a été annoncé ( [www.smiic.org](http://www.smiic.org) ).

**7.4- Décembre 2011:** Les projets des documents officiels de l'INMPI ont été préparés et distribués aux pays membres pour avoir leurs commentaires et pour discuter ces commentaires auprès de Troisième Réunion du Conseil d'Administration qui sera tenue les 23-24 janvier 2012, à Istanbul.

### **Projets de documents de l'INMPI:**

- a. PLAN STRATÉGIQUE ET PLAN D'ACTION DE L'INMPI (GS/SP-AP/001),
- b. LES STATUTS REVISES DE L'INMPI (GS/STA/002), (GS/STA/002),
- c. RÈGLES DE PROCÉDURE DE L'INMPI (GS/ROP/004),
- d. REGLEMENT DE PERSONNEL DE L'INMPI, (GS/PER/006),
- e. ORGANIGRAMME DE L'INMPI, (GS/ORG/003),
- f. LES DIRECTIVES DE L'INMPI PARTIE 1: LES PROCEDURES POUR LES TRAVAUX TECHNIQUES (SD/DIR/001),
- g. LES DIRECTIVES DE INMPI PARTIE 2: RÈGLES DE LA STRUCTURE ET REDACTION DES DOCUMENTS DE L'OCI / INMPI (SD/DIR/002),
- h. L'ACCORD ENTRE L'INMPI ET LES ÉTATS MEMBRES POUR LA DISTRIBUTION ET VENTES DES NORMES DE L'OCI / INMPI (GS/AGR/005).

## **8- LA RÉUNION DE LA TROISIEME CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INMPI**

Troisième Conseil d'administration de L'INMPI a eu lieu à Istanbul, République de Turquie les 23-24 janvier 2011.

La 3<sup>ème</sup> Réunion du Conseil d'Administration a décidé que le Secrétariat général de INMPI entre en contact par les États membres de l'OCI dans les plus brefs délais afin de recueillir des candidatures des organismes à la fois de la normalisation nationale et d'accréditation qui sont intéressés à devenir un membre à la fois du Comité d'accréditation et les comités techniques.

Le Conseil a souligné l'importance de la mise en place d'INMPI en tenant compte des objectifs concernant l'élimination de tous les facteurs susceptibles d'affecter négativement les échanges intra-OCI et d'obtenir des avantages économiques à être entraînées par les normes. Par conséquent, le Conseil a chargé le Secrétariat général de l'INMPI à encourager et à inviter tous les États membres de l'OCI à travers le canal diplomatique officiel du Secrétariat général de l'OCI de soutenir la cause de l'INMPI.

#### **9- Atelier de COMCEC sur les modèles de partenariat avec les pays de l'Asie centrale**

Secrétaire général de l'INMPI a assisté à la réunion de l'atelier de COMCEC sur les modèles de Partenariat avec les Pays de l'Asie centrale tenue les 22 - 23 février 2012, Ankara, République de Turquie.

Lors de la réunion, l'importance des normes pour l'économie est mise en évidence et tous les États membres de l'OCI sont encouragés à harmoniser les normes de l'OCI / INMPI comme leurs normes nationales et à mettre en œuvre la mécanisme des normes et de certification reconnue qui permettra d'éliminer les obstacles techniques au commerce et à accroître le commerce par la reconnaissance mutuelle des certificats délivrés en conformité avec les normes de l'OCI / INMPI pour stimuler les économies des pays de l'OCI. Ce n'est pas d'autre chose, mais c'est le processus de l'accréditation soi-même par l'intermédiaire de l'évaluation équivalent.

#### **10- 4<sup>ème</sup> RÉUNION DE CEN/BT WG 212 PORTANT L'ALIMENTATION HALAL**

Secrétaire général de INMPI a assisté à la 4<sup>ème</sup> réunion du CEN / BT 212 Groupe de travail – Nourriture Halal Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, le 06 mars 2012.

Le Comité européen de normalisation (CEN) a mis en place ce groupe de travail (CEN / BT WG 212) pour analyser la faisabilité d'une norme européenne sur la nourriture halal. Cette 4<sup>ème</sup> réunion était la dernière réunion et GT 212 sera proposé à être dissoute au CEN / BT, par la décision prise par son secrétariat. Son rapport de faisabilité sera également soumis à la réunion de CEN / BT qui se tiendra à la fin de mars 2012 pour l'examen final.

Lors de cette dernière réunion, le Secrétaire général de l'INMPI a fait référence à des normes INMPI sur les sujets pertinents et a proposé d'adopter les normes de l'OCI / INMPI sur les aliments Halal.

## 11- RECOMMANDATIONS

**11.1-** Secrétariat général de l'INMPI attend de tous les membres de INMPI (idéalement de tous les États membres de l'OCI après avoir terminé la procédure d'adhésion) à adopter les normes ci-dessus de l'OCI / INMPI comme leurs normes nationales et de lancer les activités de certification pour soutenir un mécanisme de normes communes et de certification commune et commune entre les États membres de l'OCI.

**11.2-** Les États membres de l'OCI qui a déjà signé les Statuts de INMPI sont les suivants:

1. République d'Azerbaïdjan
2. Burkina Faso
3. République de Gambie
4. République de Guinée - Bissau
5. République fédérale du Nigéria
6. Etat de la Palestine
7. République du Sénégal
8. République de Sierra Leone
9. République arabe Syrienne
10. République du Yémen

**(Source:** Daté le 25/10/2011 et ayant le numéro OIC/ECO-04/38/2008 Feuille de Liste des États membres)

( <http://www.oic-oci.org/uploads/file/conventions/en/Accords-Eng-25-10-2011.pdf> lien)

Lors de la 2<sup>ème</sup> Assemblée générale de INMPI, en outre, qui s'est tenue à Istanbul, République de Turquie, les 12-13 juillet 2011, les statuts de INMPI sont modifiés d'une manière qui permettrait de mieux répondre aux besoins actuels et de faciliter la procédure d'adhésion. Selon la disposition révisée des Statuts (article 4), l'adhésion à l'INMPI ne nécessite plus la ratification des Statuts de INMPI par l'État membre. Au lieu de cela, les organismes nationaux des États membres de l'OCI peuvent désormais être admis à l'Institut en tant que membre sur leur demande au Secrétariat général par l'intermédiaire d'une lettre officielle.

Par conséquent, Secrétariat général de INMPI attend des signataires ci-dessus des Statuts de INMPI pour compléter leur procédure d'adhésion à leur meilleure convenance par la lettre de soutien de l'OCI datée le 25 février 2012 et ayant le numéro OIC/ECO-04/138/2012/001035 adressée à tous les membres de l'OCI États-Unis.

**11.3-** INMPI invite également tous les Etats membres INMPI d'abord avec le statut de participation (Membre-P avec droit de vote), puis les Etats non membres par le statut d'observation (Membre-O sans droit de vote) à participer aux Comités techniques dont ils intéressent, à savoir TC1: Questions de l'alimentation halal, TC2 (ou TC1/SC1): Questions des cosmétiques Halal, TC3: Questions du site de service, TC4: Energies renouvelables, TC5: Le tourisme et les Services connexes, TC6: Le Processus de l'Agriculture, TC7: Transport.

**11.4-** Secrétariat général de l'INMPI invite également les organismes nationaux d'accréditation des États membres de l'OCI de devenir un membre du Comité d'Accréditation.

-----  
-----



**ANNEXE**

**XII**



Original : Anglais

## **RAPPORT**

### **LA 8<sup>EME</sup> REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRICULTURE, LE DEVELOPPEMENT RURAL ET LA SECURITE ALIMENTAIRE DU COMCEC**

**(Ankara, 8 mai 2012)**

1. La Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire du COMCEC s'est tenue le 8 mai 2012 à Ankara, Turquie.
2. Le Groupe de Travail a été présidée par M. Metin EKER, Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC.
3. Ont participé au Groupe de Travail : les membres du Groupe de Travail à savoir le Secrétaire Général de l'OIC, le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), la Banque Islamique de Développement (BID), les représentants du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de l'Elevage de la République de Turquie (en qualité d'actuel président de la Conférence Ministérielle sur l'Agriculture de l'OIC) et le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) ainsi que les représentants de la Chambre Islamique du Commerce et de l'Industrie (CICI) et du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) en tant qu'invités.

(La liste des participants est jointe en annexe.)

4. Les participants au Groupe de Travail, après avoir élaboré le Projet de Cadre pour la Coopération dans les domaines de l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire des Etats Membres de l'OIC, ont décidé que le Secrétariat Général de l'OIC distribuerait, le plus tôt possible, le Projet de Cadre aux Etats Membres afin qu'ils y réfléchissent.
5. Il a également été décidé lors de la réunion du Groupe de Travail que les contributions des Etats Membres, qui doivent être communiquées, au plus tard, mi-août 2012, seraient incorporées au document par le Bureau de Coordination du COMCEC avec la BID et le SESRIC. A l'issue de ce processus, le projet final du Cadre sera soumis à la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC pour adoption.

6. Les participants au Groupe de Travail ont accepté que les questions concernant l'opérationnalisation du Cadre, à l'issue de son adoption par le COMCEC, devraient être étudiées par un groupe de travail établi par le COMCEC.
7. Il a également été convenu que le COMCEC étudierait les questions relatives aux modalités de travail et à la composition de ce groupe de travail qui a été proposé.

**LISTE DES PARTICIPANTS DE LA 8<sup>EME</sup> REUNION  
DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AG RICULTURE, LE DEVELOPPEMENT  
RURAL ET LA SECURITE  
ALIMENTAIRE DU COMCEC**

I. Membres du Groupe de Travail

1. Secrétariat Général de l'OCI

- M. Gholamhossein DARZI, Directeur
- Abdunur Muhd SEKINDI, Bureau Professionnel

2. Bureau de Coordination du COMCEC

- M. Metin Eker, Directeur Général
- M. Selcuk Koc, Directeur.
- M. Metin Gençkol, Expert en Planification
- M. Erdoğan Emrah Hatunoğlu, Expert en Planification
- M. Mehmet Fidan, Assistant d'Expert en planification

3. Groupe de la BID

- M. Abdul Basit RASHEED JAM, Spécialiste de Coopération

II. Invités

1. Turquie

- Md. Deniz BERBER, Chef de Département
- M. Ayhan BARAN, Ingénieur

2. SESRIC

- M. Nabil Dabour, Directeur du Département de Recherche

3. CIDC

- M. Amadou Cire SALL, Chef de Département.

4. CICI

- Md Attiya Nawazish ALI KHAN, Assistant du Secrétaire Général.

-----  
-----



**ANNEXE**

**XIII**



Original: Anglais

**REPORT OF THE 2<sup>nd</sup> WORKSHOP ON  
PRIVATE SECTOR COOPERATION FOR ENHANCING  
INTRA-OIC TOURISM**

**(İzmir, Republic of Turkey, 09 December 2011)**

1. The 2<sup>nd</sup> Workshop on “Private Sector Cooperation for Enhancing Intra-OIC Tourism” was held on Izmir on 09 December 2011 on the sidelines of the Travel Turkey Tourism Fair and Conference.
2. The Workshop was attended by the public and private sector representatives from the following Members of the OIC:
  - Republic of Azerbaijan
  - Arab Republic of Egypt
  - Republic of Indonesia
  - Hashemite Kingdom of Jordan
  - Republic of Maldives
  - Republic of Mali
  - Republic of Turkey
3. The representatives of following OIC Institutions took part in the meeting:
  - The OIC General Secretariat
  - COMCEC Coordination Office (CCO);
  - Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries (SESRIC);

(The list of participants is attached in Annex-I).
4. H.E. Faruk ŞAHİN, Deputy Undersecretary of the Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Turkey, as the Chairman of the Workshop delivered his opening speech. H.E. ŞAHİN pointed out the growing importance of tourism sector in the world as well as in OIC and stressed high role of private sector in the cooperation in the field of tourism. He mentioned that sharing experiences and good practices are of particularly importance for the OIC Region. Finally, he highlighted the added value of bringing the private sector representatives together for improving the cooperation in this area.

5. Mr. Selçuk KOÇ, Director of COMCEC Coordination Office, also made a statement. In his statement, he gave background information about the cooperation in the domain of tourism sector under COMCEC. Stressing the importance of private sector in tourism, he concluded that COMCEC would continue to exert its efforts to promote the cooperation among private sector institutions and organizations operating in this field.
6. Ms. Arzu Emel YILDIZ, Controller from General Directorate of Investment and Establishments, Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Turkey, delivered a presentation entitled “Turkish Tourism: Development Story”. In her presentation, she submitted the essential numbers about the Tourism Sector in Turkey, expressed three main development periods of Turkish Tourism Sector and delivered some predictions about the coming future in the context of tourism industry.
7. Mrs. Ayşe Nur ERGÜLŞEN, Director Cooperate Affairs of Association of Turkish Travel Agencies (TURSAB) delivered a presentation on Turkish experience in health tourism.
8. Mr. Mazhar HUSSEIN, the representative of SESRIC, made a presentation on the current situation and common challenges of the OIC Member Countries in the field of tourism. In his presentation, he provided among others, the figures on the intra-OIC Tourism including tourist arrivals and tourism receipts.
9. Mr. Didien JUNAEDY, the representative of Indonesia, made a presentation on his countries experience in tourism sector.
10. The participants held discussions on PPP’s and shared their experience and knowledge in this regard.
11. The representatives agreed on the modality of the OIC/COMCEC Private Sector Tourism Forum.

(The modality is attached in Annex-II)

## 12. PROPOSALS, RECOMMENDATIONS AND DECISIONS

- OIC/COMCEC Private Sector Tourism Forum was established among the OIC Member Countries.

Based on the discussions, question-answers and presentations, the Workshop also:

- emphasized the significance of diversification of tourism products in the member countries and raising the awareness of the tourism destinations.
- underlined the importance of availability of data in terms of developing sound policies in tourism sector and requested SESRIC to regularly publish tourism statistics and member states to respond the questionnaires circulated by the former in a timely manner.
- highlighted the need for sound marketing strategies, i.e. joint tour programs.
- requested the Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Turkey to consider extending training programs on bilateral and multilateral basis to the member countries in need.

13. The participants also expressed their profound gratitude to the Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Turkey for hosting this important workshop as well as for the great efforts they have made to ensure its success.

-----

## **MODALITY PROPOSAL FOR OIC/COMCEC PRIVATE SECTOR TOURISM FORUM**

### **1. Background Information**

The COMCEC Economic Summit and the 25<sup>th</sup> Session of the COMCEC held in November 2009 in Istanbul decided to prioritize the cooperation in the domain of tourism. Accordingly, in pursuance of the relevant resolution of the 26<sup>th</sup> Session of the COMCEC, Turkish Ministry of Culture and Tourism in collaboration with the Association of Turkish Travel Agencies (TURSAB) organized the 1<sup>st</sup> Workshop on “Private Sector Cooperation for Enhancing Intra-OIC Tourism” on December 10<sup>th</sup>, 2010 in Izmir.

The Workshop, attended by the public and private sector representatives of the OIC Member States in tourism sector, recommended the establishment of an OIC/COMCEC Tourism Platform which would regularly bring private sector representatives together to discuss potential cooperation areas in the field of tourism.

In addition, it requested the Turkish Ministry of Culture and Tourism in cooperation with COMCEC Coordination Office to work on modality and details of the OIC/COMCEC Tourism Platform.

The 27<sup>th</sup> Session of the COMCEC, held on 17-20 October 2011 in Istanbul, welcomed the recommendation of the said Workshop on the establishment of OIC/COMCEC Tourism Platform and supported this initiative. The Session called upon Member States to encourage their private sector representatives to actively contribute to this initiative.

Based on the above-mentioned resolutions and recommendations, Turkish Ministry of Culture and Tourism and COMCEC Coordination Office have worked on the modality of the COMCEC Tourism Platform in terms of its objectives, cooperation areas and structure. In this respect, the draft modality was finalized and adopted as a result of the 2<sup>nd</sup> Workshop on “Private Sector Cooperation for Development of Tourism within OIC” to be hosted by the Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Turkey on 9-10 December 2011 in Izmir.

## **2. Modality for OIC/COMCEC Private Sector Tourism Forum**

OIC/COMCEC Private Sector Tourism Forum aims at providing an enabling environment for the private sector representatives of the member countries to discuss potential cooperation areas and identify common issues in the field of tourism. This Forum will also serve as a regular communication channel for them to share their experience and knowledge.

### **2.1. Possible Cooperation Areas**

OIC/COMCEC Tourism Forum may focus on the following cooperation areas<sup>1</sup>:

- Enhancing the competitiveness of the tourism services and products
  - Improving the quality of tourism services and products,
  - Upgrading skills in the tourism industry through vocational training
  - Approximating tourism standards
  
- Developing effective marketing strategies
  - Raising awareness on the existing tourism destinations and products

---

<sup>1</sup> These cooperation areas are not exhaustive. If need arises, new areas may be added.

- Diversifying tourism products and destinations to attract more tourists from COMCEC region
- Financing modalities
  - Public-Private Partnership (PPP) Models
  - Tourism incentives
- Investment opportunities
  - Raising awareness on the existing investment facilities and relevant legislation of the member countries
  - Enhancing intra-COMCEC tourism investments

## **2.2. Structure and Organizational Issues**

The private sector representatives of the OIC Member States in the area of tourism, inter alia, tour operators, tourism investors, travel agencies, as well as the representatives from relevant public institutions may attend OIC/COMCEC Private Sector Tourism Forum. OIC Institutions and International Organizations may also contribute to the works of the Forum.

Forum meetings are held regularly, at least once a year. Every year the Forum focuses on a specific theme of interest, such as quality of services, financing modalities and competitiveness.

Turkish Ministry of Culture and Tourism offers to host the Forum in every December in Izmir. Member States may also host the Forum meetings if they wish. Besides, OIC Members are welcomed to host the activities to be planned in accordance with the discussions of the Forum.

If need arises, for each cooperation area a Task Force may be formed among the voluntary members of the Forum. A voluntary Member State may be also assigned as the coordinator of each Task Force.

Turkish Ministry of Culture and Tourism may serve as the Secretariat of the Forum. The Secretariat prepares the agenda of the each Forum meeting, coordinates the activities of the Forum, deals with the organizational matters and informs the COMCEC Sessions and Islamic Conference of Tourism Ministers (ICTM) about the outcomes of the Forum meetings.

-----  
-----



**ANNEXE**

**XIV**



Original: Anglais

**MEETING OF CENTRAL BANKS AND MONETARY  
AUTHORITIES OF THE ORGANISATION OF ISLAMIC  
COOPERATION (OIC) MEMBER COUNTRIES**

***“Central Banking and Financial Sector Development”***

16 November 2011, Kuala Lumpur, Malaysia

**FINAL COMMUNIQUÉ**

1. We, the Governors and Heads of delegations, met at a time when uncertainties in the global economy continue to pose significant challenges to Central Banks and Governments. The global financial crisis has highlighted that weaknesses in the financial sector and fiscal policies could have destabilising effects and negative consequences on the real economy. This has reinforced the importance of an effective functioning financial sector in supporting sound and sustainable economic development. We also agree on the need for increased efforts to mitigate the destabilising consequences of these developments on our respective economies.
2. We acknowledge that the financial sector has an essential role to efficiently intermediate funds towards productive economic activities and generating sustainable and balanced growth. A well-developed financial sector can improve standards of living, create high value employment, and drive the economic transformation process.
3. We appreciate that whilst individual economies are unique, there are essential building-blocks to build a diversified, progressive and inclusive financial sector including exploring the role of Islamic finance in achieving these objectives. We discussed the importance of building strong financial institutions to serve the economy, having the necessary financial infrastructure supported and balanced by a strong regulatory and supervisory framework, including macro and micro-prudential framework, to safeguard financial stability. We also recognise the need to create an inclusive financial sector towards achieving balanced economic growth and greater shared prosperity.
4. We acknowledge that Central Banks in collaboration with the relevant Government agencies should play a critical role in facilitating a nation’s developmental agenda towards achieving sustainable and non inflationary economic growth. It is imperative for Central Banks to continuously undertake transformation and modernisation in enhancing organisational capacity and governance to effectively perform our mandate.

5. Moving forward, we can expect emerging economies to continue to contribute towards driving global economic recovery and growth. The potential role of Islamic finance in supporting this endeavour should be given special attention. In this regard, we reaffirm our commitment to strengthen collaboration in capitalising our growth potential. We hereby affirm that we will leverage on our individual strengths and cooperate in building our capacities, including the training programmes organised by SESRIC for Central Banks of the OIC member countries.
  
6. We thank Malaysia and SESRIC for organising the Meeting of Central Banks and Monetary Authorities of the OIC member countries, and we welcome the offer of the Republic of Turkey to host the 2012 meeting, and Saudi Arabia and Indonesia to host the meeting in 2013 and 2014, respectively.

# **ANNEXE**

**XV**



**RAPPORT  
DE LA CHAMBRE ISLAMIQUE DE COMMERCE,  
D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE  
SUR SES ACTIVITES**

**Introduction:**

L'année 2012 marque la 33<sup>ème</sup> année de la création de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) en tant qu'Institution affiliée de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI).

En accord avec le Programme Décennal d'Action de l'OCI, la CICI a élaboré son Plan Décennal de Travail, comme un mécanisme pour aider à la mise en œuvre du Programme d'Action de l'OCI.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Décennal de Travail, qui sert aussi comme un mécanisme à mettre en œuvre le Programme d'Action de l'OCI, et ses efforts pour servir le Secteur Privé, la Chambre Islamique a entrepris plusieurs activités et programmes visant à répondre aux besoins et de servir le secteur privé. Il s'agit notamment de la tenue de forums d'affaires, des ateliers, des programmes de formation. En outre, la Chambre Islamique travaille aussi dans le domaine de faire des Affaires Halal et le concept du Zakat en tant que moyen de développement socio-économique de la communauté.

La CICI a aussi un rôle actif dans la mise en œuvre du cadre de direction sur le commerce intra Islamique pour atteindre l'objectif de 20% d'ici l'an 2015. En outre, elle active également de sa stratégie sur le développement des PME.

**La 14<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé:**

La 14<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Investissements dans les Projets Conjointes dans les pays de l'OCI a eu lieu à Sharjah, du 24 au 26 avril 2011, sous le haut patronage de Son Altesse Royale Cheikh Dr Sultan Bin Mohammed Al Qassimi, Membre du Conseil Suprême Fédéral et Souverain de Sharjah.

**Résultats de la Réunion:**

- ✓ Les Recommandations de la Réunion ont été soumises au COMCEC, qui a pris note.
- ✓ La Mise en place d'un Centre permanent de Commerce Islamique et d'Exposition dans l'Emirat de Sharjah, pour la promotion et la commercialisation des produits et des services des pays membres.

- ✓ Les contacts ont été établis avec les PME dans les Pays Membres de l'OCI afin de discuter des problèmes et des solutions. La sixième Réunion du Détachement Spécial des PME qui a eu lieu en Thaïlande, a approuvé le Plan Stratégique proposé par la CICI sur le développement des PME. Ce Plan n'a malheureusement pas pu être pleinement mis en œuvre en raison du manque d'un mécanisme financier défini. Ce Plan est maintenant en cours de réactivation et est proposé au cours de la session d'Echange de Vues, qui se tiendra au cours de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC en Octobre 2012.

#### **Le Programme de l'Académie de la Chambre :**

- Le Programme de l'Académie de la Chambre a été organisé par la CICI, en collaboration avec l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) et la Société Islamique Internationale de Commerce et de Finance (ITFC) du 20 au 24 juin 2011.
- Le Programme de Formation a été suivie par 22 participants en provenance de 20 pays.
- La Formation du programme communiqué aux cadres de la Chambre sur les voies et moyens d'adopter des Procédures d'Exploitation Standardisées (SOP), ce qui renforcerait le rôle des Chambres de jouer un rôle contributif dans la promotion du commerce entre les pays membres.
- Les participants ont introduit les meilleures pratiques apprises dans leurs chambres membres respectives et ont partagé les connaissances sur des services d'innovation fournis pour la société mondiale ainsi que des critères échangés sur le plein cœur d'affaires des chambres.

#### **La Sécurité Alimentaire et le Développement de l'Agro-industrie (Agri-business)**

L'Atelier sur la Sécurité Alimentaire et le Développement de l'agro-industrie pour les Pays de l'OCI, à Kampala – en Ouganda, du 10 au 12 octobre 2011:

- L'Atelier a eu lieu en Ouganda, du 10 au 12 octobre 2011 en collaboration avec la Banque Islamique de Développement (BID) et la Chambre Nationale de Commerce et d'Industrie de l'Ouganda (UNCCI). La Sécurité Alimentaire est l'un des domaines prioritaires du Programme d'Action de l'OCI.
- L'Atelier a conduit à des négociations sur la technologie et le transfert du savoir - faire entre: -
  - ✓ La Palestine et le Nigeria
  - ✓ Le Bangladesh et l'Ouganda
  - ✓ L'Afghanistan et l'Ouganda

- Une banque de données des processeurs agricoles doit être établie. La CICI a déjà abordé l'Université Islamique de Technologie dans ce contexte et il a accepté de coopérer avec la CICI à entreprendre un projet de recherche sur la Transformation Agricole conduisant à la mise en place d'une base de données.
- La CICI organisera également un Atelier sur le Renforcement des Capacités sur l'Analyse de la Chaîne de Valeur pour l'agro-industrie au cours de l'an 2012
- **Le Forum pour le Développement de l'Agro-Industrie (FDAI)** a été établi. L'objectif général de la FDAI est de fournir une plate-forme cohérente pour tous les joueurs agricoles au Pakistan, aux niveaux micro, méso et macro. Le FDAI fournira une voix aux préoccupations au niveau politique, ainsi que d'incubation pour les projets pilotes novateurs au niveau de la base, en utilisant une approche de valeur hybride de la chaîne. La première et la deuxième série du Forum ont déjà eu lieu à Lahore et à Karachi, au Pakistan. Il est à espérer que les Forums similaires soient ainsi développés dans d'autres pays membres. Dans ce contexte, la coopération des milieux universitaires et les multinationales dans la transformation Agricole est recherché.

#### **La Coopération avec le SS-Gate:**

- Afin d'élargir ses activités pour couvrir non seulement la région de l'OCI, mais d'autres régions, où il ya une forte population musulmane, la CICI coopère avec l'Actif Global d'Echange de la Technologie Sud-Sud (SS-GATE). Il s'agit d'une plate-forme virtuelle et physique où les entrepreneurs des pays en développement peuvent interagir et obtenir la technologie nécessaire, d'actifs et de la finance dans un environnement sécurisé. Le SS-GATE facilite la réalisation de la transaction d'affaires réelles à travers un mécanisme de marché, offrant à la fois en ligne et hors ligne de bout en bout des services de soutien.
- La CICI reçoit les projets du secteur privé des pays membres et les télécharge sur le système SS-Gate pour un éventuel financement ou des partenaires conjoints.
- Le site Web SS-Gate sur des projets est prêt à recevoir les projets des chambres membres de la CICI. Il est également prêt à donner une formation au personnel de la Chambre quant à la façon de télécharger des projets selon leur format sur le système SS-Gate.

### **La Coopération avec les Organisations Internationales:**

La CICI continue à explorer de nouvelles avenues de coopération avec les organisations internationales, telles que:

- Le Fonds Fidéicomis Perez-Guerrero (PGTF);
- L'Unité Spéciale pour la Coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le Développement (SUSSC-UNDP);
- L'Organisation d'Aliment et d'Agriculture (FAO)
- La Société Internationale de Finance du Groupe de la Banque Mondiale.

À la suite de cette coopération, les Institutions ci-dessus accordent le soutien technique dans l'organisation des Programmes de Formation et d'Ateliers et en parrainant les participants et les personnes ressources.

### **LE DEVELOPPEMENT DE PME:**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a été mandatée par le Secrétariat Général de l'OIC à développer les PME et tenir des Réunions du Détachement Spécial. La CICI a tenu six sessions des Réunions du Détachement Spécial et a proposé dans sa dernière Réunion le Plan Stratégique pour la Promotion et le Développement du secteur des PME dans les États Membres de l'OIC. Cependant, très peu du Plan Stratégique a été mis en œuvre en raison du manque d'un mécanisme et une stratégie bien définie de la mise en œuvre. Sous l'objet d'accroître la compétitivité des PME dans les pays de l'OIC de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC est également d'avoir une session d'échange de vues. Cette session sera précédée par un Atelier. La CICI présentera le Plan Stratégique à l'Atelier, après quelques mises à jour, de manière à le rendre plus faisable étant donné la situation actuelle, le financement, dans lequel est une contrainte. Cet Atelier mettra l'accent sur l'état des PME, de leurs besoins, leurs problèmes et comment ils peuvent être pris en compte. Il est prévu que ce plan comme l'un des éléments importants de la façon d'améliorer la compétitivité et pourrait servir de ligne directrice générale pour le développement des PME dans les États Membres.

### **Le Programme de Formation sur le Développement de l'Entrepreneuriat:**

En collaboration avec une école locale de Business, à Karachi, une série d'Ateliers de deux jours ont été et continuent d'être tenu au Siège de la CICI. Chaque Atelier se penche sur les différents secteurs, tels que les Banques, les PME, les Femmes, la Jeunesse etc Le but de cet atelier est de permettre aux jeunes et aspirants entrepreneurs en les dotant de compétences, les outils qui les aident à lancer des

affaires conjoint pour parvenir à une élévation socio-économique pour le bénéfice de leur pays respectif.

Des efforts sont entrepris pour ainsi mener à bien des Ateliers semblables dans d'autres Etats membres.

### **Le Zakat et l'Halal:**

Dans le domaine du Zakat et d'Awqaf, un travail considérable a été fait par la CICI, en préparant un arrêté de fonds de Zakat principaux et des règlements pour les nécessiteux. Plusieurs ateliers et travaux de recherche réalisés, en expliquant les concepts du Zakat en tant que mécanisme pour l'éradication de la pauvreté.

Dans la promotion de la coopération économique entre les pays de l'OIC, la CICI se concentre également sur un aspect très important de «faire des affaires», à savoir "Affaires Halal". Dans ce contexte, la Chambre Islamique coopère avec les Chambres de Commerce musulmanes, dans les pays non Islamiques, afin de sensibiliser sur les différents concepts de halal, à travers des brochures préparées par la CICI. Il est prévu que grâce à cette coopération commerciale halal augmenterait entre les pays non membres de l'OIC et les autres pays membres de l'OIC. La CICI a également étendu sa coopération et est prête à travailler avec d'autres entités au sein de l'OIC dans le domaine du Halal. Dans ce contexte, elle a:

- Participé et co-parrainé la 1<sup>ère</sup> Conférence Internationale et Exposition sur le Contrôle d'Aliment Halal, qui a été organisée par l'Autorité Saoudienne d'Aliment et des Médicaments, du Royaume d'Arabie Saoudite du 12 au 15 février 2012 avec l'exposition spéciale de la CICI.
- Un protocole d'entente sur Halal a été signé avec le Conseil des Chambres Saoudiennes.
- Le Projet Initial d'un protocole d'entente qui sera signé avec l'Autorité Saoudienne d'Aliment et des Médicaments, Royaume d'Arabie Saoudite.
- Un autre projet de protocole d'entente qui sera signé avec la Chambre Islamique Brésilienne de Commerce et d'Industrie.
- Les négociations sont en cours avec la Ligue Islamique Mondiale sur la coopération dans le domaine du Halal.
- Participé à la 1<sup>ère</sup> Conférence de l'industrie du Golfe Halal & ses services, qui a eu lieu du 24 au 26 janvier, 2011 au Koweït. L'ordre du jour de ladite conférence était centré sur la Charia, la Science, l'Economie et les dimensions du commerce Halal. Des accords ont été conclus avec un certain nombre d'institutions halal expérimentées.
- Une réunion a eu lieu le 18 avril 2011 à Djeddah avec l'Association Sino-Arabe et le Conseil d'Echanges Culturels et le Centre Ningxia International du certificat de commerce pour l'Aliment Halal. L'ordre du jour principal de ladite réunion était de favoriser et de relancer les échanges commerciaux Halal entre

la Chine et les pays membres de l'OCI. Une compréhension élémentaire a été atteinte à conclure un accord global à cet égard

- Un Accord de collaboration en matière d'Halal a été préparé afin d'être signé avec le Conseil Sino- arabe pour l'intégration du commerce et les échanges culturels, ainsi que les activités du forum Halal organisées par ledit conseil qui s'est tenue, du 21 au 23 septembre 2011, mais malheureusement la CICI n'a pas pu assister audit forum en raison de problème du visa d'entrée.
- Un accord de collaboration globale a été préparé dans le domaine des questions Halal, avec la Fédération des Chambres du Pakistan et l'Autorité pour le développement de produits Halal du Pakistan, qui sera signé en temps voulu.
- Une réunion a eu lieu avec le représentant de la chambre de commerce Arabo-Brésilienne, dans le but de la collaboration dans le domaine du commerce Halal. Le procès-verbal de la réunion a été signé par les deux parties. Les domaines les plus importants de la délibération sont les suivants:
  - L'échange de données qui concernent les activités pertinentes qui seront organisées par les deux parties.
  - Un accord a été conclu pour favoriser et augmenter le volume des échanges commerciaux entre le Brésil et les pays Islamiques ainsi que d'encourager les investissements Brésiliens dans les pays Islamiques.
  - Un accord a été conclu sur la formulation de protocole de collaboration dans le domaine des produits halal d'utiliser le Logo de la CICI en conformité avec les procédures détaillées qui seront discutées plus tard mutuellement.
- Une partie considérable des données de brochures de promotion Halal ont été achevés, la collecte des données complètes de ces livres sera finalisé et publié au cours du prochain trois mois Incha Allah

### **La Chambre Islamique a également mise en œuvre la Compagnie FORAS Internationale d'Investissement:**

La FORAS a entrepris la mise en œuvre de son plan stratégique qui vise à couvrir le monde Islamique en 2020. La Foras a commencé à mettre en œuvre ses projets dans les pays Africains en atteignant par la suite, le Moyen-Orient et les pays. La Foras internationale a fondé 5 compagnies en Afrique, en collaboration avec le secteur privé local et le message de chaque société est d'aider la Foras pour explorer les opportunités d'investissement, des projets structurants, et l'accès aux concessions du gouvernement et les exonérations afin d'accroître la rentabilité du projet.

La Compagnie Foras d'Investissement a mis en place les sociétés à fournir des connaissances techniques et le renforcement technique des capacités dans les domaines qui sont les besoins des pays de l'OCI, tels que l'Agriculture, le Tourisme, le Logement, l'Immobilier, les Soins de santé, la Science et la Technologie et le Développement humain.

Elle a également établi la Société Tatarstan International d'Investissement en coopération avec la CIM.

Conformément à la résolution du Compte rendu adopté par la 7 Conférence Islamique des Ministre du Tourisme (CIMT) qui a eu lieu à Antalya, en République de Turquie du 24 au 25 mars 2010, La Compagnie Foras Internationale d'Investissement, une filiale d'investissement de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI), organise un "Atelier sur la promotion du tourisme entre les pays de l'OCI" à Dubaï du 14 avril 2012. L'Atelier discutera de la promotion du tourisme entre les États Membres de l'OCI à travers la meilleure technologie disponible. Initialement, les représentants de dix pays sont invités audit Atelier à Dubaï.

La FORAS a également créé un Portail du Tourisme de l'OCI et le Moteur de Réservation. Le Portail s'occupe de la promotion du tourisme au niveau de l'OCI d'abord en commençant par 11 Pays (l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Turquie, l'Iran, la Malaisie, l'Indonésie, la Tunisie, le Maroc, les Emirats Arabes Unis, le Koweït, le Qatar). L'e-gate pour le billet d'avion, la réservation d'hôtel, la location de voiture, et la promotion du tourisme. Le plan d'affaires, cible les marchés de l'Arabie Saoudite, la région du Golfe et le Moyen-Orient. Le reste des marchés en plus du marché Européen seront couverts à un stade ultérieur.

### **Les Médias & l'Information:**

Dans le domaine des médias et de l'information, la CICI a un mécanisme étendu, au moyen duquel il couvre ses activités, de nouveaux développements, de nouvelles du monde, des mémoires sur les pays membres et des occasions d'affaires. Dans ce contexte, elle:

#### **"La Chambre" Magazine**

- La revue trimestrielle imprimée intitulée "La Chambre" a d'abord été publiée en arabe et en anglais depuis juin 2008.
- Elle contribue à la réalisation et publication des objectifs et des activités de la Chambre et ses membres à travers la promotion de leurs activités.
- Chaque numéro met en lumière l'un des pays Islamiques et ses richesses, ressources et les possibilités qui s'offrent à elle.

#### **Le Site Web de la CICI ([www.iccionline.net](http://www.iccionline.net))**

- Le nouveau dessein pour le principal site Web de la CICI est fait dans le but d'être plus dynamique et plus utile pour ses visiteurs. Et maintenant, il bénéficie d'une moyenne de un million de visiteurs par mois.

- Le reportage de diffusion complet avec des photos et des vidéos pour des événements majeurs de la Chambre, des conférences et des réunions des cadres.
- Le site Web fournit de l'espace publicitaire en conformité avec le plan de marketing complet de produits par le Secrétariat.

#### **Le Magazine Enligne ([www.chambermag.com](http://www.chambermag.com))**

- L'e-magazine est publié en langues arabe et anglaise
- Il se concentre sur les principales nouvelles de la Chambre que sa principale priorité, alors les événements de ces Fédérations des chambres et des pays de l'OIC, en particulier les procédures économiques.
- En outre, l'e-magazine accorde l'attention voulue aux rapports économiques et aux études en plus des contributions des experts de l'économie Islamiques.

#### **Le Bulletin Hebdomadaire**

- Le bulletin d'information hebdomadaire de la Chambre a été créé depuis juillet 2008. Il est publié en langues arabe et anglaise.
- Il comprend des sections fixes, couvrant les nouvelles économiques de la Chambre, les fédérations des chambres de commerce dans les pays membres de l'OIC, et le monde entier.
- Il est envoyé aux fédérations de chambres dans les pays de l'OIC, à certaines compagnies, aux hommes d'affaires, aux grandes institutions économiques et aux organismes pertinents.
- La CICI délivre aussi des communiqués de presse et des interviews à la télévision pour faire connaître la Chambre et de ses objectifs.

#### **L'Union des Propriétaires d'Affaires (BOU):**

Un autre mécanisme de la CICI est utilisé à mettre en œuvre ses objectifs est l'Union des Propriétaires d'Affaires (BOU). Son adhésion est ouverte à tous. L'objectif de la BOU est de :

- Donner l'occasion aux chambres membres, aux organisations, aux clubs commerciaux, aux ONG, aux propriétaires d'affaires et aux entrepreneurs dans les pays Islamiques à participer à l'activation des Objectifs du Plan Décennal de Travail.
- Encourager la communication et la connaissance entre les propriétaires d'affaires dans les 57 États Islamiques afin d'accroître le commerce et l'échange des investissements entre les pays.
- Offrir des possibilités et de délibérer sur les projets menés par les bureaux de l'Union des membres consultatifs dans les pays Islamiques.
- Afficher les possibilités offertes aux agences commerciales et aux biens des

compagnies manufacturières de l'Union dans le monde Islamique.

- Aider les compagnies opérant dans les pays Islamiques pour augmenter leurs ventes dans les pays non-musulmans.

### **Les principales réalisations**

- Depuis mai 2011, le BOU invite les Chambres membres, les associations commerciales et les organisations à se joindre à l'Union.
- Le BOU a commencé la saisie des informations sur les chambres et les associations commerciales sur la Banque de données du Portail en Septembre, 2011
- Le processus d'enregistrement et la classification des projets des membres sur le portail de l'Union des Propriétaires d'Affaires ont été mené depuis le mois d'octobre 2011.

-----  
-----



**ANNEXE**

**XVI**



## **RAPPORT DE LA BID SUR L'ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU FSID ET DU PSDA**

### **I. FSID**

1. Le FSID a été créé comme un Fonds spécial au sein de la BID suite à une décision de la Conférence islamique extraordinaire au Sommet, tenue à Makkah, Arabie Saoudite, en décembre 2005. Il fut officiellement lancé lors de la 32<sup>ème</sup> Réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BID (CG), tenue du 12 au 13 Joumad-I, 1428 H (29-30 mai, 2007) à Dakar, Sénégal. Le Fonds fut créé sous forme d'un Waqf<sup>1</sup> (à savoir une fiducie), doté d'un capital devant atteindre 10 milliards USD. Tous les pays membres de la BID ont été invités à déclarer le montant de leurs contributions au Fonds et à lui apporter un appui technique et financier pour le succès de ses opérations.
2. Le Fonds a pour mission de réduire la pauvreté dans ses pays membres par la promotion de la croissance en faveur des pauvres ; de mettre l'accent sur le développement humain, particulièrement par l'amélioration des secteurs de la santé et de l'éducation ; et d'apporter un appui financier pour le renforcement des capacités de production et des moyens durables d'amélioration des revenus des pauvres, notamment le financement des possibilités d'emploi ; de créer des débouchés de marché surtout pour les pauvres des zones rurales tout en améliorant les infrastructures rurales et préurbaines. Ces objectifs sont directement liés à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et sont aussi en conformité avec la Vision 1440 H de la BID (2020). Le Fonds octroie des financements à des conditions de faveur, en premier lieu aux 28 pays membres les moins avancés de la BID.

### **II. SITUATION DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES**

3. Cela fait quatre ans que le Fonds a démarré ses activités et lancé sa stratégie quinquennale (2008-2012) mais il demeure toujours handicapé par le faible niveau des ressources mobilisées pour atteindre son capital approuvé de 10 milliards USD.
4. Le Fonds a été créé sur la base d'une contribution volontaire à son capital par les pays membres afin d'illustrer "la solidarité et la fraternité islamique" les unissant. A cet effet, les principales contributions devraient provenir du groupe de pays

---

<sup>1</sup> Le concept de Waqf (Fiducie) implique que seuls les revenus découlant des investissements du capital du FSID seront utilisés pour le financement de ses opérations.

membres classés comme ayant des revenus élevés de telle sorte à compenser les maigres contributions attendues des pays membres les moins avancés (PMMA).

5. Au 18 avril 2012, le niveau des contributions au capital du FSID s'élevait à 2,66 milliards USD, à savoir 1,66 million USD versés par 43 pays membres et 1 million USD par la BID. En 1433 H, particulièrement depuis la 27<sup>ème</sup> session du COMCEC en octobre 2011, le FSID a reçu de nouvelles promesses de contributions, notamment 10 millions USD de l'Egypte et 12 millions USD du Bangladesh. Ce dernier pays voit ainsi sa contribution portée à 13 millions USD. Vingt-huit pays membres se sont entièrement acquittés de leurs contributions ; quatre l'ont fait partiellement et onze, parmi ceux qui ont fait des promesses de contributions, n'ont pas encore effectué de versements. Treize pays membres n'ont pas encore fait de promesses de contributions au capital du FSID. L'annexe 1 donne l'état des contributions au capital du Fonds à la date du 18 avril 2012.
6. Le total des contributions perçues à ce jour s'élève à 1,639 million USD, dont 400 millions USD versés par la BID et 1,239 million USD par les pays membres. En 2011, le revenu brut du FSID a été de 31,88 millions USD contre 20,02 millions USD en 2010 et le revenu net de 30,07 millions USD contre 18,62 millions USD sur la même période.
7. Dans un effort de trouver une solution au niveau extrêmement bas des contributions au capital du FSID, le Conseil des Gouverneurs de cette institution a adopté la Résolution FSID/CG/3-432 (donnée en pièce jointe) lors de sa quatrième réunion tenue à Djeddah en juin 2011. Le Conseil a adopté une méthodologie appropriée visant à calculer la contribution volontaire d'un pays membre au capital du FSID, en se basant sur un critère moyen pondéré de trois indicateurs :
  - la valeur du Produit intérieur brut (PIB) du pays en termes réels ;
  - la valeur des exportations de biens et de services du pays ; et
  - la valeur des réserves en devises du pays.
8. La Résolution en question est conforme avec l'opinion exprimée antérieurement dans des réunions du COMCEC, à savoir que l'absence de directives devant aider chaque pays à déterminer son niveau approprié de contributions pourrait être la principale raison de la faiblesse des contributions au capital du FSID. Elle est aussi en conformité avec les conclusions de la Commission des Procédures du Conseil des Gouverneurs du FSID et des recommandations d'un groupe d'experts qui s'est réuni à Djeddah, en décembre 2010, aux fins d'évaluer la performance du FSID et d'envisager les perspectives de son progrès.

9. En plus, lors de sa 5<sup>ème</sup> réunion annuelle tenue à Khartoum, du 3 au 4 avril 2012, le Conseil des Gouverneurs du FSID a adopté la Résolution N° FSID/CG/3-432, invitant tous les pays membres à :

*"...prendre toutes les dispositions pour soutenir le FSID dans ses efforts de mobilisation de ressources en lui allouant un Waqf approprié afin qu'il puisse l'exploiter et en tirer des revenus destinés à améliorer ses ressources. Ce Waqf devrait être considéré comme un moyen supplémentaire de renforcement de la contribution financière du pays membre donateur au capital du FSID. Au moins 50 % des revenus provenant des investissements dudit Waqf seraient utilisés par le FSID pour financer des projets dans le pays membre concerné tandis que le reliquat serait utilisé pour d'autres activités du FSID.*

10. Très certainement, la mise en œuvre de cette importante résolution permettrait au FSID d'améliorer ses ressources tout en aidant directement les pays membres donateurs à partir du revenu tiré du Waqf alloué au FSID.
11. Le Fonds est optimiste que les pays membres appliqueront ces résolutions ainsi que celles de la Conférence islamique au Sommet et du COMCEC. Le Conseil espère que la 28<sup>ème</sup> session du COMCEC réaffirmera dans son communiqué final la nécessité pour les pays membres d'appliquer ces résolutions.

### **III. OPERATIONS DU FSID**

12. A ce jour, le FSID a approuvé 27 projets financés directement à partir de ses revenus sans compter ses projets cofinancés avec la BID, des gouvernements et autres financiers. Le coût total de ces projets est estimé à 855 millions USD. La contribution du Fonds à ces programmes est de 156 millions USD. Les 699 millions USD restants sont financés avec l'aide de la BID, des gouvernements et d'autres financiers. Ce financement représente un ratio de levier de financement de 1:4,8. Avec 80 % du financement du FSID, les pays membres les moins avancés (PMMA) sont les principaux bénéficiaires de toutes ces opérations. A ce jour, des décaissements sont effectués au profit de cinq de ces 27 projets.

### **IV. PROGRAMMES THEMATIQUE DU FSID**

13. Deux programmes thématiques en faveur de la réduction de la pauvreté sont mis en exergue par le FSID pour leur mise en œuvre au cours de la période de la première Stratégie quinquennale (2008-2012): le Programme d'alphabétisation fonctionnelle (VOLIP) et le Programme d'appui à la Microfinance (PAMF). Le coût total de ces deux programmes est estimé à 500 millions USD sur une période

de cinq ans. Le montant est divisé également sur la période de cinq ans, à savoir 100 millions USD par an et par programme. Le FSID joue le rôle de catalyseur en accordant à chaque programme 20 millions USD tirés de ses propres ressources comme capital d'amorçage. Le reliquat du capital provient de ses autres partenaires, notamment des BMD, du secteur privé, des banques et institutions islamiques et d'organisations caritatives et de la société civile.

14. A ce jour, des projets ont été approuvés en vertu de ces deux programmes pour un montant de 195,98 millions USD (47,7 millions USD pour le VOLIP et 148,3 millions USD pour le PAMF). Le FSID a contribué respectivement 21,1 millions USD au VOLIP et 36,2 millions USD au PAMF. De son côté, la BID a contribué à ces deux programmes respectivement à hauteur de 11 millions USD et 32,1 millions USD. L'essentiel des approbations est en faveur des pays africains.

## **V. PROMOTION DU COFINANCEMENT AVEC DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT**

15. Le FSID fait une promotion active du cofinancement afin d'augmenter le montant total du financement disponible et d'optimiser son impact. Une telle démarche améliore les relations de travail avec les parties prenantes et d'autres partenaires au développement pour garantir aux projets une plus grande chance de succès et de durabilité. En outre, le FSID a signé un certain nombre de contrats de partenariat dans le cadre des nouvelles activités qu'il a lancées. Ci-après quelques exemples de telles initiatives :

### **- Programme des Villages durables (PVD).**

16. Ce programme, dont l'exécution s'étale sur trois ans, a été lancé par le FSID en mai 2011 dans six pays pilotes en Afrique. Ce programme, initialement inspiré du Projet des Villages du Millénaire (PVM), se propose d'offrir un modèle de développement multisectoriel intégré destiné à lutter contre la pauvreté extrême dans les communautés rurales. Deux PVD ont déjà été créés au Tchad (Région de Salamat) et à Kulbus dans le Darfour occidental, au Soudan. 120 millions USD ont été approuvés pour le Programme soit en moyenne 20 millions USD par projet, sous forme de prêt et de petites subventions. Le FSID prépare en ce moment l'exécution du programme dans le prochain groupe de pays, dont le Kirghizstan et le Mozambique. Le programme sera exécuté en collaboration avec l'Institut de la Terre de l'Université Columbia, le Centre OMD de Nairobi, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le Croissant rouge du Qatar et d'autres partenaires.

- **BID-FDC (Fondation du Citoyen) – Pakistan**

17. Le modèle de la FDC s'est développé comme un modèle éducatif réussi pour les couches les plus pauvres de la société, car permettant aux pauvres d'avoir un accès direct à une éducation de qualité dans leurs propres terroirs. Il dispose d'un système d'assurance qualité qui lui permet de maintenir des normes élevées en matière d'éducation bien qu'il soit destiné aux plus pauvres. Ce programme vise à développer un Waqf (Fiducie) pour la FDC, capable de générer les fonds requis pour couvrir l'essentiel des coûts d'exploitation des écoles. Il vise également à agrandir les capacités d'accueil des écoles et le nombre d'élèves tout en disséminant ce modèle dans des pays membres choisis de la BID.

**VI. PERSPECTIVES D'AVENIR**

18. Le FSID se propose de prendre un certain nombre de mesures destinées à réaliser et intensifier des efforts pour des activités de mobilisation de ressources et de sensibilisation. Ces dispositions comprennent :

- Le renforcement des efforts de mobilisation de ressources en consultation avec les pays membres, en explorant des sources non traditionnelles de revenus, et en menant des campagnes de sensibilisation des populations.
- Le FSID, à travers son Conseil d'Administration et le Conseil des Gouverneurs, coopère avec l'OCI pour inscrire à l'ordre du jour de la prochaine conférence au sommet de l'OCI le problème de la mobilisation des ressources du FSID afin d'obtenir plus de soutien.
- Travailler en coopération avec le secteur privé en vertu des initiatives du Fonds dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) tout en s'adressant aux riches particuliers et institutions dans les pays membres pour obtenir des contributions en faveur du Fonds.
- Développer une politique d'investissement en vue d'assurer au Fonds une source stable de revenus, consistante avec les besoins en ressources, et la préservation et l'appréciation à long terme de la valeur réelle des principaux montants investis par le Fonds.
- Développer la deuxième stratégie du FSID pour la période 2013-2015.
- Création, sous l'égide du FSID, de fonds fiduciaires spécifiques participant à la lutte contre la pauvreté.
- Développement rural, énergie pour les pauvres, aide d'urgence et renforcement des capacités institutionnelles.

- Développement et lancement d'un portail web dynamique avec comme date de lancement prévue en mai 2012. Ce portail servira à la fois de site d'information et de sensibilisation aux objectifs du Fonds et de portail interactif aux portefeuilles des interventions du FSID dans ses pays membres. La procédure de passation de marché relatif au développeur du web est sur le point d'être terminée.
  - Elargissement des partenariats pour améliorer l'effet de levier financier.
19. Le FSID voudrait demander aux participants à la réunion de suivi du COMCEC de reconnaître les efforts qu'il a déjà déployés pour combattre la pauvreté dans les pays membres en dépit des maigres ressources disponibles par rapport aux besoins des pays membres, afin de renforcer leur soutien au FSID pour que ce dernier puisse mobiliser les ressources requises pour atteindre son capital de 10 milliards USD.

-----

## Annexe XVI à OIC/COMCEC-FC/28-12/REP

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK								ANNEX -1
ISLAMIC SOLIDARITY FOR DEVELOPMENT								
STATEMENT OF CONTRIBUTION								
UPDATED- 1 May 2012								
								USD '000
S.No	DESCRIPTION	COMMITMENTS	1ST INSTALMENT	2ND INSTALMENT	3RD INSTALMENT	4th INSTALMENT	GRAND TOTAL	Remarks
1	Afghanistan	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
2	Albania	10,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
3	Algeria	50,000,000.00	20,000,000.00	14,768,327.14	15,000,000.00	231,625.00	49,999,952.14	Fully Contributed
4	Azerbaijan	300,000.00	300,000.00	24,000.00	0.00	0.00	324,000.00	Fully Contributed
5	Bahrain	2,000,000.00	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	2,000,000.00	Fully Contributed
6	Bangladesh	13,000,000.00	1,000,000.00	0.00	0.00	0.00	1,000,000.00	Fully Contributed
7	Benin	12,250,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
8	Brunei	2,000,000.00	1,999,980.00	0.00	0.00	0.00	1,999,980.00	Fully Contributed
9	Burkina Faso	2,200,000.00	758,309.88	1,479,937.89	0.00	0.00	2,238,247.77	Fully Contributed
10	Cameroun	2,000,000.00	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	2,000,000.00	Fully Contributed
11	Chad	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
12	Comoros	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
13	Cote d'Ivoire	5,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
14	Djibouti	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
15	Egypt	10,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
16	Gabon	2,000,000.00	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	2,000,000.00	Fully Contributed
17	Gambia	No commitment	11,965.54	0.00	0.00	0.00	11,965.54	1st Installment
18	Guinea	2,000,000.00	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	2,000,000.00	Fully Contributed
19	Guinea-Bissau	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
20	Indonesia	10,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
21	Iran	100,000,000.00	30,000,000.00	35,000,000.00	0.00	0.00	65,000,000.00	1st & 2nd Installment
22	Iraq	1,000,000.00	1,000,000.00	0.00	0.00	0.00	1,000,000.00	Fully Contributed
23	Jordan	3,000,000.00	3,000,000.00	0.00	0.00	0.00	3,000,000.00	Fully Contributed
24	Kazakhstan	No commitment	999,970.00	0.00	0.00	0.00	999,970.00	1st Installment
25	Kuwait	300,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
26	Kyrgyz Republic	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
27	Lebanon	1,000,000.00	1,000,000.00	0.00	0.00	0.00	1,000,000.00	Fully Contributed
28	Libya	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
29	Malaysia	20,000,000.00	1,000,000.00	9,500,000.00	9,500,000.00	0.00	20,000,000.00	Fully Contributed
30	Maldives	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
31	Mali	4,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
32	Mauritania	5,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
33	Morocco	5,000,000.00	1,666,667.00	1,666,667.00	1,666,667.00	0.00	5,000,001.00	Fully Contributed
34	Mozambique	200,000.00	200,000.00	0.00	0.00	0.00	200,000.00	No payment
35	Niger	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
36	Nigeria	2,000,000.00	666,666.66	665,611.29	667,728.71	0.00	2,000,006.66	Fully Contributed
37	Oman	5,000,000.00	5,000,000.00	0.00	0.00	0.00	5,000,000.00	Fully Contributed
38	Pakistan	10,000,000.00	5,115,507.43	0.00	0.00	0.00	5,115,507.43	1st Installment
39	Palestine	500,000.00	185,946.15	0.00	0.00	0.00	185,946.15	1st Installment
40	Qatar	50,000,000.00	16,666,666.66	16,666,666.66	16,666,666.66	0.00	49,999,999.98	Fully Contributed
41	Saudi Arabia	1,000,000,000.00	333,333,333.33	333,333,333.00	333,333,333.67	0.00	1,000,000,000.00	Fully Contributed
42	Senegal	10,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
43	Sierra Leone	1,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
44	Somalia	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
45	Sudan	15,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
46	Suriname	500,000.00	499,894.00	0.00	0.00	0.00	499,894.00	Fully Contributed
47	Syria	2,000,000.00	666,667.00	666,667.00	666,667.00	0.00	2,000,001.00	Fully Contributed
48	Tajikistan	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
49	Togo	1,000,000.00	0.00	0.00	999,950.00	0.00	999,950.00	Fully Contributed
50	Tunisia	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
51	Turkey	5,000,000.00	5,000,000.00	0.00	0.00	0.00	5,000,000.00	1st payment
52	Turkmenistan	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
53	Uganda	100,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
54	UAE	No commitment	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	No payment
55	Uzbekistan	300,000.00	100,000.00	100,000.00	100,000.00	0.00	300,000.00	Fully Contributed
56	Yemen Republic	3,000,000.00	1,991,194.71	980,461.85	28,318.00	0.00	2,999,974.56	Fully Contributed
57	Islamic Development Bank	1,000,000,000.00	100,000,000.00	100,000,000.00	50,000,000.00	150,000,000.00	400,000,000.00	1st-2nd , 3rd & 4th Installments
	Grand Total	2,661,360,000.00	540,162,768.36	514,851,671.83	428,629,331.04	150,231,625.00	1,633,875,396.23	
i	26.61	% of Commitments to Target Capital						
ii	61.39	% of Paid-in to Commitments						
iii	16.34	% of Commitments to Target Capital						

## **PSDA**

### **Origine**

Le Troisième Sommet extraordinaire de l'OIC, tenu à Makkah Al Moukarrama, Arabie Saoudite, en décembre 2005, avait recommandé la création d'un "Programme spécial pour le Développement de l'Afrique" (PSDA) pour lutter contre la pauvreté, renforcer les capacités, éradiquer l'analphabétisme ainsi que les maladies et les épidémies. Le PSDA est une émanation de la "Déclaration de Ouagadougou" d'octobre 2002, du "Cadre de Coopération de la BID avec l'Afrique", doté d'un capital de 2 millions USD pour les pays membres de la BID les moins avancés en Afrique sur une période de cinq ans (2003-2007).

### **Pays membres du PSDA (22 au total)**

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo et Ouganda.

### **Processus de formulation**

Le PSDA a été conçu en étroite coopération avec les pays africains pour aboutir à sa création officielle lors d'un Forum ministériel tenu à Dakar, Sénégal, en janvier 2008 au cours duquel ses objectifs et domaines de priorité furent évalués et validés.

### **Adoption du PSDA par le Conseil des Directeurs exécutifs de la BID**

Le PSDA fut adopté par le Conseil des Directeurs exécutifs de la BID (CDE) lors de sa 250<sup>ème</sup> réunion, tenue à Téhéran (Iran) au mois de Safar 1429 H (février 2008).

### **Principaux objectifs**

Augmenter les interventions de la BID en Afrique, surtout dans les pays africains membres les moins avancés (PMMA) et soutenir la lutte contre la pauvreté menée par ces pays et leurs efforts de croissance économique.

### **Délai d'exécution**

Comme les programmes qui l'ont précédé, le PSDA devrait être mis en œuvre sur une période de 5 ans, en démarrant effectivement en 1429 H (2008) pour s'achever en 1433 H (2012).

### **Plan de financement**

Le montant prévu pour le financement du PSDA a été de 12 milliards USD dont 4 milliards USD ou le tiers devant provenir de la BID. Les deux autres tiers devraient être mobilisés auprès des autres partenaires et gouvernements des pays bénéficiaires.

### **Domaines et thèmes d'intervention sectorielle**

Ces domaines sont : les infrastructures (prises dans leur globalité) ; (b) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; (c) les secteurs sociaux (santé, éducation, eau potable).

### **Progrès dans la mise en œuvre.**

Le statut global de la mise en œuvre, en termes d'approbations et de décaissements, est conforme aux cibles fixées. Au 25 novembre 2011 (fin de 1432 H), les approbations du Groupe de la BID s'élevaient à 3,98 milliards USD, soit 99 % de l'enveloppe prévue. Tous les secteurs prioritaires, identifiés par le Programme, ont bénéficié d'un financement. L'agriculture s'est taillé la part du lion (25 %), suivie des transports (23 %), de l'énergie (14 %), de l'eau et de l'assainissement (12 %) et de l'éducation (12 %).

A ce jour, en termes de modes de financement, l'Istisna'a s'impose comme le plus usité avec 36 %, suivi par le prêt (24 %), le Moudaraba (21 %) et le crédit-bail (11 %). Le PSDA a aussi utilisé les modes de financement par subvention (1 %) et la vente à tempérament (4 %).

Au total, les décaissements ont atteint, en novembre 2011, 1,4 milliard USD ou 35 % des approbations, ce qui représente un taux satisfaisant étant donné qu'en Afrique la durée moyenne d'exécution d'un projet type est de cinq ans.

La BID a aussi joué un rôle de catalyseur en attirant des flux financiers supplémentaires aussi bien du secteur public que de sources privées, y compris ses partenaires traditionnels du Groupe de coordination (GC)<sup>1</sup>. Par ailleurs, elle a coopéré

---

<sup>1</sup> Ce sont le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement (ADFD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le Fonds arabe de développement économique et social (FADES), le Programme des pays arabes du Golfe pour les organisations de développement des Nations Unies (AGFUND), le Fonds monétaire arabe (FMA) qui a diversifié ses programmes pour y inclure les institutions de financement

avec des Banques multilatérales de développement sœurs (BMD), des agences des Nations Unies et des institutions financières telles que les principales banques et sociétés d'investissement recherchant des possibilités d'investissement en Afrique. Le montant du cofinancement entre la BID et d'autres agences de développement et pays membres, depuis le lancement du PSDA, s'élève à 3,96 milliards USD. Ce montant se traduit par un ratio réel de cofinancement en ressources ordinaires en capital (ROC) de près de 1:2,4 (montant approuvé par rapport au coût total des projets ainsi financés).

Parallèlement au PSDA, le Groupe de la BID a mis en œuvre d'autres initiatives/programmes qui ciblent les pays membres africains. Par exemple, la BID a mis en œuvre le Programme d'éducation bilingue (PEB), le Programme de lutte accélérée contre le paludisme, le Programme de lutte contre la cécité et la Déclaration de Djeddah en matière de sécurité alimentaire. Les résultats de ces programmes ont été louables, allant de l'augmentation des taux de fréquentations scolaires au Niger à la restauration de la vue en faveur de près de 9.000 mal voyants opérés de la cataracte dans 8 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Djibouti, Guinée, Mali, Niger et Tchad). La Déclaration de Djeddah a comme cible le développement agricole et la production vivrière pour prévenir les pénuries alimentaires qui affectent l'Afrique.

Des études sont en cours pour concevoir un programme capable de prendre la relève du PSDA. Ce programme de relève mettra l'accent sur les acquis du PSDA qui vit sa dernière année. Le nouveau programme continuera de contribuer à alléger les contraintes pesant sur la croissance économique et le développement des pays membres africains.

-----  
-----

---

du développement panarabe, la Banque islamique de développement (BID), le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA), le Fonds de l'OPEP pour le développement international (FODI) et le Fonds saoudien pour le développement (FSD).

**ANNEXE**

**XVII**



Original: Anglais

**PROJET D'ORDRE DU JOUR  
DE LA 28<sup>ÈME</sup> SESSION DU COMCEC**

**(Istanbul, 8-11 octobre 2012)**

1. Séance d'Ouverture et adoption de l'Ordre du jour
2. Révision de la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI et du Plan d'Action pour le renforcement de la Coopération Économique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI
3. Développements économiques mondiaux en soulignant particulièrement les pays membres de l'OCI
4. Coopération dans le Secteur du commerce intra-OCI
5. Coopération dans les secteurs prioritaires
  - Agriculture
  - Tourisme
  - Transports
6. Coopération financière
7. Allègement de la pauvreté
8. Augmentation du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique
  - Echange de Vues sur « l'Amélioration de la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises dans les Etats Membres ».
9. Date de la 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC
10. Questions diverses
11. Adoption des résolutions

-----  
-----



**ANNEXE**

**XVIII**



Original : Turc

**DISCOURS DE CLOTURE DE S.E. AHMET YAMAN,  
SOUS-SECRETAIRE D'ETAT ADJOINT DU MINISTRE  
DU DEVELOPPEMENT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE,  
PRESIDENT DE LA SEANCE DE CLOTURE  
DE LA VINGT HUITIEME REUNION DU COMITE DE SUIVI DU  
COMCEC**

**(Ankara, 10 mai 2012)**

Membres Distingués du Comité de Suivi,  
Estimables Délégués,

Nous avons conclu avec succès la 28<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC à la suite d'un programme de travail fructueux. Lors de cette réunion, nous avons examiné les points de l'ordre du jour et préparé l'ordre du jour de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Je tiens à vous exprimer à tous mes remerciements pour votre participation et vos contributions, lesquelles, j'en suis persuadé, aideront à développer davantage la coopération entre les Pays de l'OCI.

Estimables Délégués,

Comme vous le savez tous, nous traversons une période caractérisée par une fragilité, des incertitudes et des risques grandissants. Face à ces développements, la nécessité d'une coopération entre les Pays de l'OCI a sans l'ombre d'un doute augmenté plus que jamais. A cet égard, et par le biais d'une mise en œuvre rapide des programmes et projets de notre ordre du jour, nous renforcerons notre coopération et intensifierons notre capacité de résistance aux crises et chocs extérieurs.

Ainsi, je saisis l'occasion de rappeler brièvement les principales questions qui ont été soulevées lors de cette réunion.

Bien que le commerce intra-OCI ait légèrement augmenté récemment, atteindre 20% en trois ans requerra des efforts supplémentaires. A cet égard, nous devons tous ensemble mettre en œuvre le Système de Préférences Commerciales de l'OCI et donner plus d'élan à notre commerce. Comme le nombre de pays ayant ratifié les accords créant le système a atteint le niveau requis l'an dernier, la base légale pour le système a été établie. Désormais, et sans plus attendre, nous devons mettre le SPC-OCI en action, en soumettant une liste de concessions au Secrétariat et terminant d'autres procédures. J'invite tous les pays concernés à signer et ratifier les accords et d'achever les procédures nécessaires.

J'aimerais également attirer votre attention sur d'autres facteurs qui contribuent à la promotion du commerce entre les pays de l'OCI. A ce propos, en tant

qu'Etats Membres, nous devons apporter toute sorte de soutien à la Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI mise en œuvre sous la coordination des institutions de l'OCI. L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques, qui a commencé ses activités l'année dernière, joue un rôle crucial dans l'harmonisation des normes entre les pays de l'OCI et la suppression des obstacles au commerce. Je suis convaincu que les Etats Membres offriront tout leur soutien à cet Institut.

Estimables Délégués,

Nous sommes tous conscients du rôle croissant du secteur privé dans les efforts de développement des pays de l'OCI. Nous devons profiter davantage du dynamisme du secteur privé en matière de coopération économique et commerciale de l'OCI. Dans ce contexte, des tâches telles qu'assurer la viabilité du secteur privé, moderniser les systèmes manufacturiers et renforcer les infrastructures physiques, administratives et légales sont de la plus haute importance. De plus, il est nécessaire d'accroître l'efficacité de plateformes telles que les foires et les forums commerciaux et de tenir plus compte de la voix du secteur privé. Le COMCEC demeure déterminé à renforcer la coopération dans ce domaine.

Comme vous le savez tous, les PME occupent la grande majorité du secteur privé des Pays de l'OCI. Les PME font d'importantes contributions à nos économies en matière de croissance, d'emploi, d'exportations et des recettes fiscales. Par conséquent, il est important d'élaborer des politiques et des instruments qui prennent en considération les besoins et la croissance des PME. De même, soutenir l'esprit d'entreprise, mettre en place des procédures plus rapides permettant de démarrer des affaires, promulguer des législatives susceptibles de rendre plus favorable le climat des affaires, promouvoir les capacités innovatrices des PME et assurer un accès facile au financement, figurent parmi nos sujets prioritaires. Au cours de la session d'échange des points de vue qui aura lieu en marge de la prochaine session du COMCEC, nous allons saisir l'opportunité pour promouvoir la coopération en discutant toutes les questions et en partageant nos expériences, savoir-faire et politiques. Par le présent document, j'aimerais inviter tous les pays membres à participer activement au atelier prévu le mois prochain à Ankara comme étant un événement préparatoire à la session d'échange de points de vue.

Estimables Délégués,

Nous continuons à accroître notre coopération dans chacun des trois secteurs prioritaires. Le Groupe de Travail dans le domaine de l'agriculture a mené à bien ses études et a élaboré le projet-cadre pour la coopération agricole. Après avoir reçu les contributions des Pays Membres, nous allons saisir l'opportunité pour discuter et adopter ce document dans la prochaine session du COMCEC. Je crois que le document-cadre constituera une plateforme de coopération solide dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire en vue de satisfaire aux besoins des pays membres. Par ailleurs, nous nous félicitons de la

proposition du Kazakhstan pour établir une Agence de Sécurité Alimentaire. Je suis convaincu qu'une telle agence contribuera significativement à la promotion de la sécurité alimentaire dans la région.

Je suis également conscient que la Plateforme du Secteur Privé qui a été lancée dans le domaine du tourisme réunira les représentants des institutions du secteur privé opérant dans ce secteur dans les Pays Membres de l'OCI et facilitera l'échange du savoir-faire et des expériences. Le Document d'Izmir adopté à la dernière Réunion du COMCEC en matière du transport, un de nos secteurs prioritaires, doit être mis en œuvre sans délai. J'invite les pays membres de présenter des propositions conformes au Document d'Izmir et de contribuer à la coopération dans ce domaine.

Nous avons accompli certain progrès louable dans le domaine de la coopération financière. Nous avons entamé la dernière phase pour le lancement de l'Indice Islamique, élaboré sous les auspices du Forum du Marché Boursier de l'OCI. A ce propos, j'invite tous les pays membres à signer l'accord de l'indice boursier et à apporter leur contribution à ce projet. Le Forum des Organes de Régulation du Marché des Capitaux qui a été lancé l'an dernier, la Banque Centrale et les réunions des Autorités Monétaires tenues régulièrement depuis 2009 sont tous des projets ayant un grand potentiel pour l'accroissement des mouvements des capitaux et des investissements entre les pays de l'OCI. En tant que pays membres nous devons finaliser avec succès ces projets et ce à travers une contribution et une participation active.

Un autre problème préoccupant pour la Communauté Islamique est celui de la pauvreté. Parmi les pays membres de l'OCI 21 font partie des pays les moins avancés. Une grande partie de la population dans le reste des pays de l'OCI souffre également de la pauvreté. C'est pourquoi, l'allègement de la pauvreté doit toujours constituer un point prioritaire sur l'ordre du jour. Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique qui ont été établis sous l'égide de la Banque Islamique pour le Développement, joueront un rôle crucial dans l'allègement de la pauvreté dans notre région. A cet égard, j'appelle tous ces pays concernés à contribuer au fonds et au programme, conformément à leurs capacités financières.

Estimables Délégués,

Avant de conclure mon discours, je voudrais adresser mes remerciements à tous les délégués, les représentants, le Secrétariat Général de l'OCI, la Banque Islamique pour le Développement, les S. de Casablanca et d'Ankara, le Bureau de Coordination du COMCEC et les autres institutions de l'OCI pour leur contribution. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance aux traducteurs et interprètes pour leur appréciable performance. J'espère que vous avez passé un agréable séjour à Ankara et je vous souhaite un bon retour.

Merci.



**NOTES DU  
BUREAU DE COORDINATION  
DU COMCEC**



NOTE DU BCC SUR LE  
COMMERCE / SPC-OCI

OIC/COMCEC-FC/28-12/D(3)



**CCO BRIEFS**

**NOTE DU BCC SUR LE  
COMMERCE/SPC-OCI**

**BUREAU DE COORDINATION DU  
COMCEC**

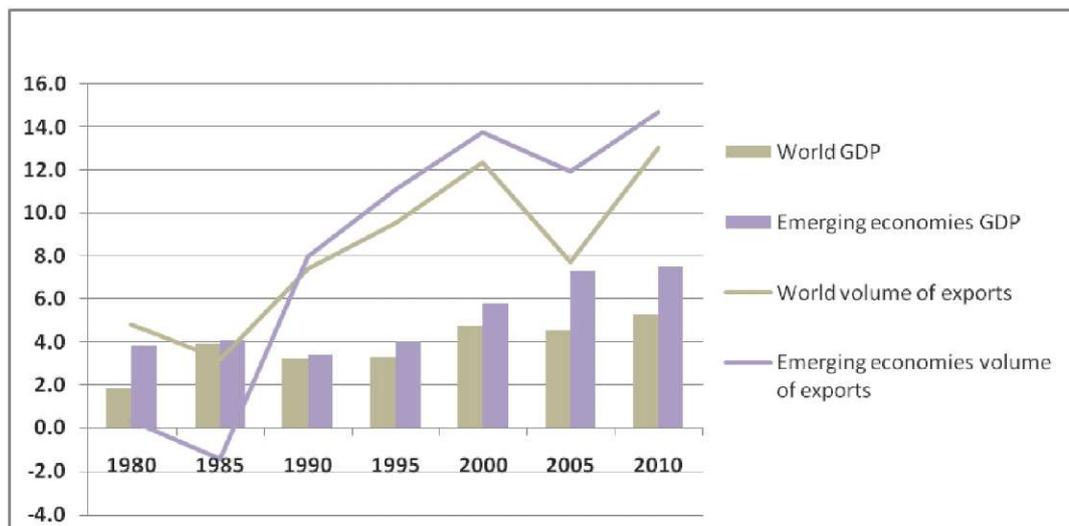
**MAI 2012**



**NOTE DU BCC SUR LE COMMERCE / SPC-OCI****Introduction**

Le commerce est largement reconnu comme un puissant moteur de croissance, de création d'emplois et de développement. Les pays qui ont maintenu des niveaux élevés de croissance et ont augmenté leur revenu par habitant dans les 50 dernières années, l'ont fait, en grande partie, en élargissant considérablement leur commerce. La poussée de la mondialisation marquée, au cours des dernières décennies, par l'évolution technologique, a radicalement réduit les coûts dans les domaines du transport et de communications. Cela a mené à l'émergence de nouvelles opportunités pour les pays et les régions qui étaient auparavant à la périphérie de l'économie mondiale. Par conséquent, de nombreux pays en développement peuvent s'intégrer dans l'économie globale grâce au commerce international en exploitant leurs avantages comparatifs. Alors que la croissance du commerce mondial est deux fois plus que la production mondiale au cours des deux dernières décennies, le taux de croissance annuel dans les pays en développement, au total, a doublé la moyenne mondiale lors des dernières décennies (voir figure 1). Le commerce entre les pays en développement, le commerce Sud-Sud, a témoigné d'une augmentation considérable. La part des exportations provenant des pays en développement à destination des pays en développement a augmenté de 29% en 1990 pour atteindre 47% en 2008, un effet des nouvelles opportunités du marché qui ont été créées (OMC 2011).

Figure 1 : Pourcentage annuel de l'évolution du PIB et du volume des exportations Economies mondiales et émergentes (1980-2010)

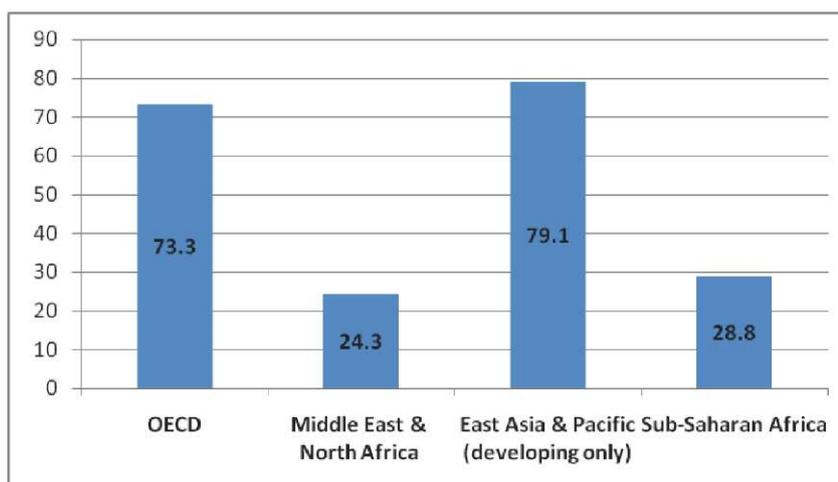


Source: IMF WEO Database, April 2012

### Tendances et défis mondiaux

Il serait juste d'affirmer que les pays en développement sont actuellement des moteurs principaux du commerce mondial. Pourtant, un nombre considérable des pays en développement, y compris de nombreux PMA, sont restés en marge de ce processus. Ils ne se sont pas beaucoup éloignés des exportations traditionnelles des matières premières. Beaucoup d'entre eux continuent à s'appuyer sur une structure d'exportation fortement concentrée, comprenant essentiellement des ressources naturelles et des produits agricoles exportés à un nombre limité de marchés. En effet, la part des minéraux et des combustibles dans les exportations totales des PMA se situe autour de 67% en 2009, en hausse de 43% en 2000 (CNUCED, 2010). Une grande partie du dynamisme du commerce des pays en développement, en tant que groupe, est entraîné par les économies asiatiques, qui ont, collectivement, plus que doublé leur part d'exportations mondiales depuis 1990. D'autres régions ont enregistré une croissance moins importante dans leur part de marché. La plupart de la croissance récente du commerce africain est due à l'accroissement des exportations des ressources naturelles aussi bien en volume qu'en valeur (Cf., figure2). La diversification des exportations demeure un moyen essentiel pour les pays en développement afin de tirer profit de la croissance résultant du commerce.

Figure 2 : Part des produits manufacturés dans les exportations des marchandises (2009)



Source: World Bank WDI 2012

L'intégration des pays qui ont eu du retard dans l'économie mondiale afin qu'ils puissent également profiter des avantages de l'expansion du commerce mondial,

constitue l'un des principaux défis que relève la Communauté Internationale. La mondialisation et l'ouverture commerciale créent des opportunités importantes pour les pays afin d'aller de pair avec la demande mondiale des biens et des services et d'accroître leur productivité, facteurs clés dans le développement durable. Pourtant, ces résultats ne sont pas automatiques. Des politiques de soutien mutuel, un cadre macroéconomique adéquat, un développement des infrastructures et des ressources humaines, sont essentiels dans ce processus (CNUCED 2008). Une plus grande ouverture accroît également la vulnérabilité des pays aux chocs mondiaux, outre les conséquences majeures éventuelles qui affectent notamment les tranches les plus pauvres de la société. Par ailleurs, certaines études économiques démontrent qu'il n'existe pas de lien de causalité entre l'ouverture du commerce et la croissance. En effet, ce lien de causalité peut être ambigu, car l'expansion du commerce entraîne la croissance économique, de même que ce commerce augmenté est le résultat de la croissance économique. Il est à noter également que les économies développées protègent aujourd'hui leurs produits manufacturés dans les phases initiales de l'industrialisation. D'autre part, les pays en développement qui ne réalisent pas une croissance rapide, ont pu atteindre une expansion économique rapide en imposant des barrières commerciales. Les réalités économiques d'aujourd'hui nécessitent un régime commercial ouvert soutenu par des politiques bien élaborées en vue de gérer les chocs externes tout en maintenant une croissance générée par les exportations (CNUCED 2008).

Les contrecoups de la récente crise économique mondiale continuent de dominer l'ordre du jour du commerce mondial. Le commerce mondial a accru de 5,0 pour cent en 2011, ce qui représente une forte décélération de la reprise par rapport au 13,8 pour cent en 2010. L'OMC prévoit que le commerce mondial ralentira plus encore en 2012, avec un taux de croissance de 3,7 pour cent (OMC 2012). Contrairement aux attentes, l'option de mesures protectionnistes a été relativement contenue et n'a pas joué un rôle important ni durant ni après la crise. Compte tenu de leur taille, des mesures de relance pour sauver les secteurs d'importance systémique, préserver les emplois, stimuler la croissance et accroître la production nationale (« acheter national ») peuvent avoir un impact plus important sur le commerce que des mesures de politique commerciale directe (OCDE 2010; OMC 2011). Pour autant que les politiques commerciales faussent les marchés mondiaux, elles sont majoritairement limitées à l'agriculture – y compris une protection des importations et des restrictions à l'exportation par les pays exportateurs nets. En effet, les tarifs en tant qu'outils de politique commerciale perdent de leur pertinence. Les mesures non tarifaires sont devenues relativement plus importantes en tant que déterminants de l'accès au marché et des conditions de concurrence. Les mesures non tarifaires peuvent être conçues pour influencer les conditions de concurrence sur les marchés, ou elles peuvent se concentrer sur des préoccupations de politique publiques tels que la santé, la sécurité

et l'environnement. Ces interventions publiques ont des conséquences commerciales et peuvent être plus ou moins discriminatoires dans leurs effets (OMC 2011).

Malgré l'absence de progrès dans les négociations commerciales multilatérales (« le Cycle de Doha »), la libéralisation des échanges se poursuit grâce à la multiplication sans précédent d'Accords Commerciaux Préférentiels (ACP). Le nombre d'ACP notifiés à l'OMC était de 58 en 1995, 188 en 2005, et près de 300 en 2011 (OMC 2011). Les règles qui gouvernent les ACP, et la question de savoir si elles convergent ou bien divergent de celles de l'OMC, est un des points importants du débat mondial sur la politique commerciale. Ceci demeure un défi important afin d'assurer la cohérence entre les réglementations des ACP et de l'OMC, et d'ainsi éviter toute incompatibilité ou conflit.

En somme, les décideurs font désormais face à un ordre du jour commercial plus complexe. Les négociations commerciales sont de plus en plus portées sur les politiques nationales de réglementation, plutôt que simplement sur les tarifs d'importation. En outre, les questions de politique commerciale internationale sont traitées non seulement par les ministères du commerce, mais aussi par une série de représentants des domaines de la politique publique, y compris divers ministères, organismes de réglementation, etc. Le maintien de la coordination et de la cohérence entre ces acteurs demeure un défi important, en particulier pour les pays en développement qui trouvent ces défis de plus en plus difficiles étant donné leurs ressources humaines et capacité administrative limitées.

### **Commerce Intra-OCI et SPC-OCI**

Naturellement, toutes les questions et les défis susmentionnés concernent également les pays membres. Les effets des crises internationales et la baisse de la demande dans les économies des pays avancés sont susceptibles de porter atteinte à nos exportations. En outre, les conditions de crédit serrées pourraient limiter les sources du financement du commerce. Dans cet état d'affaires, il est crucial d'entreprendre les actions nécessaires afin d'atténuer les effets négatifs éventuels de l'environnement de l'économie actuelle.

Alors que le taux du commerce intra-OCI tourne autour 16% depuis deux ans, la hausse de ce taux pour atteindre 20% ou plus demeure toujours un défi important à relever. Cet objectif ne se réalisera qu'à travers des actions concrètes visant la libéralisation et la facilitation du commerce dans la région de l'OCI, via des programmes et des projets bien élaborés, soutenus par la volonté politique.

Depuis sa création, l'objectif primordial du COMCEC a été d'accroître les échanges commerciaux entre ses membres, ainsi que de renforcer la coopération dans le domaine du commerce. Étape majeure du projet du COMCEC, le SPC-OCI est l'instrument le plus crucial à cet égard. Le SPC-OCI est basé sur trois accords, à savoir l'Accord-Cadre, le Protocole sur le Schéma du Tarif Préférentiel (PRETAS) et les Règles d'Origine.

L'Accord-Cadre, qui énonce les règles et principes généraux pour les négociations en vue de la création du SPC-OCI, est entré en vigueur en 2002. Le PRETAS, qui complète l'Accord-Cadre en établissant concrètement les taux de réduction dans les tarifs en fonction d'un calendrier pour la mise en œuvre, est entré en vigueur en février 2010. Les Règles d'Origine, qui seront appliquées pour l'identification de l'origine des produits éligibles pour les concessions préférentielles dans le cadre du SPC-OCI, sont entrées en vigueur en août 2011. Par conséquent, la base juridique du système est terminée.

Le système SPC-OCI devrait contribuer à accroître à 20 pour cent et au-delà le niveau de commerce intra-OCI, ainsi qu'à procurer une certaine résilience aux Etats Membres faces aux conditions économiques mondiales relativement défavorables.

**Références :**

OCDE (2009) Effets Commerciaux et Economiques des réponses la crise économique  
CNUCED (2008) Rapport sur le Commerce et le Développement  
CNUCED (2010) Rapport sur le Commerce et le Développement  
OMC (2011) Rapport sur le Commerce Mondial  
OMC (2012) Communiqué de Presse, 658

ETATS MEMBRES QUI ONT SIGNE / RATIFIE L'ACCORD SPC-OCI (mai 2012)							
	Accord Cadre		PRETAS		Règles d'Origine		A soumis une liste de concessions
	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	
1	Bahreïn	Bahreïn	Bahreïn	Bahreïn			Bahreïn
2	Bangladesh	Bangladesh	Bangladesh	Bangladesh	Bangladesh	Bangladesh	Bangladesh
3	Burkina Faso		Burkina Faso		Burkina Faso		
4	Cameroun	Cameroun	Cameroun		Cameroun		
5	Tchad						
6	Comores		Comores		Comores		
7	Côte d'Ivoire						
8	Djibouti		Djibouti		Djibouti		
9	Egypte	Egypte	Egypte				
10	Gabon	Gabon					
11	Gambie	Gambie					
12	Guinée	Guinée	Guinée		Guinée		
13	Guinée-Bissau		Guinée-Bissau		Guinée-Bissau		
14	Indonésie		Indonésie		Indonésie		
15	Iran	Iran	Iran	Iran			
16	Irak	Irak					
17	Jordanie	Jordanie	Jordanie	Jordanie	Jordanie	Jordanie	
18	Koweït		Koweït		Koweït		Koweït
19	Liban	Liban					
20	Libye	Libye					
21	Malaisie	Malaisie	Malaisie	Malaisie	Malaisie	Malaisie	Malaisie
22	Maldives	Maldives					
23	Maroc	Maroc	Maroc		Maroc		
24	Nigeria		Nigeria		Nigeria		
25	Oman	Oman	Oman	Oman	Oman	Oman	Oman
26	Pakistan	Pakistan	Pakistan	Pakistan	Pakistan		
27	Palestine	Palestine	Palestine	Palestine	Palestine	Palestine	
28	Qatar	Qatar	Qatar	Qatar	Qatar	Qatar	Qatar
29	Arabie saoudite	Arabie saoudite	Arabie saoudite	Arabie saoudite	Arabie saoudite	Arabie saoudite	Arabie saoudite
30	Sénégal	Sénégal					
31	Sierra Leone		Sierra Leone		Sierra Leone		
32	Somalie	Somalie	Somalie	Somalie	Somalie	Somalie	
33	Soudan						
34	Syrie	Syrie	Syrie	Syrie	Syrie	Syrie	Syrie
35	Tunisie	Tunisie	Tunisie		Tunisie		
36	Turquie	Turquie	Turquie	Turquie	Turquie	Turquie	Turquie
37	E.A.U	E.A.U	E.A.U	E.A.U	E.A.U	E.A.U	E.A.U
38	Ouganda	Ouganda					
<b>38</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	

NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE  
DOMAINE DE L'AGRICULTURE

OIC/COMCEC-FC/28-12/D(12)



**CCO BRIEFS**

# **NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE**

**BUREAU DE COORDINATION DU  
COMCEC**

**MAI 2012**



## NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

### *L'importance du secteur et son statut dans les Pays de l'OCI.*

L'agriculture est largement reconnue comme une activité économique importante. Elle joue un rôle crucial dans l'économie des pays en développement et constitue une source principale de l'emploi dans la majorité des pays pauvres. Le secteur agricole a été placé en tête de l'agenda international depuis les crises alimentaires de 2007 et 2008.

L'agriculture a également une importance majeure pour de nombreux pays membres de l'Oci, en particulier, les pays les moins avancés. En moyenne, la population agricole représente plus d'un tiers de la population totale des pays de l'Oci. Toutefois, le secteur agricole a une performance relativement faible dans les pays membres. Pour illustrer ce point ; alors que la productivité du travail agricole a atteint 570 dollars américains dans la région de l'Oci, elle s'est élevée à 707 dollars américains dans le monde en 2008 (Voir tableau 1).

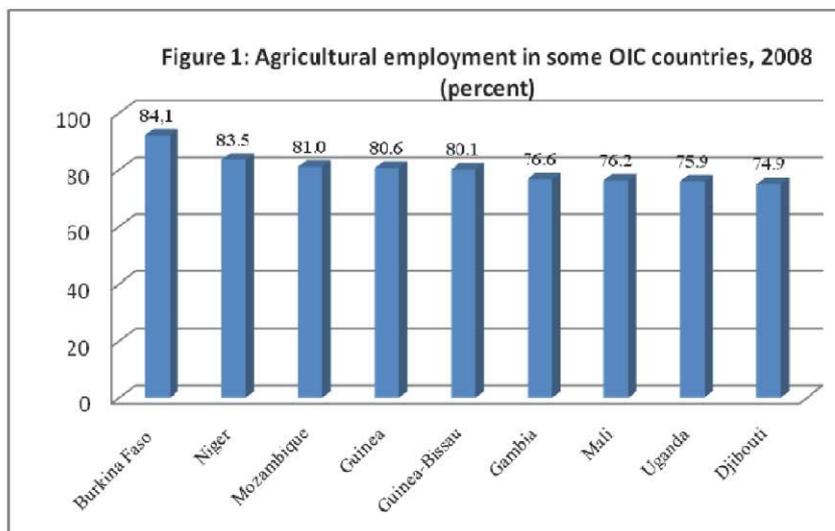
**Tableau 1: Certains indices du secteur agricole dans la région de l'Oci, 2008.**

	OIC	Pays en développement	Monde
Agriculture / PIB	10,5	9,5	5,0
Population agricole (%)	37,4	44,9	38,8
Population rurale (%)	55,3	54,9	50,2
Terrains agricoles (%)	43,7	38,7	37,9
Terrains cultivés/ terrains agricoles	24,1	31,0	31,5
La productivité du travail agricole (La valeur ajoutée agricole (\$) / La population agricole)	570	490	707

Source: Rapport Economique Annuel du SESRIC, 2010

L'agriculture est considérée comme une activité économique importante ayant un potentiel élevé susceptible de contribuer, de manière significative, au développement économique de nombreux pays de l'Oci. Elle constitue un moyen très important pour la génération de revenu, et demeure le plus grand contributeur aux moyens de subsistance de millions de personnes vivant dans les zones rurales. Dans certains

Etats membres, la part de l'emploi dans le domaine agricole est estimée au total à 80% (Voir Figure 1)



Source: SESRIC

### ***Les principaux défis du Secteur dans la Région du COMCEC***

La majorité des pays membres manquent d'autosuffisance quant à la production alimentaire et dépendent, largement, des importations afin de satisfaire les demandes en nourriture. De plus, la production agricole dans les pays de l'OIC est, essentiellement, concentrée dans certains pays membres, à savoir : l'Indonésie, la Turquie, le Bangladesh, le Nigeria, le Pakistan, l'Iran, l'Egypte, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Maroc. Ces pays représentent plus de 75% du total de la production agricole dans la région de l'OIC.

Dans les Etats membres de l'OIC, des millions de personnes n'ont pas accès à une nourriture suffisante, ce qui constitue le besoin le plus fondamental aux êtres humains à sainement soutenir leurs vies. Les pénuries alimentaires ont affecté un nombre significatif de pays membres. Il n'est pas possible de gravir l'échelle du développement sans nourriture suffisante et adéquate.

Selon la récente classification de L'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), parmi les 70 pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) dans le monde, on compte 33 Etats membres de l'OIC. Il est estimé que près de 27% de la population de l'OIC vivait en dessous du seuil de la pauvreté avec 1.25 dollar par jour et presque la moitié de la population de l'OIC vivait en dessous du seuil de la pauvreté avec 2 dollars par jour. Compte tenu du fait que plus de la moitié de leur population vivant dans les zones rurales et dont la plupart dépend de l'agriculture pour survivre, le relèvement des défis qu'impose le développement agricole et rural est une condition préalable pour les pays de l'OIC.

Le secteur agricole dans les pays de l'OCI a déjà souffert, entre autres, d'un manque d'investissement du secteur public dans l'infrastructure physique, d'un manque d'investissements du secteur privé dans l'agriculture et les industries agroalimentaires, une absence de gestion durable pour les ressources naturelles (terre, eau, pêche) et des pertes après récoltes.

***Les efforts déployés dans le cadre du COMCEC en faveur de la Coopération Agricole***

Le statut proéminent de l'agriculture a été, pourtant, renforcé à la suite des crises alimentaires en 2007-2008. L'assurance de la sécurité alimentaire est devenue de plus en plus une préoccupation majeure, non seulement, pour la plupart des pays du monde mais aussi pour les pays de l'OCI. La perception publique vis-à-vis de l'agriculture a également changé. La communauté internationale et les gouvernements nationaux ont commencé de changer leur cadre d'action en faveur du soutien agricole.

Les pays de l'OCI ont, simultanément, intensifié leurs efforts afin d'atténuer les effets négatifs de la volatilité des prix des aliments. Il est prévu que cette volatilité deviendrait plus fréquente et plus persistante dans le nouveau contexte de l'économie mondiale.

En vue de renforcer la coopération entre les Pays Membres dans le domaine de l'agriculture, le Sommet Economique du COMCEC et la 25<sup>ème</sup> Session du COMCEC tenue en novembre 2009 ont considéré la coopération dans ce domaine comme prioritaire. La 25<sup>ème</sup> Session du COMCEC a décidé de mettre en place un Groupe de Travail pour l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire. Il regroupe le Secrétariat Général de l'OCI, le BCC, la BID et le FAO.

En conformité avec son mandat, le Groupe de Travail du COMCEC a travaillé sur la préparation du Cadre pour la Coopération dans le domaine de l'Agriculture, le Développement Rural, et la Sécurité Alimentaire.

Entretemps, les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Conférences Ministérielles sur l'Agriculture ont été tenues au Soudan et en Turquie en 2010 et 2011 respectivement. La dernière a souligné l'importance d'échanger les connaissances et les expériences dans le domaine de l'agriculture ainsi que de promouvoir la coopération technique, le renforcement des capacités et les programmes de formation.

Somme toute, le COMCEC avait intensifié ses efforts de coopération en vue d'assurer un environnement favorable aux Pays Membres leur permettant de partager leurs expériences et connaissances dans le domaine de l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire. Et ce, afin d'améliorer, entre autres, la productivité agricole, les capacités humaines et institutionnelles, et de promouvoir la sensibilisation à l'égard de la sécurité alimentaire aussi bien qu'à la pauvreté dans les Pays Membres.



NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE  
DOMAINE DU TOURISME

OIC/COMCEC-FC/28-12/D(13)



## **CCO BRIEFS**

# **NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DU TOURISME**

**BUREAU DE COORDINATION DU  
COMCEC**

**MAI 2012**



## NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DU TOURISME

Le tourisme est un secteur économique important à la fois dans les pays développés et en développement. Il peut être un puissant moteur pour la croissance économique, la création d'emplois et le développement. Outre ses avantages économiques, le tourisme contribue à l'allègement de la pauvreté, favorise la compréhension et le bien-être interculturels entre les pays.

La Mondialisation a donné un nouvel élan au marché mondial du tourisme. Il en a résulté une augmentation des flux de voyage et de demande. Avec l'internationalisation de la demande, le marché international du tourisme est caractérisé par une large distribution géographique et une diversification continue des destinations. De nouveaux marchés d'attraction touristique ont émergé dans des régions en développement telles que l'Asie, le Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique. L'expansion rapide de nouvelles destinations et de nouveaux marchés a renforcé la concurrence au niveau mondial.

### *Tendances récentes dans le tourisme international :*

Au cours des dernières décennies, le tourisme a connu une croissance soutenue et est devenu l'un des secteurs les plus dynamiques au niveau économique dans le monde. Le tourisme international a maintenu cette dynamique en 2011, une année marquée par un relèvement économique mondial tardif, des changements politiques majeurs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et des catastrophes naturelles au Japon. Malgré ce contexte difficile, les arrivées internationales de touristes ont augmenté de 4,4% en 2011 et ont atteint 980 millions de touristes, une somme plus élevée en comparaison avec les 939 millions enregistrés en 2010<sup>1</sup>.

Comme le montre le tableau 1, l'OMT prévoit que le tourisme international continuerait à croître en 2012 et les arrivées de touristes devraient augmenter de 3 à 4%, pour atteindre les niveaux d'un milliard d'ici la fin de l'année 2012<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> UNTWO, World Tourism Barometer, Vol.10, March 2012.

<sup>2</sup> UNWTO, 2011 International Tourism Results and Prospects for 2012, January 2012.

Tableau 1: Croissance internationale de tourisme

	2011	2012 (Prevision)
Monde	+4,4%	+3% to +4%
Europe	+6,0%	+2% to +4%
Asie et le Pacifique	+5,6%	+4% to +6%
Amériques	+4,2%	+2% to +4%
Afrique	+0,0%	+4% to +6%
Moyen-Orient	-8,0%	+0% to +5%

Source: OMT

Les activités du tourisme international dans les pays membres du COMCEC ont récemment connu une tendance positive au niveau des arrivées de touristes et des recettes dues au tourisme. Cette tendance a été perturbée par la crise régionale, appelée « le Printemps Arabe », au Moyen-Orient et en Afrique du Nord qui ont enregistré des taux de croissance négatifs de -8% et -12% respectivement en 2011<sup>3</sup>.

Au niveau des pays, les effets du Printemps Arabe sont encore frappants : la Syrie (-41%), l’Egypte (-32%), la Tunisie (-31%) et le Liban (-24%) ont enregistré une croissance négative<sup>4</sup>. Certaines destinations comme l’Arabie Saoudite, Oman, et les Emirats Arabes Unis jouissent d’une croissance soutenue régulière<sup>5</sup>. En 2012, la région MENA devrait récupérer ses pertes, il y a donc des indices marquant la possibilité d’atteindre la tendance de croissance positive du tourisme dans les pays du COMCEC dans l’avenir très proche.

### ***Défis affectant la performance du tourisme dans la région du COMCEC***

Le secteur touristique a un grand potentiel dans le développement socio-économique des pays membres du COMCEC. Toutefois, leur performance dans ce secteur indique qu’il est encore possible de réaliser leur plein potentiel. Les défis qui affectent la performance du tourisme dans la région du COMCEC sont, entre autres, une défaillance de l’infrastructure et des investissements touristiques, une main-d’œuvre

---

<sup>3</sup> Ibid

<sup>4</sup> UNTWO, World Tourism Barometer, Vol.10, March 2012

<sup>5</sup> Ibid

touristique non qualifiée, un manque de capacités administratives et une déficience de sûreté et de sécurité.

En vue de relever le défi relatif à l'insuffisance des infrastructures et des investissements liés au tourisme, la qualité et l'efficacité de l'infrastructure et les services touristiques doivent être améliorés conformément aux normes internationales. Afin de développer l'infrastructure liée au tourisme dans la région du COMCEC, les ressources du secteur privé pourraient être exploitées. A cet égard, des partenariats entre les secteurs public et privé pourraient être conclus et un environnement favorable pourrait être assuré en vue d'attirer l'IED dans le secteur touristique.

En raison de la nature intensive du travail, le secteur touristique nécessite une main-d'œuvre hautement qualifiée ayant un effet direct sur la productivité du secteur. Des programmes de formation et des projets doivent être développés pour améliorer la qualité de la main-d'œuvre dans les pays membres. La plateforme du COMCEC peut être utilisée par les pays membres afin de partager les bonnes pratiques et les expériences concernant l'enseignement lié au tourisme et les politiques et les programmes de formation.

Le tourisme est une industrie horizontale et multipartite qui nécessite une coopération et une coordination entre les différents ministères, les autorités locales, le secteur privé et les ONG afin de développer des politiques touristiques efficaces. Dans les pays membres du COMCEC, il est crucial de renforcer la gouvernance touristique par le biais des administrations touristiques puissantes capables d'assurer la coordination entre les différents partenaires.

Les questions de sûreté et de sécurité sont des facteurs critiques affectant la qualité de l'industrie touristique. La prévision négative quant à la région du COMCEC implique une coopération entre les pays membres afin d'aboutir à des solutions appropriées susceptible d'atténuer les impacts nuisibles des incidents de sûreté et de sécurité sur l'industrie du tourisme et sur les destinations touchées.

Le tourisme est un secteur dynamique soumis à des tendances politiques, sociales, environnementales et technologiques. Ces tendances contribuent à façonner les préférences des touristes, les compétences requises à des emplois liés au tourisme ainsi que la structure du marché touristique. Les pays membres du COMCEC doivent, afin d'aller de pair avec les tendances du marché touristique global, élaborer des politiques de tourisme pour améliorer leur compétitivité et atteindre le potentiel requis dans ce secteur.

#### ***Efforts de coopération sous l'égide du COMCEC.***

Afin de promouvoir la coopération entre les Pays Membres dans le domaine du

tourisme, le Sommet Economique du COMCEC, tenu le 9 novembre 2009 à Istanbul, a décidé d'accorder la priorité à la coopération dans ce domaine important. Dans ce cadre, les activités continues de coopération organisées sous l'égide du COMCEC telles que La Conférence Islamique des Ministres de Tourisme, Les Réunions du Comité de Coordination ont été enrichies par les nouveaux efforts de coopération déployés. A cet égard, le Forum du Secteur Privé de l'OIC/COMCEC pour le tourisme a été tenu en décembre 2011.

Le Forum du Secteur Privé de l'OIC/COMCEC pour le tourisme sert de chaîne de communication entre les Représentants du Secteur Privé dans les Etats Membres afin de partager leurs expériences et connaissances. Le forum est une initiative importante de la part des Membres du COMCEC permettant une coopération active du Secteur Privé dans la coopération touristique du COMCEC.

Avec la propriété accrue des activités du Forum par les Etats Membres, le Forum est censé contribuer à relever certains défis susmentionnés auxquels fait face le tourisme au COMCEC ainsi que à fournir de nouvelles idées de la perspective du secteur privé en vue d'élaborer des politiques efficaces de tourisme.

-----  
-----

NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE  
DOMAINE DU TRANSPORT

OIC/COMCEC-FC/28-12/D(14)



**CCO BRIEFS**

**NOTE SUR LA  
COOPERATION DANS  
LE DOMAINE DU  
TRANSPORT**

**BUREAU DE COORDINATION DU  
COMCEC**

**MAI 2012**



## NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT

### Introduction

Les transports jouent un rôle indispensable dans l'activité économique. Sans accès physique aux ressources et aux marchés, la croissance économique et le développement ne seraient pas possibles. Un système de transports efficace est, par conséquent, un élément fondamental pour permettre un développement économique durable. Les transports facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des ressources, et améliorent l'accès aux marchés locaux et internationaux. Les transports sont également essentiels pour accéder aux services publics de base, tels que la santé et l'éducation. Par conséquent, l'élimination des barrières physiques et non physiques à des transports efficaces a un impact direct sur le développement économique et social des pays. Outre leur rôle dans le développement économique, des infrastructures et services de transports modernes et efficaces, ainsi que des lois et règlements qui régissent de manière harmonieuse les flux de biens et services au sein et entre les pays, sont des facteurs cruciaux pour le renforcement de la coopération et l'intégration économiques régionales.

### Tendances et questions courantes, actuelles

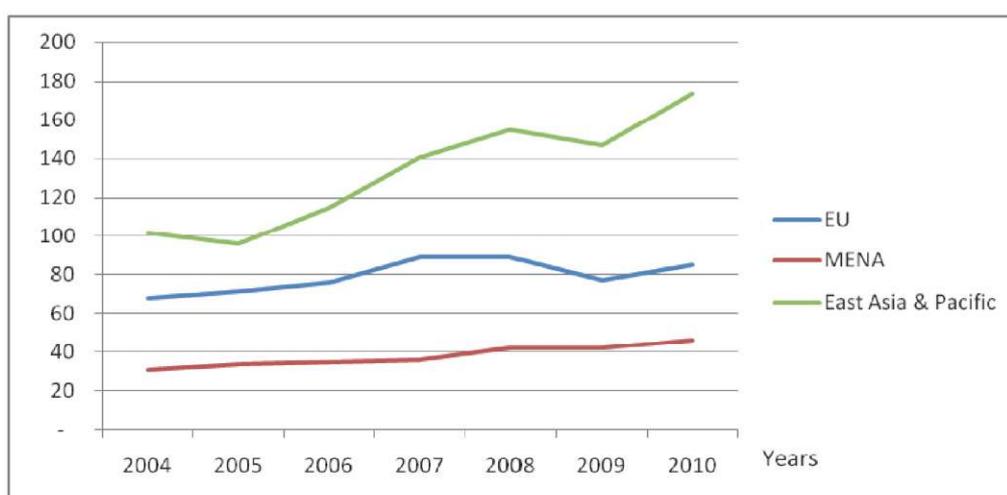
Les progrès rapides des technologies de l'information et de la communication au cours de ces dernières décennies ont conduit à une amélioration spectaculaire du secteur des transports. Aujourd'hui, les gens et les marchandises peuvent se déplacer plus rapidement et aisément que jamais. En outre, alors que la mondialisation accroît la concurrence internationale, les pays doivent constamment améliorer et mettre à jour leurs infrastructures et services de transports afin de répondre aux exigences de l'économie mondiale. Les pays qui ont réussi à mettre la qualité de leur secteur des transports au niveau mondial requis ont profité des avantages de la mondialisation et se sont pleinement intégrés à l'économie mondiale. D'autre part, certaines régions du monde souffrent d'infrastructures de transports inadéquates ainsi que d'un accès insuffisant à des services de transport adéquats, ce qui fait obstacle à leurs efforts de développement et conduit à leur marginalisation et paupérisation. Une insuffisance des infrastructures, de longues formalités transfrontalières et des réglementations contre-productives résultent en des coûts de transport élevés, qui rendent les importations coûteuses et les exportations peu compétitives, limitant ainsi la croissance économique et la compétitivité commerciale dans ces pays.

Actuellement, le secteur des transports a du mal à se remettre des effets négatifs de la crise économique mondiale. Alors que le trafic de fret n'est pas encore revenu à son

niveau d'avant la crise dans l'UE, d'autres régions du monde, en particulier l'Asie de l'Est et le Pacifique ont connu une baisse moins spectaculaire et la reprise a été beaucoup plus forte (voir la figure 1). L'effet de la crise sur le secteur des voyageurs a été moins grave. La circulation de voyageurs par tout mode de transport a continué d'augmenter à travers le monde, bien qu'à des rythmes différents (ECOSOC 2010).

Un autre effet négatif de la crise a concerné les projets d'infrastructure de transport, en raison des positions fiscales fragiles de nombreux pays ainsi que du resserrement des conditions de crédit à travers le monde. Les prix élevés du pétrole continuent de faire pression sur les coûts et de les augmenter considérablement dans le secteur des transports. Pourtant, à court et à moyen terme, les prix élevés du pétrole sont susceptibles de se maintenir et le secteur aura besoin de s'adapter en conséquence. Outre les prix élevés du pétrole, le changement climatique et les prérogatives actuelles visant à de faibles émissions de carbone encouragent le secteur à chercher des sources d'énergie alternatives qui lui permettraient de réduire sa dépendance au pétrole.

**Figure 1: trafic portuaire de conteneurs en million d'EVP (unités qui équivalent à Vingt Pieds) 2004-2010**



Source: Banque mondiale WDI, avril 2012

Légende : --- UE      --- MENA      --- Asie de l'Est & Pacifique.

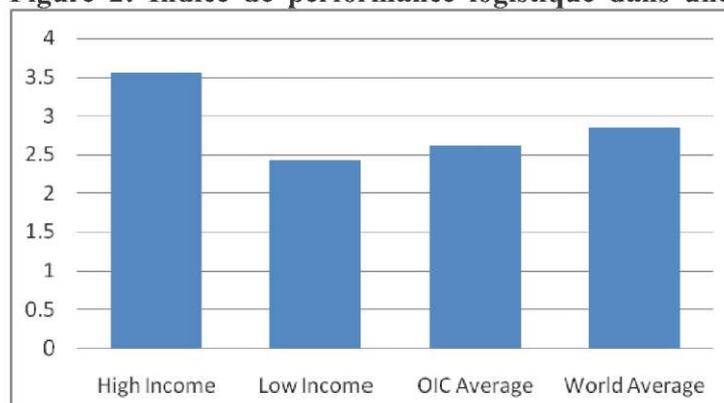
### Le secteur du transport dans la Région de l'OCI.

En ce qui concerne la situation dans les pays de l'OCI, l'image globale du secteur semble être plutôt inégale. Alors que certains pays membres, grâce à des infrastructures de transport avancées et efficaces, sont bien intégrés à l'économie mondiale, un certain nombre d'autres qui souffrent d'un grave manque d'accessibilité

sont exposés à un risque de marginalisation et d'exclusion supplémentaire. En conséquence, ils se trouvent face à un cercle vicieux de privation économique et sociale.

Certains des problèmes majeurs communs dans le secteur des transports dans la région du COMCEC comprennent; la médiocrité des infrastructures et des services de maintenance, les coûts élevés associés avec le secteur, des procédures de passage des frontières complexes et incohérentes, l'insuffisance des capacités humaines et institutionnelles des autorités compétentes, et le manque d'un cadre juridique et réglementaire solide, harmonisé et simple, tant au niveau national que régional. La nécessité d'une amélioration substantielle en particulier pour les services de transport liés au commerce dans la région de l'OIC a également été confirmée par l'Indice de Performance Logistique de la Banque Mondiale<sup>1</sup> de 2010, selon lequel les pays de l'OIC ont obtenu en moyenne de moins bons résultats que la moyenne mondiale et seulement un peu supérieurs à ceux du groupe des pays à faibles revenus en termes de performance logistique.

**Figure 2: Indice de performance logistique dans une perspective comparative**



Revenus élevés Faibles revenus Moyenne de l'OIC Moyenne mondiale

Source: Banque Mondiale / LPI 2010

<sup>1</sup> L'Indice de Performance Logistique (LPI) est une évaluation multidimensionnelle de la performance logistique, évaluée sur une échelle de un (mauvais) à cinq (meilleur). Il utilise plus de 5000 évaluations individuelles de pays, effectuées par près de 1.000 transitaires internationaux, afin de comparer les profils de la logistique commerciale de 155 pays. L'indice résume les performances des pays dans six domaines qui saisissent les aspects les plus importants de l'environnement de la logistique actuelle: l'efficacité du processus de dédouanement, la qualité des infrastructures liées au commerce et au transport; la facilité d'organiser des expéditions à des prix compétitifs; la compétence et la qualité des services de logistique; la capacité de suivi et de traçabilité des envois, et la fréquence avec laquelle les expéditions atteignent le destinataire dans les délais prévus ou attendus. La date utilisée dans ce tableau est tirée de l'édition 2010 du rapport de la Banque Mondiale intitulé Connecting to Compete. Le rapport, ainsi qu'une explication plus détaillée au sujet de l'indice, sont disponibles à <http://www.worldbank.org/lpi>.

La situation actuelle du secteur des transports dans la région du COMCEC appelle à des efforts destinés à améliorer le fonctionnement, l'efficacité et la durabilité des systèmes de transport, qui sont aussi cruciaux pour le développement des pays membres. Il s'agit d'un élément clé pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les pays. L'augmentation de l'inter-connectivité entre les pays membres par le biais de l'amélioration des transports pourrait servir de catalyseur et créer une convergence entre les pays membres aux revenus les plus et les moins élevés. Ceci procurerait également l'occasion aux Etats Membres possédant une expérience et un savoir-faire avancés dans ce domaine de les partager avec les Etats Membres relativement moins développés.

La qualité de services liés au transport public a aussi un rôle central dans le fonctionnement global du secteur. Dans ce contexte, la coopération entre les Etats Membres doit comprendre l'harmonisation des services et règlements liés au transport selon les normes internationalement reconnues.

Des institutions transparentes, réactives et efficaces contribueront sensiblement au développement de ce secteur dans notre région. Par conséquent, le renforcement des capacités institutionnelles et humaines à travers des programmes intensifs de formation est un autre domaine qui apporterait une amélioration substantielle au secteur.

#### Coopération dans le domaine du transport dans les Pays du COMCEC.

Afin de renforcer la coopération entre les Etats Membres dans le domaine des transports, le Sommet Economique du COMCEC, tenu le 9 novembre 2009, a demandé au COMCEC de revitaliser la coopération dans ce domaine important. À cet égard, la Session d'Echange de Vues Ministérielle de la 27<sup>ème</sup> Session du COMCEC a porté sur « L'Impact des Réseaux de Transport sur le Commerce et le Tourisme ». Lors de la dite Session, les Etats Membres ont accueilli favorablement le « Cadre de Coopération des Transports au sein de l'OCI » (Document d'İzmir 2011). L'objectif principal du Document d'İzmir est d'établir un réseau de transport sûr, sécurisé et de haute qualité entre les pays membres. Dans cet objectif, le principal outil sera un groupe de travail sur le transport, dont les modalités de fonctionnement sont en train d'être étudiées.

Le Document d'İzmir est un témoignage important de la volonté des Etats Membres de l'OCI de coopérer dans le domaine des transports en raison de leur rôle vital pour la réduction de la pauvreté et le développement économique et social. Les transports étant un facteur important en matière de commerce, le commerce intra-OCI se trouve également affecté négativement par leur piètre performance. Gardant à l'esprit les efforts d'autres organisations multilatérales et régionales ainsi que les enseignements

tirés de pratiques antérieures, le COMCEC est déterminé à aborder les principaux obstacles communs des États Membres dans le secteur des transports.

-----  
-----

